

RAPPORT *Annuel*

2018

*« Les entrepreneurs
du recyclage au cœur
de l'économie circulaire. »*



R E C Y C L I N G

IS NOT AN

OPTION

I T ' S A M U S T !

SOMMAIRE

6 **ÉDITO** par Jean-Philippe CARPENTIER,
- Président de FEDEREC

7 **RENCONTRE** avec Cinzia VEZZOSI
- Présidente de EuRIC

1 . INCARNER LES VALEURS DU SECTEUR DU RECYCLAGE

10	Qui sommes-nous ?	44
11	Nos Adhérents	46
12	Gouvernance	48
13	L'équipe	50
14	Une fédération représentative au coeur du dialogue social	52
		54
14	Une fédération représentative au coeur du dialogue social	56
		58
15	Une fédération active au niveau national et européen	60
		62
16	Une fédération certifiée	64
		66
17	Une fédération qui accompagne la labellisation	70
18	Une fédération performante : FORMAREC	72
		73
19	Rapport financier	74
20-21	Les Chiffres-clés du recyclage	76
22-23	Les temps forts	77
24-25	Les événements marquants	78
		79
26-29	Zoom sur les temps forts	80
		81

2 . ANIMER UN RÉSEAU RÉGIONAL & NATIONAL **84-91**

8	RÉGIONS FEDEREC :	
32	- Centre & Sud-Est	92
33	- Est	
34	- Hauts-de-France	
35	- Nouvelle-Aquitaine	
36	- Occitanie	
37	- Ouest	
38	- Région Parisienne	
39	- Sud-Méditerranée	

3 . ANTICIPER LES MUTATIONS DE DEMAIN

12 FILIÈRES :

- BTP
- Déconstruction Automobile
- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- Métal
- Métaux non Ferreux
- Palettes & Bois
- Papier-Cartons
- Plastiques
- Solvants
- Textiles
- VALORDEC
- Verre

COMMISSIONS & GROUPES DE TRAVAIL :

- Commission Communication
- Commission Broyeurs
- Commission Déchets issus de Bâteaux de Plaisance et de Sport
- Commission Internationale
- Commission Jeunes
- Commission Prospective & Innovation
- Groupe de Travail Influence
- Groupe de Travail Pneumatiques
- Groupe de Travail Plumes & duvets
- Groupe de Travail Responsabilité Élargie des Producteurs

4 . LE CLUB PARTENAIRES FEDEREC

5 . LEXIQUE



Jean - Philippe
CARPENTIER

Président de FEDEREC

« L'individu est producteur de la société qui le produit. » Edgar Morin - Penser global - chap.1

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE, DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT, UTILISATION MASSIVE DES RESSOURCES NATURELLES, autant de phénomènes qui bousculent notre mode de société et nous obligent à changer de paradigme.

FEDEREC, par l'intermédiaire des nombreuses entreprises qu'elle fédère et qu'elle accompagne, contribue activement à cette dynamique participative et citoyenne pour accélérer la transition écologique de la France.

Les entreprises de recyclage sont prêtes à répondre aux enjeux de société et à s'engager dans une économie à bas carbone. Elles sont forces de propositions et porteuses de solutions en matière d'expertise, d'éco-conception, de compétitivité et d'innovation.

Durant l'année 2018, FEDEREC n'a cessé de défendre les intérêts de ses Adhérents avec la volonté de mettre son énergie, sa notoriété et sa passion au service d'une vision transversale de la profession.

Elle mobilise quotidiennement les talents d'un Conseil d'Administration et d'une vingtaine de collaborateurs qui participent à la construction de cette nouvelle économie du déchet-ressource.

L'ANNÉE 2018 A ÉTÉ RYTHMÉE PAR UN CALENDRIER LÉGISLATIF CHARGÉ ET UNE FORTE ACTUALITÉ.

Le portage de propositions auprès des pouvoirs publics, que ce soit dans les instances de concertation ou via des rendez-vous avec les décideurs politiques a permis à la Fédération de se positionner et d'être reconnue comme un des acteurs majeurs de la Feuille de Route pour l'Économie Circulaire (FREC), enjeu déterminant de la transition écologique.

Attendu au second semestre 2019, le projet de loi « économie circulaire » transposera en droit les 50 mesures issues de la FREC, résultat de 6 mois de concertation de l'ensemble des parties prenantes.

FEDEREC, via la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME), a d'ailleurs fait connaître ses principales attentes : développement de l'incorporation de matière plastique recyclé, éco-conception, modèles efficaces de Responsabilité Élargie des Producteurs et développement de la filière Combustible Solide de Récupération (CSR).

Accompagné de la loi de Finances 2019 comprenant un volet « fiscalité écologique », ce nouveau cadre réglementaire devrait ainsi permettre d'encourager le changement de modèle en passant d'une économie linéaire à une économie circulaire.

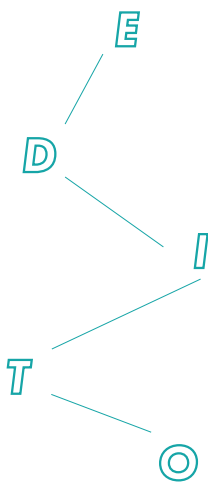
DEPUIS JUILLET 2018, UNE NOUVELLE CRISE SANS PRÉCÉDENT EST APPARUE :

celle du manque d'exutoires pour les déchets résiduels issus du traitement des déchets des entreprises. Dans certaines régions, les capacités annuelles autorisées en stockage et en incinération sont atteintes et ces installations ne peuvent plus accueillir de nouveaux tonnages. Faute de solution, les tonnes s'accumulent et certaines filières de recyclage sont mises à l'arrêt. Si de nouveaux exutoires pour ces déchets ne sont pas trouvés, nous pensons bien évidemment à l'utilisation des CSR, la situation s'aggravera fortement. FEDEREC s'est mobilisée et a lancé un appel auprès des pouvoirs publics afin que des solutions transitoires soient mises en place urgemment et qu'à moyen terme, un vrai plan d'utilisation des CSR soit initié.

Cette perturbation fait suite à une première crise liée à la fermeture, à l'été 2017, des frontières chinoises à l'importation de certaines catégories de Matières Premières issues du Recyclage. Celle-ci continue d'impacter les entreprises du recyclage, avec une baisse des cours et la nécessité pour ces entreprises de trouver des solutions alternatives dont le modèle économique n'est pas encore atteint. Les perspectives 2019 nous obligent à rester prudents, tout en restant dans une dynamique positive et proactive.

De magnifiques opportunités se profilent, de lourds chantiers sont en cours et nous devons poursuivre sans relâche nos objectifs et nos missions.

Face aux évolutions à venir, le métier Recycleur doit s'adapter en développant sa capacité à anticiper et à agir rapidement.



« Pour faire progresser le recyclage en Europe, un double agenda s'impose : simplifier et harmoniser les règles applicables à nos activités tout en développant des mécanismes qui valorisent les économies de CO2 et d'énergie que l'on génère. »



**Cinzia
VEZZOSI**

Présidente de EuRIC

1) POUVEZ-VOUS NOUS DÉCRIRE QUELLES SONT LES MISSIONS PRINCIPALES DE EURIC ?

EuRIC, la Confédération européenne des industries de recyclage, réunit des associations nationales de recyclage de plus de 20 pays de l'UE et de l'AELE. À travers ses membres, EuRIC rassemble plus de 5 500 entreprises qui représentent 300 000 emplois locaux non délocalisables, ainsi que des millions de tonnes de matériaux recyclés par an.

La principale mission d'EuRIC est de défendre les intérêts des industries du recyclage auprès des institutions européennes. En ce sens, EuRIC apporte à la fois l'expertise des recycleurs européens sur toutes les questions réglementaires et porte les positions de l'industrie au niveau européen.

2) ON PARLE BEAUCOUP D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DE SON DÉVELOPPEMENT. QUELLE EST VOTRE ANALYSE ?

En termes de recyclage, l'Europe est de loin le continent le plus avancé au monde. En 30 ans, la législation a énormément évolué. Nous sommes passés d'une hiérarchie des déchets incitant à recycler plus au lieu d'enfouir ou d'incinérer, à une politique d'économie circulaire qui englobe notamment la phase de conception des produits. Il faut saluer le travail effectué en ce sens par l'Union européenne.

Cependant, ce qu'il manque actuellement à l'industrie du recyclage en Europe, c'est un marché intérieur des Matières Premières issues du Recyclage. Nous devons encore harmoniser la Sortie du Statut de Déchets pour de nombreux flux et simplifier les procédures de Transferts Transfrontaliers de Déchets. Un autre obstacle majeur réside dans l'absence de mécanismes de marché permettant d'internaliser dans le facteur prix les bénéfices environnementaux du recyclage en termes d'économie d'émissions de CO₂ et d'énergie. L'étude réalisée par FEDEREC et l'ADEME sur les bénéfices

environnementaux du recyclage constitue une base solide pour progresser au niveau européen vers de tels mécanismes qui sont fondamentaux pour accélérer la transition vers une économie circulaire.

3) QUELLES SONT VOS PRÉOCCUPATIONS ACTUELLES MAJEURES ?

Les nouvelles directives du paquet « Économie circulaire » viennent d'être approuvées. Tous les États Membres devront ensuite les transposer d'ici à mi-2020. Il y a actuellement trop de disparités en Europe. Le risque au stade de la transposition, c'est que celle-ci varie d'un pays à l'autre et, par conséquent, accentue les disparités qui existent déjà tout en amenant des distorsions de concurrence particulièrement néfastes à l'industrie du recyclage. Nous y serons donc particulièrement attentifs.

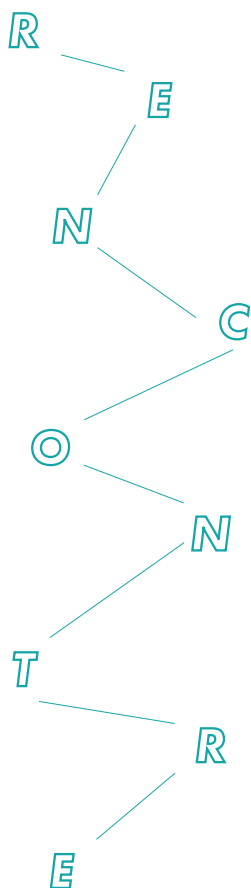
Un autre problème majeur concerne l'application croissante de la réglementation européenne des substances chimiques utilisant une approche basée principalement sur leurs dangers potentiels et non sur leurs risques réels à la législation des déchets. En conséquence, les recycleurs doivent composer avec des règles pouvant entraver de manière significative le recyclage et entraîner des conséquences environnementales et économiques négatives.

4) QUELLES VONT ÊTRE LES GRANDES LIGNES DE VOTRE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE ?

Être présidente d'EuRIC implique tout d'abord un travail d'équipe avec les membres du conseil d'administration. Sur le fond, mes trois principaux objectifs sont de contribuer à mieux harmoniser le cadre réglementaire applicable à nos activités, à simplifier la législation notamment en matière de transferts transfrontaliers et à stimuler le recyclage par le biais de mesures incitatives visant à accroître la demande de Matières Premières issues du Recyclage.

5) ENFIN, COMMENT ÉVALUEZ-VOUS AUJOURD'HUI LE MÉTIER DE RECYCLEUR ?

Être recycleur aujourd'hui constitue un métier passionnant car il contribue concrètement à une économie plus durable. Cependant, cela peut également se révéler être l'une des professions les plus difficiles, en raison des contraintes réglementaires. Une action décisive en faveur de la simplification s'impose donc.





1.

**INCARNER
LES VALEURS**

**DU
SECTEUR
DU
RECYCLAGE.**

Créée en 1945, FEDEREC représente 1 100 entreprises, des multinationales aux PME en passant par les ETI, réparties sur l'ensemble du territoire français et dont l'activité consiste en la collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels et ménagers ou le négoce/courtage de Matières Premières issues du Recyclage (MPiR).

Les résultats officiels de la représentativité patronale ont été proclamés le 26 avril 2017 et FEDEREC a été reconnue représentative à 100%. Cette position conforte ainsi la place centrale de la Fédération. La dynamique des partenaires sociaux se poursuit avec la négociation de nombreux accords essentiels pour la profession.



Nos missions

- **Représenter et défendre** les intérêts de nos Adhérents auprès des pouvoirs publics et des leaders d'opinion,
- **Promouvoir et valoriser** les métiers et les Matières Premières issues du Recyclage comme ressource de demain,
- **Accompagner** nos Adhérents dans leur adaptation aux évolutions réglementaires nationales et européennes au moyen d'une expertise et d'une assistance personnalisée : dialogue social, veille réglementaire, fiscalité, certification et labellisation, sécurité, transport, etc,
- **Fédérer et animer** le secteur du recyclage en tant que tête de réseau,
- **Négocier la convention collective.**

12 filières



BTP



Déconstruction automobile



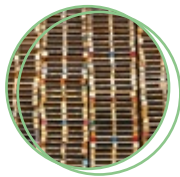
DEEE



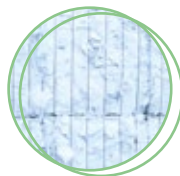
Métal



Métaux non ferreux



Palettes & bois



Papier-cartons



Plastiques



Solvants SYRES



Textiles



VALORDEC



Verre

syndicats régionaux



2B RECYCLAGE / 3B EMBALLAGE / **ACYCLEA** / AER / **ACTECO** / ACTIFRIP / **ADARNAUD DEMOLITION LA TALAUDIÈRE** / ADNOT PÈRE & FILS / **AER** / AEROMETAL / **ALBA CONSEIL ENVIRONNEMENT** / ALBERDI / **ALCYON ENVIRONNEMENT SERVICES** / ALFA RECYCLING / **ALGORA ENVIRONNEMENT** / ALLO CASSE AUTO / **ALPACK** / ALPES ENVIRONNEMENT / **ALPHAPAL** / ALTRIOM / **AM ECO NEGOCE** / AM ENVIRONNEMENT / **APF ENTREPRISE 34** / ARC EN CIEL RECUP / ARCA CHUDEAU / **ARMABESSAIRE STE** / ARMAND MOULET / **ART RECYCLING** / ARTEMISE / **ASTRADEC** / ATLANTIQUE RECUPERATION / **AUBIN PAUL** / AUBORD RECYCLAGE / **AZUR METAUX** / BAPTISTE / **BARBAZANGES TRI OUEST** / BARUCH ET FISCH / **BAUDELET ENVIRONNEMENT** / BBCEI / **BDT** / BELTRAN & FILS / **BIANNASERA** / BIC / **BIHLER** / BIEYSSE PÈRE & FILS / **BIG BENNES** / BIV / **BM ENVIRONNEMENT** / BNE / **BONTEMPI** / BORNES RECYCLAGE / **BOURGOGNE RECYCLAGE** / BOVIN ETS / **BPA CENTRE DE TRI** / BRABANT CHIMIE / **BRALEY ROUERQUE LOCA BENNE** / BRANGE ENVIRONNEMENT / **BRIANE ENVIRONNEMENT** / BRIANE JEAN / **BRONZO** / BROYAGE DU MIDI ET DE LA MÉDITERRANÉE / **BRUHAT GEORGES** / BS ENVIRONNEMENT / **BTS BENNES TRANSPORTS SERVICES** / BURBAN SA PALETTES / **C.M.R. RECYCLAGE** / C.SERRAND / **CAKTUS** / CAP RECYCLAGE / **CAPY BERNARD** / CARCANO PIERRE / **CAVAILLON MULTI TRANSPORTS** / CEDRE / **CENTRE PARISIEN DE RECYCLAGE** / CENTRE VALORISATION ALCYON / **CERNAY ENVIRONNEMENT** / CEVENNES DECHETS / **CHIMIE CIRCUIT** / CHRISTIAN VITSE / **CIE DES MATIERES PREMIERES** / CIE FRANÇAISE DES MNF / **CITF** / CLYDE INTERNATIONAL / **CMS HIGH TECH** / CODINA & FILS / **COMET ROUEN** / COMFER / **COMMINGES METAUX SERVICES** / COMMUNAUTE AGLO LIMOGES / **COMPAS ALAIN** / COOLREC FRANCE / **CORNEC** / CORREZE RECUPERATION / **CORUDO** / COSTELLA ETS / **COTALIS SERVICES** / COVALREC / **CRMM DEVIENT C.D.A.A.** / CSR ENVIRONNEMENT / **CUB INDUSTRIE** / CYCLAMEN / **CYCLEVA** / CYCLIA / **DA COSTA METAUX** / DADDI-SRI / **DAINVILLE RECYCLAGE** / DALOREC / **DAVID DREYFUS** / DBS / **DECAMP DUBOS** / DECONS / **DELABRE** / DELAUNAY / **DELILE & FILS** / DELTA GOM / **DEMAIN GRPE** / DEMOFER / **DEMOLITION AUTOMOBILE AUTERIVE** / DEPOLIA / **DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT** / DEROO RÉCUPÉRATION RECYCLAGE / **DHESDIN** / DISLAUB / **DOBIGIES** / DOLAV / **DOUBS RECYCLAGE** / DÉMANTÈLEMENT RÉCUPÉRATION INDUSTRIEL / **DS RECYCLAGE** / DUBOST P ET F / **DUMAS RECUPERATION** / DURR / **EARTHMINDED** / ECO LOGISTIQUE REEMPLOI / **ECOMICRO** / ECOPHYSE / **ECOREFER** / ECOSYS / **EDECIMO RECUPERATION** / EGGER / **ELECTRO RECYCLING** / EMRI / **ENTREPRISE GALLO** / ENVIRONNEMENT MASSIF CENTRAL / **ENVIRONNEMENT RECYCLING** / ENVIRONNEMENT SERVICE / **EPUR** / ERGER STE / **ETS BEAL** / ETS STROH / **EUROPE METAL CONCEPT** / EUROTRADES / **EVERGLASS** / EXCOFFIER RECYCLAGE / **EXTRUSION SERVICES** / FABRUDE RECYCLAGE TRANSAC AUTO 3 / **FER & METAUX DE LA MEUSE** / FEREC ENVIRONNEMENT / **FERGEX** / FERINOX / **FERRIOL METAUX** / FERT DEMOLITION APT / **FERVERT** / FL INDUSTRIES / **FOURMENT CHRISTIAN & FILS** / FOURMENT RECYCLAGE / **FRAMATEC** / FRAMINEX / **FRANCE RECUPERATION RECYCLAGE** / FRANCISCI ENVIRONNEMENT / **FRIGOPOLIS** / GALLOO FRANCE / **GARNIER & FILS** / GDA ENVIRONNEMENT / **GDE** / GDP EMBALLAGES / **GEBETEX** / GECCO / **GENERAL INDUSTRIES** / GIMENEZ / **GIREV** / GIRON PERE & FILS / **GLOBAL MONNOYEUR** / GODARD / **GOMEZ - ANDREO** / GRANULATÉX / **GREEN RECUPERATION** / GROUPE COVANORD / **GROUPE PENA** / GUY DENGASC & FILS / **GUYOT ENVIRONNEMENT** / HD SERVICES / **HELLARD PERE ET FILS** / HENAUULT / **HENON FRERES** / HENRI BOUCHAUD SARL / **HERSAND SA** / HIRSCH / **HYDRO ENVIRONNEMENT** / INDRA / **JALABER DIFFUSION** / JESTIN AUTOS / **JOUANCHICOT** / JPM CONSULTANT / **K.F.B INDUSTRIE** / KINSHOFER FRANCE / **KINTZ FRERES** / LA BOITE A PAPIERS / **LANFRANCHI ENVIRONNEMENT** / LANG RECYCLING / **LARMANDE** / LARROUDE / **LE PETIT PLUS** / LE RELAIS / **LEFEUVRIER** / LEGROS / **LES RECYCLEURS BRETONS** / LG SERVICES / **LINARES SOEURS** / LINGENHELD / **LOCA RECUPER** / LORRAINE DE REVALORISATION / **LORRAINE PLAST RECYCLING** / LOSTIS RECYCLAGE / **LOUIS VIAL** / LUMIVEROPTIM / **MAISON DEYA** / MAISON PIETRA / **MALAQUIN** / MALTHA GLASS RECYCLING FRANCE / **MANOSQUE RECUPERATION** / MARIA VALORISATION / **MARSMETAL** / MARTIN BRUNO / **MAURICE STE D'EXP. DES ETS** / MB RECYCLAGE / **MEGA PNEUS** / MELI / **MENUT** / METACONCEPT / **RECYCLAGE METAL BLANC** / METAL FER / **METAL PARIS** / METAL REUNION / **METALCOR** / METAUX PICAUD / **METOSTOCK** / METSO / **MINERAL FRANCE** / MORPHOSIS / **MTB RECYCLING** / MULTIMETAL SARL / **MW RECYCLAGE** / NADAL / **NEGO** / METAL / **NEOCYCLE** / NG FRANCE / **NICOLAY FILS** / NORD PAL PLAST / **NORO PERE ET FILS** / NPPM ORNE METAUX / **PALETTES ARTOIS SERVICES** / PAPREC / **PASSARD** / PASSENAUD RECYCLAGE / **PCMB** / PERFORMANCE ENVIRONNEMENT / **PERISSER ET FILS** / PIERRE BRABANT / **PINET** / PIOMBO RECYCLAGE / **PLANCHER** / PPL / **PPM CHIMIREC** / PRADAT RECYCLAGE / **PRAXY** / PRAXY CENTRE BOURBIE / **PRE FER NORD** / PRECIMECA / **PROCAR** / PROFER / **PROFERMET** / PROVENCE TLC / **PROVER** / PSI / **QUALIREC** / QUEYRAS ENVIRONNEMENT / **QUINSON FONLUPT** / R.M.B. MONSIGNY / **RAMERY ENVIRONNEMENT** / RCCA / **ROLUVIER** / RDS GRPE VENISSIEUX / **RECCHIA DOMINIQUE** / RECCO OPERATIONS / **RECORDIER ANDRE SAS** / RÉCUPÉRATION ALESIENNE / **RECYCAL** / RECYCLAGE MATERIAUX BERGHEIM / **RECYMONTANE** / REGAIN ECO PLAST / **REMONDIS ELECTRO** / RECYCLING TCM SERVICES / **REMONDIS FRANCE** / RESSOR / **REVAL** / REVIPLAST / **ROLANFER RECYCLAGE** / ROMI RECYCLAGE / **ROSSI SAS** / ROUVREAU RECUPERATION / **RSB** / RUEGGER PHILIPPE / **RUVALOR** / SABAFER J2S / **SAICA NATUR SUD** / SAINT LAURENT METAUX / **SALBER RECYCLAGE** / SAREC / **SARL TERRIER ROBERT** / SCHMIDT ALAIN / **SCHMIDT FRERES** / SCHROLL / **STÉ DE DISTRIBUTION DE VETEMENTS** / SECHE / **SEDEM** / SEM ARDEL / **SEOSSE ECO-TRANSFORMATION** / SERVIRAC SALAZIE / **SIBELCO GREEN SOLUTIONS** / SICSA / **SIRMET SOCIETE LANDAISE DE RECUPERATION** / SM EPERNAY / **SNBL** / SNH / **SOCIETE DE RECUPERATION METALLURGIQUE DE L'ARTOIS** / SOFOVAR / **SOFREST DIFFUSION** / SOLARZ & CIE / **SOLOVER** / SORECA / **SOREPAR** / SOREVO ENVIRONNEMENT METAUX 116 / **SOSAREC** / SOTRAVAL GEI / **SOULARD** / SOVAMPEL / **SPIELMANN** / SPLM COUDOURET / **SRCE** / SRPM / **SRPV INDUSTRIELS** / SRV VACHER / **STAS** / STE ROGER GOUVERNAYRE ET FILS / **STEPHAN** / SUD-RECYCLAGE BALSALOBRE / SUEZ / **TECHNIQUE RECYCLAGE INDUSTRIEL** / TD3E ALSACE / **TEIL SAS** / TER TERECHOVAL / **THIOLLET RECYCLAGE** / TILET / **TIO CREATEX** / TMS INTERNATIONAL / **TRACAUTO** / TRAIT D'UNION / **TRANSPORTS AGOSTINI** / TREVAL / **TRI 37 ENTREPRISE** / TRI O / **TRIGENIUM** / TRIGONE / **TRISELEC** / TUBERT ENVIRONNEMENT / **UNIFER ENVIRONNEMENT** / UP AND CYCLE / **VAGLIO SERVICES** / VAILLANT RECYCLAGE / **VALDEC** / VALECOBOIS / **VALECOBOIS PROVENCE** / VALEOR / **VALIKA** / VALMETAL / **VALORPOLE** / **VALPAQ** / VANHEEDE ENVIRONNEMENT / **VEOLIA** / VERGER / **VERGNE PÈRE & FILS ETS** / VIDALIES / **VIGNIER F** / WEEE METALLICA / **WILLIAM SABATIER RECYCLAGE** / WITTMANN FRANCOIS / WTP41 / YONNE RECYCLAGE / **YPREMA**

**À L'ENSEMBLE
DE NOS
ADHÉRENTS**

Bureau fédéral



**Jean-Philippe
CARPENTIER**
Président



**Jean-Luc
PETITHUGUENIN**
Vice-Président
et Président de
la Commission
Communication



Albert AZOUBEL
Trésorier et Président
de FEDEREC Région
Parisienne



Dominique MAGUIN
Président
d'honneur



Pascal SECULA
Président
d'honneur et
Président de la
Commission Sociale



Sandra ROSSI
Présidente de
FEDEREC Sud-
Méditerranée



Diane VIDALIES
Présidente de
FEDEREC
Nouvelle-Aquitaine



**Pascal
GENNEVIÈVE**
Président de
FEDEREC
Papiers-Cartons



**Marie-Pierre
MESCAM**
Présidente de
FEDEREC Métal

Conseil d'administration



**Pierre-Yves
BARBAZANGES**
Président de
FEDEREC Ouest



**Nicolas
BEQUAERT**
Président de
la Commission
P&I*



**Matthieu
CHARREYRE**
Président de
FEDEREC Centre
et Sud-Est



**Olivier
DALLE**
Président de
FEDEREC
Occitanie



**Thierry
DE CHIRÉE**
Président de
FEDEREC Est



**Fabien
DESSPORT**
Président de
FEDEREC SYRES
Solvants



**Frédéric
DUTRIEZ**
Président de
FEDEREC
Hauts-De-France



Olivier FERT
Président de
FEDEREC
Déconstruction
Automobile



**Olivier
FRANÇOIS**
Président de
la Commission
Internationale



**Alban
GROSVALLET**
Président de
la Commission
Broyeurs



**Patrick
KORNBERG**
Président de
FEDEREC Métaux
Non Ferreux



**Olivier
LE FICHOUS**
Président de
FEDEREC la
Commission DBPS**



**Erwan
LE MEUR**
Président de
FEDEREC BTP



Pascal LEON
Président de
FEDEREC
Palettes & Bois



**Jean-Pierre
LUTHRINGER**
Président de
FEDEREC
VALORDEC



**Sébastien
MARCHETTO**
Président de
la Commission
Jeunes



**Jean-Pierre
PARISI**
Président de
FEDEREC
DEEE***



Marc PENA
Président de
FORMAREC



**Jacques
ROLLAND**
Président de
FEDEREC Verre



**Christophe
VIANT**
Président de
FEDEREC
Plastiques



Mehdi ZERROUG
Président de
FEDEREC
Textiles

* Commission Prospective et Innovation
** Déchets de Bâteaux de Plaisance ou de Sport
*** Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques



Président
Jean-Philippe CARPENTIER



Conseil du Président
Carina ORRU
Directrice de la Communication



Directeur Général
Manuel BURRAND



Pôle Communication
Gaëlle ROBERT
Chargée de Communication



Pôle Administratif
Alexandra ROUAULT
Assistante de direction



Marie-Victoire WOLFF
Chargée de Communication



Géraldine NADIN
Hôtesse d'accueil polyvalente



Bastien ROBY
Graphiste



Anța NDOYE
Stagiaire Webmaster



Pôle Institutionnel
Marie-Ange BADIN
Chargée des affaires publiques et institutionnelles
Commission Internationale
GT Influence



Pôle Filières
Cyrille MARTIN
Chargé de mission
auprès du Directeur
Général et Responsable
du Pôle Filières I



Pôle Social
et Formation
Sylvie FLECHEAU
Responsable



Pôle Territorial
Anne-Claire
BEUCHER
Responsable



Clément VIGNOT
Chargé de mission *



Hélène VAN WAES
Relations sociales



Cécile BENITO
Chargée de mission



Marion HALBY
Chargée de mission **



Sandrine LEGER
Responsable
formation
FORMAREC



Blandine de
RAUGLAUDRE
Chargée de mission



Corentin LESAGE
Chargé de mission ****

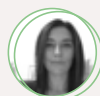


Héloïse PATCINA
Chargée de mission *****



Blandine de RAUGLAUDRE
Chargée de mission *****

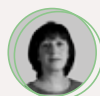
FEDEREC en région



Laurence
BURNICHON
FEDEREC
Centre & Sud-
Est



Hélène
VAN WAES
FEDEREC
Hauts-de-France



Brigitte
JACQUART
FEDEREC
Hauts-de-France



Cécile
BENITO
FEDEREC
Nouvelle-Aquitaine



Anne-Claire
BEUCHER
FEDEREC Ouest



Blandine de
RAUGLAUDRE
FEDEREC
Occitanie



Stéphanie
TRIFAUD
FEDEREC Région
parisienne et
FEDEREC Est



Sabine
LAGET
FEDEREC Sud-
Méditerranée

- * 1. Filière Bois (+REP DEA)
- 2. Filière Textiles (+REP)
- 3. Filière VALORDEC
- 4. GT Pneus (+REP)
- ** 1. Filière Papiers-Cartons (+REP)
- 2. Filière Plastiques
- 3. REP Emballages
- 4. GT Piles et batteries (+REP)

- *** 1. Filière Verre
- 2. Filière BTP
- **** 1. QSE
- 2. Filière SYRES

- ***** 1. Filière Métal
- 2. Filière Métaux non ferreux
- 3. Filière DEEE (+REP)
- 4. Filière VHU (+REP)
- 5. Commission Broyeurs

- ***** 1. Filière DBPS (+REP)
- 2. GT Plumes & Duvefs



**LA COMMISSION PARITAIRE PERMANENTE
DE NÉGOCIATION ET D'INTERPRÉTATION
(CPPNI)**

C'est avec toujours la même dynamique que FEDEREC a travaillé de concert avec ses partenaires sociaux, dans le cadre des négociations de branche pour l'année 2018. Dans un contexte marqué par les différentes réformes lancées par le gouvernement, notamment sur le droit du travail, les partenaires sociaux ont maintenu un dialogue social actif marqué par l'intérêt général des entreprises et des salariés.

La délégation syndicale, composée historiquement des 5 organisations syndicales, a vu son périmètre modifié avec l'arrivée de l'Unsa, nouveau syndicat représentatif au sein de la Branche. Comme traditionnellement, de nombreux accords ont été signés en 2018 ; parmi eux, on notera les minimas conventionnels, l'amélioration des garanties prévoyance, le soutien aux CFA de Branche, égalité professionnelle, handicap et dossier majeur, le choix d'un nouvel Opco.

Seule ombre au tableau, l'absence d'extension de l'accord, signé fin 2017, sur le financement du dialogue social. Celui-ci a été négocié afin de doter la Branche de moyens financiers et humains lui permettant de réaliser un travail de qualité au profit des entreprises et des salariés. La réforme de la formation ayant modifié les règles de collecte, le dossier est pour le moment en attente au niveau de la Direction Générale du Travail. Nous espérons un dénouement rapide courant 2019.

Pour autant, l'association paritaire qui sera en charge de la gestion de ces fonds a été créée avec comme Président Pierre-Yves BARBAZANGES. Nous ne pouvons clôturer le bilan de cette année sans une pensée pour Patrice DUQUESNOY, représentant CFTC de longue date au sein de la Branche, qui nous a quitté soudainement au cours de l'année. FEDEREC et les partenaires sociaux saluent son engagement pour l'intérêt collectif et pour la profession.

Nous remercions Pascal SECULA, Président de la commission nationale, garant de la pérennité des travaux paritaires et de la représentation de la profession auprès des partenaires sociaux et des pouvoirs publics.

**LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE POUR
L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE
(CPNEFP)**

L'année 2018 a été marquée par une nouvelle réforme de la formation professionnelle. L'objectif affiché du gouvernement : remettre l'individu au centre de son parcours professionnel en le rendant acteur et responsable. Publiée le 6 septembre 2018, la loi « avenir professionnel » a ainsi apporté un certain nombre de modifications profondes pour les entreprises et la Branche : compte personnel formation crédité en euros, regroupement des taxes apprentissage et formation, suppression de la période de professionnalisation, création de nouvelles instances de gestion et de régulation (France Compétences) etc...

L'un des points majeurs de cette réforme a consisté dans le changement complet du rôle des 20 Opca, organismes paritaires historiques de la formation. Ceux-ci ont ainsi perdu leur rôle de collecteur des fonds de la formation au profit de l'Urssaf et se sont transformés en 11 Opco (opérateurs de compétences) de filières au 1^{er} avril 2019. Le choix d'un nouvel Opco s'est révélé particulièrement déterminant et stratégique pour la Fédération et ses partenaires sociaux.

L'intégration dans un nouvel Opco préfigure en effet de la politique emploi formation que souhaite développer la branche en lien avec l'amont et l'aval de la profession, dans une logique de filière. C'est dans ce contexte que les partenaires sociaux ont fait le choix de l'Opco 2i pour confirmer le caractère industriel des métiers de la branche. Ce nouvel Opco qui regroupe plus de 35 branches industrielles sera désormais l'interlocuteur de la Branche pour continuer à impulser une dynamique formation forte en lien avec les évolutions de la profession.

Les réflexions menées sur ce dossier n'ont pas empêché les partenaires sociaux de poursuivre leurs travaux : quelques grands projets ont ainsi été lancés en 2018 pour aboutir en 2019 :

Réalité virtuelle, films métiers, modules digitalisés sur l'accueil des nouveaux entrants et sur la sécurité des sites. Objectif : valoriser les métiers et travailler sur l'attractivité de la profession. Par ailleurs, la certification des salariés de la branche continue sa progression : une cinquantaine de salariés a ainsi reçu un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) opérateur de tri, signe de la professionnalisation du secteur. Bernard FAVORY continue sa mission au niveau de la Présidence de la Commission et FEDEREC le remercie pour son engagement.



ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES MULTISECTORIELLES

- CPME (Confédération des PME)
- Eco-Bois
- CEDAP (Réseau des Dirigeants d'Associations Professionnelles)
- CIBE (Comité Interprofessionnel du Bois Énergie)
- Fédération des Entreprises de l'Insertion (FEI)
- Comité 21
- CNE (Conseil National de l'Emballage)

FILIÈRES REP (RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR)

- Comités d'orientations opérationnelles (COO) : DEEE ; DEA ; Piles et accumulateurs, DDS

ACTIONS PUBLIQUES

- Commission consultative sur le statut de déchet (CCSD)
- Comité national de la transition écologique (CNTE)
- Commission nationale des aides déchets (ADEME)

INSTANCES PRIVÉES PARITAIRES

- OPCALIA (Organisme paritaire collecteur agréé – formation professionnelle continue des salariés)

ÉVÈNEMENTS MAJEURS DU SECTEUR

- Comité d'Organisation de Pollutec
- Comité d'Organisation des Assises des Déchets

INSTANCES INTERNATIONALES ET EUROPÉENNES

- EUROMETREC (Confédération européenne du recyclage des métaux non ferreux)
- EURIC - EFR (Confédération européenne du recyclage des métaux ferreux)
- EURIC - ERPA (Confédération européenne du recyclage des papiers-cartons)
- EURIC - ESG (Confédération européenne du recyclage des solvants)
- EURIC – GLASS (verre)
- EuRIC EPRB (Confédération européenne du recyclage des plastiques)
- ESG (European Solvent Recycler Group)
- IPTS (Institut de Prospective Technologique)

ORGANISMES D'EXPERTS, DE RECHERCHE ET DE STATISTIQUES

- Conseil national de l'information statistique (CNIS)
- Conseil National de l'Emballage (CNE)
- Grand Paris des Matériaux
- Club Pyrogazéification
- Association française de normalisation (AFNOR)

FEDEREC est certifiée QUALI'OP depuis 2007.

QUALI'OP EST UNE CERTIFICATION DE SERVICES DESTINÉE AUX FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES.
OBJECTIFS :

- Fournir un service de qualité à nos adhérents, et qui réponde à leurs attentes
- Respect de nos engagements :
Stratégie et Influence, Organisation, Accueil, Communication...

SERVICES AUX ADHÉRENTS	DÉLAIS À RESPECTER
Envoi convocation/ordre du jour des réunions	Min. 15 jours avant la réunion
Envoi des comptes rendus des réunions	Max. 1 mois après la réunion
Réponses aux questions écrites (courriers, fax, mails)	Max. 7 jours calendaires
Appel d'un adhérent	En cas d'absence : Message + rappel sous 48h. ouvrés
Réclamation écrite	Max. 15 jours calendaires

Enquête de satisfaction

CHAQUE ANNÉE, FEDEREC RÉALISE UNE ENQUÊTE DE SATISFACTION EN VUE D'ADAPTER AU MIEUX LES ACTIONS À MENER ET LES SERVICES DÉDIÉS À SES ADHÉRENTS.
VOICI LES RÉSULTATS 2018, MENÉE PAR FUTURE THINKING FRANCE.

SATISFACTION GLOBALE

94%

des adhérents sont satisfaits des prestations de FEDEREC dans son ensemble



IMAGE DYNAMIQUE

95%

pensent que FEDEREC est une Fédération dynamique



EFFICACITÉ DE LA FÉDÉRATION

94%

jugent FEDEREC efficace



VOCATION SYNDICALE

89%

considèrent que la vocation syndicale de FEDEREC est atteinte



ACTIONS DE LOBBYING

97%

sont satisfaits des actions d'influences auprès des instances françaises



Labellisation « Reprise Fédérations » pour les emballages et les papiers de la collecte sélective.

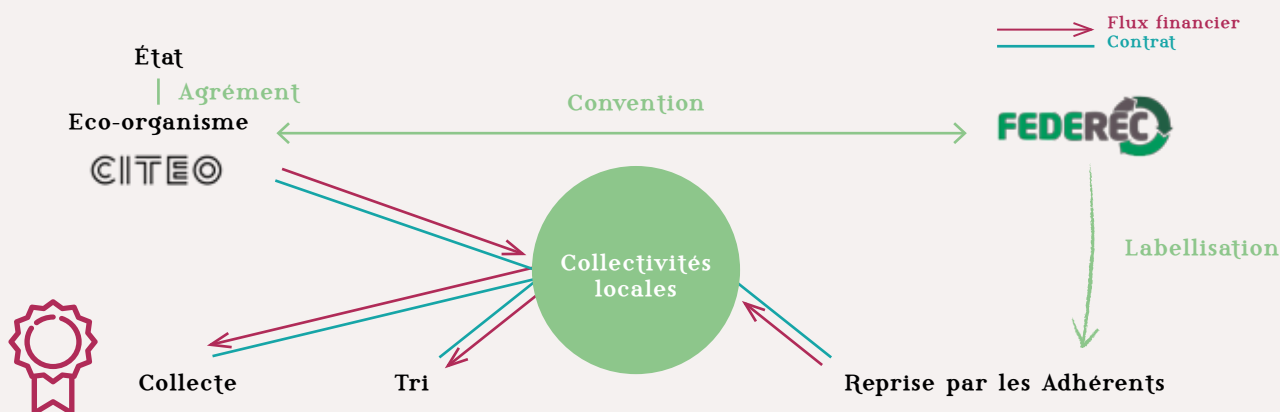
Avec la publication du nouveau cahier des charges en 2017, pour la période 2018-2022, sur le barème F, FEDEREC a labellisé ses Adhérents selon les modalités et les engagements de la nouvelle Convention entre les fédérations FNADE/FEDEREC et l'éco-organisme.

EN 2018

FEDEREC a poursuivi la labellisation, au sein de ses adhérents : les opérateurs en capacité de reprendre les déchets d'emballages ménagers auprès des collectivités locales. FEDEREC anime et assure le suivi du réseau d'opérateurs et s'engage à prendre le relais sous quinze jours dans le cas d'une défaillance d'un repreneur. Il y a 85 entités labellisés par FEDEREC.

PERSPECTIVES 2019

Des travaux seront réalisés pour prendre en compte, dans la convention, puis dans les contrats de labellisation, les modifications du cahier des charges d'agrément prévues par l'arrêté du 4 janvier 2019 portant, essentiellement, sur les standards plastiques. En effet, un nouveau standard et une nouvelle option de reprise par l'éco-organisme pour ce standard, sont mis en place.



Eco - bois

En 2014, le premier arrêté français sur les critères fixant la Sortie du Statut de Déchet (SSD) des broyats d'emballages en bois pour les installations de combustion 2910-A a été publié (arrêté du 29/07/2014). Cet arrêté a été l'aboutissement des efforts conjoints de l'ensemble de la filière bois. Réunis au sein de la structure ECO-BOIS, ces acteurs (CIBE, FEDENE, FNB, SER/FBE, FEDEREC) ont travaillé dans le but de proposer des offres d'accompagnement aux professionnels.

Au terme de l'année 2018, 139 sites étaient **certifiés grâce au référentiel ECO-BOIS** et peuvent donc bénéficier de la SSD. Les conventions avec les organismes certificateurs étant arrivées à leur terme, un



avenant d'un an leur a été adressé dans l'attente des évolutions potentielles du référentiel de certification et/ou de l'arrêté ministériel en 2019.

En effet en septembre 2018, ECO-BOIS accompagnée de l'ADEME, a rencontré la Direction Générale de la Prévention des Risques afin de proposer quelques pistes d'évolution du dispositif basées sur le retour d'expérience de la mise en œuvre opérationnelle de l'arrêté. Enfin, 2019 sera l'année du renouvellement de la présidence de l'association, aujourd'hui assurée par Louis DE REBOUL, vice-Président de FEDEREC Palettes & Bois.

Former pour performer :
FORMAREC est le partenaire formation des professionnels du recyclage.



Plus de **30**
sessions de formation
inter et intra-entreprise
soit près de **100**
participants à Paris et
en région



1 Comité pédagogique et
scientifique composé de
dirigeants et DRH de la
profession, des formateurs
qualifiés, experts du
secteur du recyclage

85% de taux de
satisfaction
générale

Lieu
d'intervention :
FRANCE



Domaines d'intervention

MÉTIERS DU RECYCLAGE :

- Nouvel arrivant dans le secteur du recyclage
- Parcours jeune manager
- Parcours manager intermédiaire

EXPERTISES ET TECHNOLOGIES :

- Recycler le verre, les papiers-cartons, les métaux, les plastiques, les bois-palettes
- Filières à Responsabilité Élargie du Producteur
- Transferts Transfrontaliers des Déchets
- BREF Traitement des déchets

QUALITÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT :

- Santé & sécurité et bonnes pratiques
- Normes ISO 9001, 14001, 45001
- Gestion des incidents et arbres des causes

COMMERCIAL :

- Appel d'offre public applicable au 01/04/2019
- Relations avec les collectivités
- Évaluation environnementale du recyclage

RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT :

- Management d'équipe et nouvelles générations
- Management de projet
- Parcours manager intermédiaire

RÉGLEMENTATION :

- Droit des déchets
- Installations Classées pour la protection de l'environnement
- Meilleures Techniques Disponibles
- Déclaration ADEME-VHU

OUTILS NUMÉRIQUES :

- Logiciel CO2
- Plateformes GISTRID, SYDEREP, GEREP



Année 2017

Pour l'année 2017, FEDEREC a présenté des comptes positifs à l'occasion de son Assemblée Générale qui s'est tenue à Trouville en juin 2017.

PART DES COTISATIONS

Les cotisations nationales se sont élevées à 1000 K€ et les cotisations des Syndicats régionaux à 795 K€.

La part des cotisations sur les ressources de la Fédération s'élève ainsi à 65%.

ÉVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION

En 2017, les charges d'exploitation augmentent de 7 % et traduisent le besoin de renforcer l'action de FEDEREC sur ses axes de développement : influence, gestion du dialogue social, organisme de formation.

En parallèle les recettes de FEDEREC ont augmenté en 2017, du fait de la montée en puissance du Club Partenaires et du succès des événements organisés par la Fédération.



Année 2018

Pour l'année 2018, FEDEREC a présenté ses comptes à l'occasion de son Assemblée Générale qui s'est tenue à Bordeaux en juin 2018.

PART DES COTISATIONS

1822 K€ répartis à parts égales entre les cotisations nationales et régionales.

La part des cotisations sur les ressources de la Fédération s'élève ainsi à 72%.

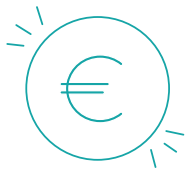
Le Club Partenaires continue sa progression avec 53 partenaires fournisseurs et consommateurs en 2018.

ÉVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION

En 2018, les charges d'exploitation augmentent légèrement de 1,1 %, avec cette année un budget important consacré aux filières et notamment à la conduite d'une étude sur la filière CSR (Combustibles Solides de Récupération).

Ressources Fédération :

2545
k€

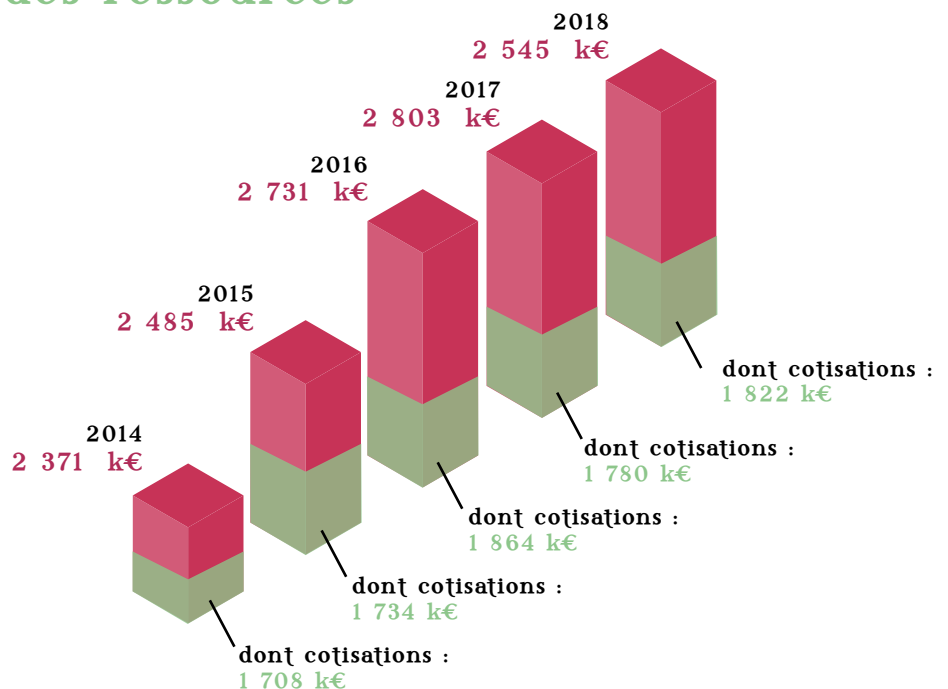


dont cotisations
1822 k€

soit
72 %

dont cotisations :
723 k€
d'autres ressources

Evolution des ressources



Indicateurs environnementaux



22,5 Mt
de CO₂ évitées



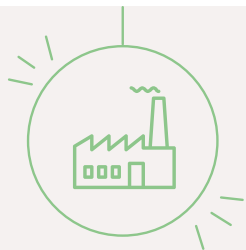
100 %

des émissions
annuelles du transport
aérien français

=

20 %

des émissions
annuelles du parc
automobile français



124 TWh
évités (11 Mtep)



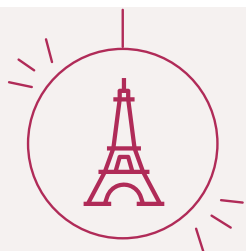
18

réacteurs nucléaires
en France

=

80 %

de la consommation
électrique de l'ensemble
des foyers français



Le recyclage des ferrailles en
France représente l'équivalent

de **1200** Tour Eiffel ou
300 Porte-avions Charles
de Gaulle



77 %

d'économie d'énergie réalisée grâce
au recyclage du carton

LES CHIFFRES-CLÉS DU RECYCLAGE

Indicateurs économiques



105 Mt
de matière collectée



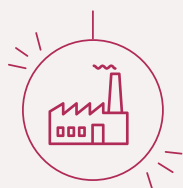
9,05 Mrds
de chiffre d'affaires *



521 M€
d'investissements

* CA de prestation de l'enlèvement des déchets de BTP inclus

Indicateurs sociaux



1 100 entreprises de recyclage

2 050 établissements



28 356 emplois directs non délocalisés
dont

87 % de CDI

FEDEREC

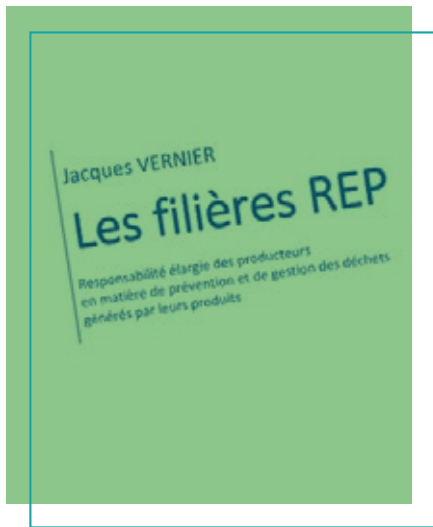
JUILLET

**LES
TEMPS
FORTS**

Engagements volontaires des entreprises du recyclage et des metteurs en marché quant à l'incorporation de plastiques recyclés

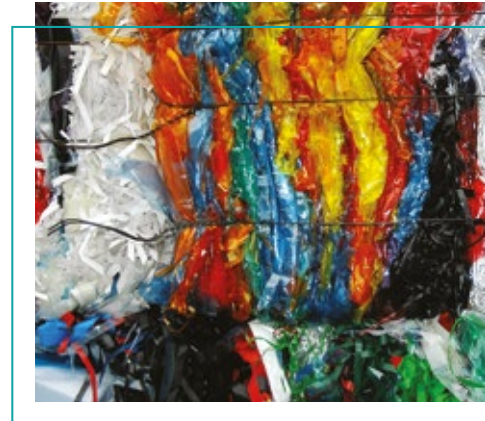
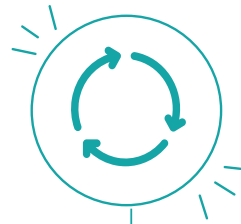
MARS

Publication du rapport Jacques Vernier sur les filières REP



MAI

Adoption du Paquet Économie Circulaire



2018

**Feuille
de route** économie
circulaire

AVRIL

Publication de la Feuille de Route Économie Circulaire



DÉCEMBRE

Accord entre les instances européennes sur la Directive relative à l'utilisation des plastiques à usage unique

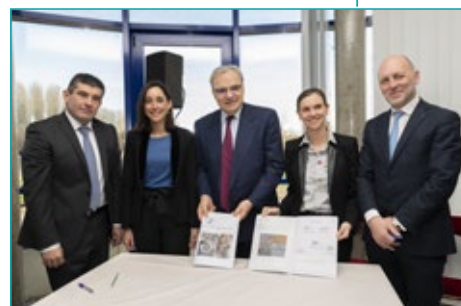


Adoption de la Loi de Finances 2019

PLF2019
PROJET DE LOI
DE FINANCES
2019

2019

JANVIER



Signature du Contrat Stratégique de Filière « Transformation et Valorisation des Déchets »

OCTOBRE



Audition de FEDEREC au Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) et à l'Assemblée nationale sur le recyclage des métaux stratégiques



Mobilisation de FEDEREC face aux difficultés rencontrées pour le stockage des déchets ultimes

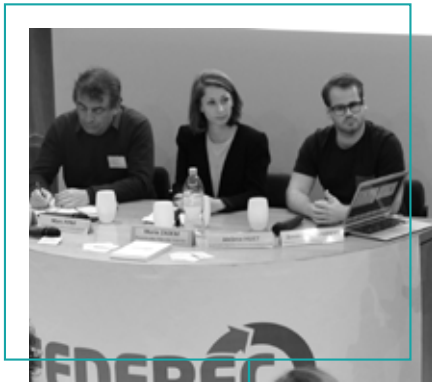
FEDEREC

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Remise de prix « Je filme le métier
qui me plaît » au Grand Rex par la
Commission Jeunes FEDEREC

MARS

Nocturne*7 / Entreprises du recyclage :
quel indicateur pour valoriser
votre impact environnemental et
sociétal avec BIOM



AVRIL

Nocturne*8 : Les métaux rares
menacent-ils la transition
énergétique avec Guillaume Pitron



2018

MARS



FEDEREC ambassadrice de la 1^{ère} Journée
Mondiale du Recyclage initiée par le BIR

MAI



NOVEMBRE

Nocturne#9 : Le recyclage : quels leviers économiques pour lutter contre le dérèglement climatique avec Audrey Pulvar



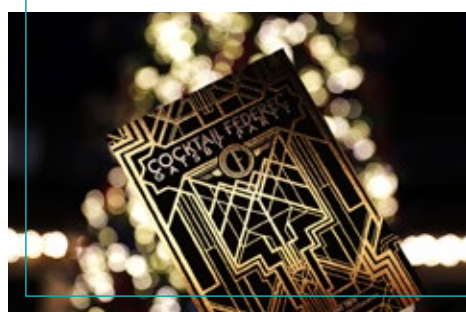
POLLUTEC 2018

FEDEREC @ Pollutec Lyon



2019

DÉCEMBRE



Cocktail FEDEREC

OCTOBRE

Conférence de presse Les chiffres-clés du secteur du recyclage



JUIN



Journée des Partenaires en région Occitanie organisée sur le site Decons

Remise du Trophée d'Argent à notre film « Adoptez le bon geste, recyclez » à l'occasion des Deauville Green Awards

Le 23 avril dernier, le Premier ministre, Edouard PHILIPPE et la Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Transition écologique et solidaire, Brune POIRSON, ont annoncé les mesures de la Feuille de Route Économie Circulaire à l'occasion d'un déjeuner à l'Hôtel de Matignon où FEDEREC était présente. Au nombre de 50, ces mesures sont issues de 6 mois de concertation de l'ensemble des parties prenantes.

Ce document est structurant pour notre secteur car il sera retranscrit en droit via la voie réglementaire et par un Projet de loi « économie circulaire » attendu au second semestre 2019.

À la suite de la publication de la FREC, FEDEREC, notamment via la Confédération des métiers de l'environnement (CME), a fait connaître à la presse et aux pouvoirs publics son analyse et ses attentes sur :

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INCORPORATION DE MATIÈRE PLASTIQUE RECYCLÉE

→ FEDEREC a salué cet objectif, traité pour la première fois avec autant d'ampleur par les pouvoirs publics. La filière a interpellé le Gouvernement sur la nécessité de prévoir des moyens plus ambitieux que les engagements volontaires d'incorporation. En effet, au regard des objectifs attendus par l'Union européenne, il serait pertinent de prévoir un mécanisme économique incitatif à l'incorporation. FEDEREC a alors activement travaillé à la définition d'un mécanisme de marché inspiré des certificats d'économie d'énergie (CEE) ou encore des certificats d'économie de produits phytosanitaires (CEPP). Ces travaux se poursuivront en liens étroits avec l'ADEME en 2019 avec l'objectif de voir ancrer dans le Projet de loi économie circulaire une expérimentation de ce dispositif spécifiquement sur le plastique recyclé, par résine et par secteur.

L'ÉCO-CONCEPTION

→ La FREC vient confirmer la dynamique vers l'éco-conception en renforçant et généralisant le mécanisme de l'éco-modulation dans le cadre des filières REP. En parallèle, FEDEREC plaide pour la création du Centre d'Expertise du Recyclage (CER) qui réunirait l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur (collectivités, entreprises du recyclage, metteurs en marché, ONG, ADEME, pôle de compétitivité etc) autour de la recyclabilité en conditions réelles d'un produit. Cette structure mettrait un terme à un travail aujourd'hui trop en silos, nuisible à la performance environnementale de la France.

LES FILIÈRES REP

→ La question des filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) occupe une part importante de la FREC qui s'inspire du rapport publié en mars 2019 par Jacques VERNIER.

Tout d'abord, elle propose la création des REP articles de sport, de loisirs, de bricolage et de jardin, et jouets ainsi que la REP mégots. Sur l'ensemble de ces créations, FEDEREC a demandé la réalisation d'une étude d'impact en amont afin de mettre en avant les impacts économiques et éviter tout recoupement avec les objets déjà traités et recyclés par les entreprises du recyclage.

→ La FREC prévoit également l'extension des REP DDS, Véhicules Hors d'Usage (VHU) et emballages professionnels. Sur cette dernière, FEDEREC, en lien avec la CME, a proposé au Gouvernement un format de REP sans éco-organisme permettant de garantir à l'État la remontée de données, ainsi que l'amélioration des performances grâce à un plan pluriannuel. Aujourd'hui, le lien « B to B » sur la gestion de ce type de déchets est efficace et doit être conservé.

→ Enfin, concernant la gestion des déchets du bâtiment, FEDEREC a participé tout au long de l'année à la réflexion sur la gratuité de la reprise de ces déchets et à la mise en place d'une REP. Avec de nombreuses autres fédérations, une étude a été lancée permettant d'analyser plusieurs *scenarii* d'amélioration de la gestion de ces déchets.

LA SSD (SORTIE DU STATUT DE DÉCHET) HORS ICPE

→ La FREC prévoit de faciliter la Sortie du Statut de Déchet (SSD) en l'ouvrant aux installations qui ne seraient pas des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). FEDEREC a alerté les pouvoirs publics sur la dangerosité de cette mesure en termes de traçabilité et de distorsion de concurrence.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE « COMBUSTIBLES SOLIDES DE RÉCUPÉRATION » CSR

→ Oublié de la FREC, le développement de la filière CSR est une priorité pour atteindre l'objectif de division par deux de l'enfouissement. FEDEREC se mobilise pour qu'un objectif de consommation à horizon 2025 soit ancré dans le Projet de loi « économie circulaire ».



L'année 2018 a été riche en actualité pour les Transferts Transfrontaliers de Déchets (TTD). En plus de la poursuite progressive des restrictions chinoises, elle a été marquée par la proposition de la Norvège de modifier la Convention de Bâle.

Restriction des importations chinoises

La fermeture progressive des frontières chinoises aux importations de Matières Premières issues du Recyclage, entamée en 2017, devait se poursuivre avec de nouvelles restrictions en 2018.

En avril de cette année, était donc annoncée l'interdiction ou la restriction (avec des taux d'impuretés très bas) à l'export de **32 types de déchets** (déchets de plastique, VHU compactés, moteurs électriques, bois (granulés), déchets d'inox, déchets de titane...) en deux séries : 16 types de déchets au 31 décembre 2018, 16 autres au 31 décembre 2019.

Les conséquences déjà perçues l'an dernier n'ont fait que se confirmer, c'est-à-dire une saturation du marché dans certaines filières (plastiques, papier/carton notamment), suivie d'une baisse des prix à la vente des Matières Premières issues du Recyclage et d'un surstockage sur les centres de tri.

Malgré une hausse de la qualité des Matières Premières issues du Recyclage et la création de nouvelles capacités pour les recycler, il est à craindre que l'excédent, conséquence des restrictions chinoises, ne sera pas absorbé à court terme.

Toutefois, des mesures incitatives lancées par les États, comme l'incorporation de Matières Premières issues du Recyclage dans les nouveaux produits, ou d'autres mesures s'inscrivant dans une logique d'économie circulaire, ou encore de développement du marché du recyclage au sein de l'Union Européenne (« Sortie du Statut de Déchet » européenne), permettent d'avoir confiance en l'avenir.



Proposition norvégienne

Un fait marquant du mois de septembre 2018, fut la **proposition par le Gouvernement norvégien** à l'occasion de la conférence des parties (COP) de la Convention de Bâle, de modifier le texte qui régit les transferts transfrontaliers de déchets entre les États parties à cette Convention.

La Norvège propose que certains **déchets de plastique, actuellement en liste verte** et donc soumis à une simple procédure d'information (« annexe 7 »), fassent l'objet d'une **attention spéciale, avec une procédure beaucoup plus lourde et longue : la notification.**

Cette modification ne s'appliquerait pas, selon les termes de cette proposition, aux résines de plastique **non mélangées**, pouvant être recyclées immédiatement après un **traitement mécanique minimal**, qui seraient alors maintenues sous le code B3010, en liste verte.

L'objectif affiché de cette possible modification de la Convention de Bâle est, selon le Gouvernement norvégien, de lutter contre la pollution marine par les plastiques, en améliorant le contrôle des transferts transfrontaliers de déchets et en limitant les quantités de déchets plastiques exportées qui ne pourraient pas être recyclées par les pays importateurs, principalement asiatiques.

Devant l'ampleur des risques pour le recyclage du plastique, le manque de moyens humains et financiers, tant du côté de l'administration (PNTTD) que des entreprises, pour gérer ces nouvelles contraintes à l'export, FEDEREC s'est mobilisée.

Elle a ainsi rencontré les représentants de la France à la Convention de Bâle afin de faire valoir les intérêts de ses Adhérents. FEDEREC a demandé, par exemple, à ce que des marges d'impuretés soient fixées afin que le code B3010 puisse s'appliquer de manière rationnelle, et que les restrictions envisagées **ne s'appliquent pas à l'espace intra-communautaire de l'Union européenne. La position a été partagée et reprise au sein de EuRIC.**

La conférence des parties qui devra discuter de cette modification et éventuellement voter celle-ci, se tiendra du 29 avril au 10 mai 2019, à Genève.

Chiffres clés



378 000 t

Exports directs de MPIR papiers cartons de la France vers la Chine. = 5% des 7,2 millions de tonnes collectées en France en 2016.



7,3 Mt

de matière plastique importée en Chine dont 2,6 Mt en provenance de l'Europe.



SIGNATURE DU CONTRAT DE FILIÈRE « TRANSFORMATION ET VALORISATION DES DÉCHETS »

Le 18 janvier 2019, les Secrétaires d'État Madame Brune POIRSON et Madame Agnès PANNIER-RUNACHER, ont signé, aux côtés de la filière de la gestion des déchets le Contrat Stratégique de Filière (CSF) « Transformation et Valorisation des déchets ». Sous la tutelle du Premier ministre, ce contrat engage l'État et la filière à travailler sur des projets structurants. Jean-Philippe CARPENTIER, Président de FEDEREC, est vice-Président du CSF.

6 projets ont été jugés prioritaires pour structurer une filière de la gestion des déchets à même de relever les défis environnementaux et industriels et faire ainsi de la France le véritable leader de la Transition écologique et solidaire :

1. DÉVELOPPER L'INCORPORATION DE MATIÈRES PREMIÈRES ISSUES DU RECYCLAGE.

→ Un travail conjoint entre les industriels du recyclage et les industries utilisatrices de matières sera réalisé, visant à adapter au plus juste la qualité des Matières Premières issues du Recyclage aux attentes réelles des utilisateurs et à améliorer durablement la compétitivité économique des Matières Premières issues du Recyclage par rapport aux matières vierges.

2. ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DES BESOINS EN VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES FRACTIONS NON RECYCLABLES (COMBUSTIBLES SOLIDES DE RÉCUPÉRATION – CSR).



→ Ce projet vise à permettre l'émergence d'une véritable filière CSR, qui peine à émerger en France à la différence d'autres pays européens, en raison, notamment, de son manque de compétitivité par rapport aux énergies fossiles. Prometteuse à plusieurs égards, cette filière permettra d'apporter une solution de substitution aux énergies carbonées et détournera des tonnages du stockage de déchets.

3. ACCOMPAGNER LES ACTEURS SUR LA RECYCLABILITÉ

→ L'éco-conception, plus particulièrement la recyclabilité réelle d'un produit, est la première étape vers une économie circulaire. Aujourd'hui, les acteurs travaillent encore trop en silos, rendant très difficile l'anticipation de la fin de vie des produits. Ce projet a vocation à aboutir à la création d'un centre d'expertise à même d'identifier, puis de réduire drastiquement les quantités de produits manufacturés non recyclables mis sur le marché et éviter, ainsi, de reproduire les écueils du PET opaque.

4. ACCÉLÉRER LA ROBOTISATION DES CENTRES DE TRI ET DE RECYCLAGE

→ L'enjeu de la robotisation des centres de tri est d'augmenter les cadences et la qualité du tri tout en améliorant les conditions de travail des opérateurs. Il est aujourd'hui stratégique de s'appuyer sur l'innovation, la recherche et développement, l'intelligence artificielle, le deep-learning (apprentissage automatique) et le big data.

5. ACCÉLÉRER LA CROISSANCE DES ENTREPRISES ET DÉVELOPPER LA PRÉSENCE À L'INTERNATIONAL AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE ENVERS LES PME

→ Pour créer un vrai leadership de notre industrie, il faut renforcer les synergies entre ses différents représentants. Le contrat de filière propose l'accompagnement d'une promotion de croissance des PME via l'accélérateur PME de la BPI ainsi que via Stratexio.

6. ACCOMPAGNER LES MÉTIERS ET L'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES

→ Dans un contexte en transformation permanente, l'un des enjeux majeurs pour les branches est de définir de manière prospective les évolutions des emplois en lien avec les mutations, surtout numérique, du secteur.

Ce contrat de filière présente la particularité d'un fonctionnement très opérationnel grâce à des appels d'offres sur chaque projet.

MOBILISATION DE FEDEREC SUR LA SATURATION DES CAPACITES DE STOCKAGE DES DECHETS ULTIMES

Alertée par ses Adhérents, FEDEREC s'est fortement mobilisée dès octobre 2018 pour trouver une issue positive à la saturation des capacités de stockage des déchets ultimes. La division par deux de l'enfouissement prévue par la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) d'ici 2025 est progressivement appliquée dans les plans régionaux de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) et dans les arrêtés préfectoraux fixant les autorisations annuelles d'enfouissement. En parallèle, les exutoires pour les déchets ultimes détournés de l'enfouissement ne sont pas développés en conséquence. De nombreuses entreprises de recyclage ont été en grande difficulté, certaines d'entre elles ont été contraintes d'arrêter leur activité.

Au total, 8 millions de tonnes de déchets devront être détournés de l'enfouissement d'ici 2025. Il est donc urgent de développer et créer des filières de recyclage, ainsi que de déployer

la filière « Combustibles Solides de Récupération » CSR. FEDEREC a également demandé un décloisonnement régional dans les zones particulièrement tendues afin d'acheminer les déchets ultimes vers des installations d'enfouissement présentant encore des capacités. À court terme, FEDEREC a alerté les pouvoirs publics sur la nécessité d'allouer des capacités supplémentaires afin de gérer l'urgence et ainsi éviter une crise économique, sanitaire et environnementale.

FEDEREC a accompagné les fédérations régionales, plus précisément FEDEREC Est et FEDEREC Sud-Méditerranée, dans leurs échanges avec les autorités locales, Préfets, Conseil régional et DREAL. Au niveau national, Ministres, Direction générale de la prévention et des risques, Direction générale des entreprises et parlementaires ont été mobilisés sur ce sujet.

La loi de Finances 2019 comporte un important volet
« fiscalité écologique ». Deux mesures concernent
directement les entreprises du recyclage.



La première mesure sera d'augmenter la trajectoire de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) Déchets à compter de 2021. FEDEREC a salué cette augmentation qui a pour objectif de rendre le recyclage plus compétitif que l'enfouissement ou l'incinération des déchets.

La seconde mesure prévoit de supprimer le taux réduit TICPE (Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques) sur le gazole non routier dont bénéficie les entreprises du recyclage. FEDEREC a alerté le Gouvernement sur les impacts économiques d'une telle mesure et sur la brutalité de son entrée en vigueur (janvier 2019). Pour garantir une certaine visibilité économique, FEDEREC a demandé le report de cette entrée en vigueur. *In fine*, cette suppression a été abandonnée et le taux réduit est maintenu pour l'année 2019.

La Confédération des Métiers de l'Environnement (CME)
a été créée par FEDEREC et la FNADE afin de porter plus
fortement au niveau politique les messages communs
aux deux fédérations. Sous la présidence de Dominique
MAGUIN, elle est active depuis avril 2018 avec l'arrivée de
Roland MARION en tant que Délégué Général.

En 2018, la CME a mené, en concertation avec les fédérations constitutives, les actions suivantes :

1. REACTION À LA SUITE DE LA PUBLICATION DE LA FEUILLE DE ROUTE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Courrier commun aux décideurs publics et communiqué de presse conjoint.

2. COORDINATION DES FÉDÉRATIONS SUR LES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES D'INCORPORATION DE PLASTIQUES RECYCLÉS

Engagement d'une seule voix à répondre (disponibilité et qualité des MPIR) aux engagements d'incorporation des metteurs en marché.

3. INTERFACE POUR LA CRÉATION DU COMITE STRATÉGIQUE DE FILIÈRE (CSF) « TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS »

Reconduction du GT Valorisation industrielle des déchets devenu CSF Valorisation et traitement des déchets (tutelle du Premier ministre)

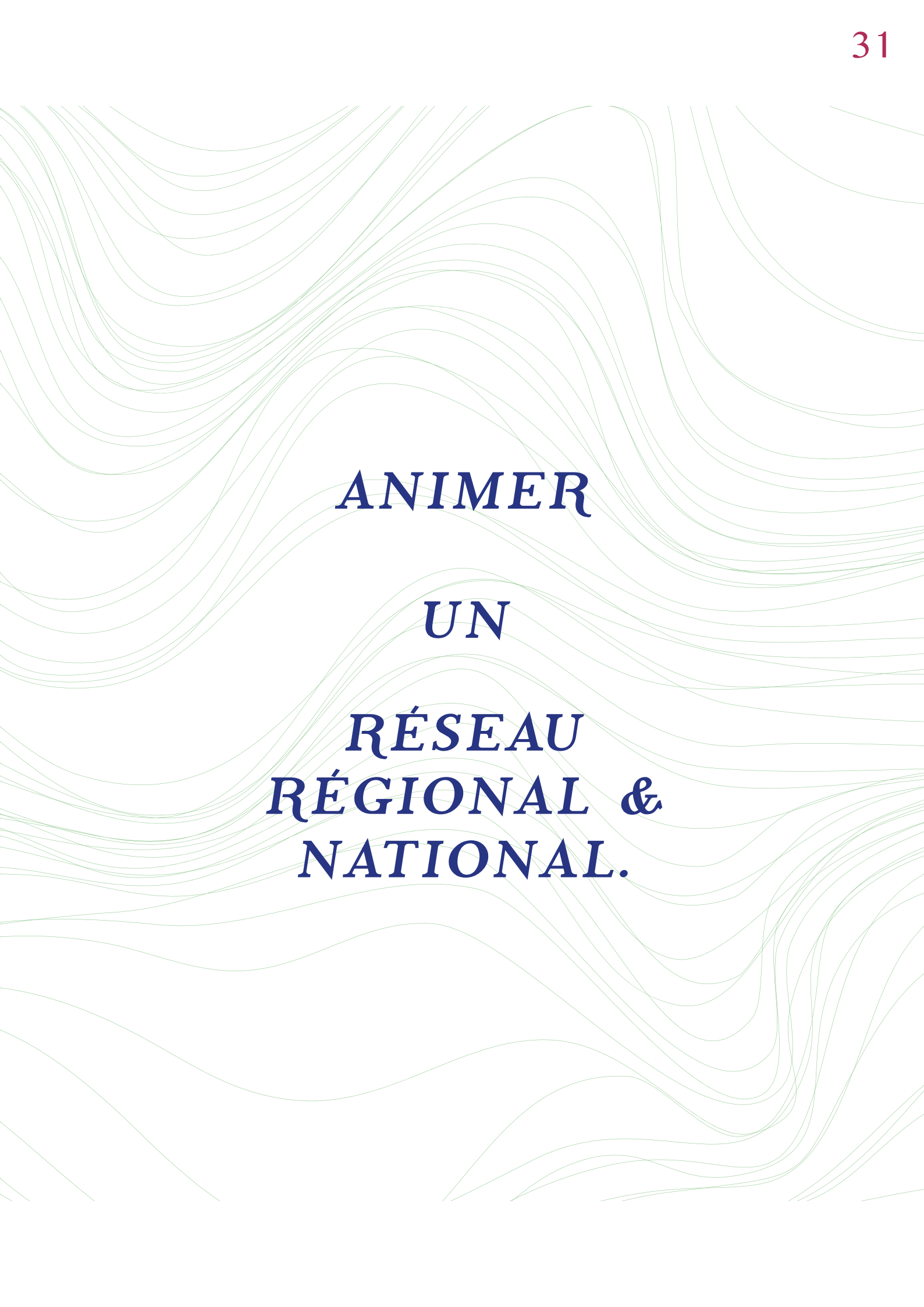
4. CONCERTATION SUR LES ENJEUX LIÉS AUX REP

En réponse aux propositions de la FREC de créer/étendre certaines REP, la CME a coordonné le travail des fédérations pour proposer des modèles efficaces permettant de maintenir le lien « B to B » performant et vertueux.





2.



**ANIMER
UN
RÉSEAU
RÉGIONAL &
NATIONAL.**

Matthieu CHARREYRE
Président de FEDEREC Centre & Sud-Est



- 73% d'entreprises de moins de 20 salariés
- environ 5300 employés
- 3,66 M_t CO₂ eq & 18,7 TWh économisées grâce au recyclage
- environ 15 M_t de déchets collectés et recyclés (15 % du total national) *

* Chiffres-clés Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne Franche-Comté

Bilan 2018

FEDEREC Centre & Sud-Est s'est une nouvelle fois illustrée par son dynamisme en mobilisant toutes les énergies au travers de ses réunions auxquelles ont participé de nombreux Adhérents, et en représentant et défendant les intérêts de la profession auprès de nombreuses institutions publiques.

Avril 2018 : Précurseur de la représentation FEDEREC dans le cadre de la mise en place des PRPGD (Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets), FEDEREC CSE a organisé une réunion d'information au Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes à Lyon.

La visite de l'Hôtel de Région a été suivie d'une présentation des travaux d'élaboration du PRPGD et les 50 participants ont pu échanger avec les personnes en charge de ce dossier à la Région.

Juin 2018 : la traditionnelle Assemblée Générale s'est tenue à Vonnas, chez Georges Blanc, réunissant près de 90 personnes. Un point d'activité de chacune des filières a été présenté aux participants.

Octobre 2018 : une réunion d'information, à laquelle ont participé plus de 60 personnes s'est tenue au Hameau du Vin – Georges Duboeuf. Les sujets d'actualité (FREC, filières, transferts transfrontaliers, etc..) ont été présentés.

Novembre 2018 : FEDEREC CSE a organisé sa traditionnelle soirée de gala dans le cadre de Pollutec. Plus de 170 personnes se sont réunies au Groupama Stadium, stade de l'Olympique Lyonnais, et ont pu profiter des magnifiques infrastructures en visitant les installations et foulant la pelouse de ce lieu mythique.

Notre participation active à de nombreuses réunions de préparation des PRPGD pour les régions Auvergne Rhône-Alpes et Bourgogne Franche-Comté a permis de clairement identifier FEDEREC parmi les experts référents des métiers du recyclage.

2018 a également vu l'arrivée de 3 nouveaux administrateurs au conseil d'administration de la région, et a permis à Matthieu CHARREYRE, déjà très impliqué dans la vie du syndicat régional, de parfaire sa connaissance des dossiers en cours, et lui a valu en décembre de cette année de présenter sa candidature au terme du mandat de Florent COLON et d'être élu à la Présidence du syndicat régional.

Perspectives 2019

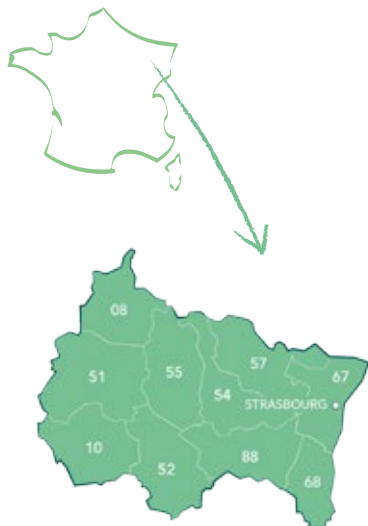
En écho aux processus en cours au niveau national, notre Région traverse une période charnière, marquée par l'évolution du modèle actuel, en faveur du recyclage et de la valorisation des matières, au détriment de l'élimination des déchets. Les PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets) des deux régions Auvergne Rhône-Alpes et Bourgogne Franche-Comté sont en cours de finalisation (les enquêtes publiques qui doivent conclure leurs parcours d'élaboration doivent avoir lieu en 2019). Ces documents structurants définissent le cadre dans lequel nos entreprises évoluent au quotidien et pour les années à venir. Ils organisent le renforcement du tri, du recyclage et/ou de la valorisation. Il est bien évident que nous approuvons cette orientation : c'est le cœur de notre métier depuis toujours. Mais il faut aussi que ce processus se fasse à un rythme et dans des conditions économiques et techniques compatibles avec nos moyens et nos contraintes régionales. Nous devons continuer de participer activement aux débats et les influencer. La connaissance par FEDEREC CSE des particularités, des contextes et des problèmes locaux est donc primordiale.

Nous devons entretenir et faciliter cette circulation des informations pour être plus efficaces. La proximité avec chacun est un des enjeux de 2019. Nos deux réunions d'information et notre Assemblée Générale de Juin seront l'occasion d'échanges qui seront mis à profit dans ce sens. Il nous faut aussi continuer à mettre en avant les services dédiés aux Adhérents par la Fédération. Ils sont nombreux et précieux.

Ils permettent de rester informés et de s'adapter aux mutations en cours, et ils participent à rompre l'isolement qui guette chacun, pris par la pression du quotidien. Parmi ceux-ci, FORMAREC propose un large panel de formations ciblées sur nos métiers. Des sessions ont déjà été organisées dans nos locaux de Lyon et d'autres pourraient avoir lieu de manière décentralisée au plus près de chacun. Il nous faut absolument utiliser cet outil. Enfin, 2019 doit nous permettre de consolider et de développer notre influence, en fidélisant nos Adhérents et en recrutant de nouveaux. C'est le rôle de chacun de mettre en avant notre Fédération et sa valeur ajoutée, pour continuer de servir, d'influencer et de représenter.

« FEDEREC Est est devenue «Conseiller entreprise école» et s'est engagée à mobiliser son réseau de professionnels pour aider et accompagner les jeunes dans leurs projets d'orientation. »

Thierry DE CHIRÉE
Président de FEDEREC Est


99

entreprises
pour 185
sites

- **72%** d'entreprises de moins de 20 salariés
- environ **2372** employés
- **3,27** Mt CO₂ eq & **11,55** TWh économisées grâce au recyclage
- environ **8,39** Mt de déchets collectés et recyclés (10.3% du total national) *

Bilan 2018

L'année 2018 s'est portée sur trois axes majeurs : la consolidation des liens que nous avons avec la Région, notamment dans le cadre du PRPGD ; une ouverture sur les métiers du recyclage auprès de l'Académie Grand Est ; la communication, en particulier auprès des institutionnels. Lors de notre Assemblée Générale, qui s'est déroulée en mai à Ribeauvillé, Monsieur Jean-Paul OMEYER, Vice-Président du Conseil Régional Grand Est et Madame Denise BUHL, Conseillère régionale Grand Est sont intervenus pour rappeler les grandes lignes de la loi NoTRe et remercier FEDEREC de sa contribution à l'élaboration du PRPGD. Cette réunion nous a permis de présenter notre actualité, nos problématiques et d'échanger avec la Région. Sur le sujet BREF (Best Available Techniques Reference document), la DREAL nous a demandé d'intervenir lors d'une réunion d'information auprès des entreprises concernées.

En Septembre, nous avons signé une convention avec la Région Académique Grand Est afin de développer les relations entre l'école et le monde professionnel. FEDEREC EST est devenue « conseiller entreprise école » et s'est engagée à mobiliser son réseau de professionnels pour aider et accompagner les jeunes dans leur projet d'orientation. Je remercie d'ailleurs nos administrateurs volontaires dans cette démarche. Afin de développer notre communication régionale, nous avons édité une plaquette présentant un aperçu des chiffres du recyclage sur notre région et une carte situant nos Adhérents. Nous avons également publié notre « première » Newsletter, à paraître deux fois par an selon l'actualité et nous avons participé au salon des Industries du Futur à Mulhouse en Novembre.

En octobre, nous avons été reçus sur le site de SIBELCO GREEN SOLUTIONS à Saint-Menge (88) et sur le site la Verrerie O-I, premier fabricant de verre. Une visite qui nous a permis d'illustrer concrètement la boucle de l'économie circulaire.

Perspectives 2019

Nous souhaitons poursuivre notre développement sur le plan de la communication externe en publiant notre actualité par le biais de notre Newsletter et en poursuivant notre participation à des salons.

Notre région est vaste, il nous faut rayonner sur tous les départements du Grand Est, c'est pourquoi, contrairement aux autres années, nous quitterons l'Alsace et organiserons notre Assemblée Générale dans l'Aube afin d'aller à la rencontre de nos Adhérents. Nous avons également la volonté d'organiser des réunions de présentation de FEDEREC auprès des prospects dans les différents départements du Grand Est.

Nous suivrons attentivement les évolutions du PRPGD qui devrait être validé en cours d'année. Nous aimerions également dans les mois à venir, consacrer une place plus importante aux jeunes au sein de notre Conseil d'Administration et lors de nos réunions ce qui nous permettra de faire progresser la vision du métier et d'apporter de nouvelles perspectives. Je profite de ce temps de parole pour remercier nos Adhérents et administrateurs de leur implication à nos côtés.

*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC.

FEDEREC

HAUTS-DE-FRANCE

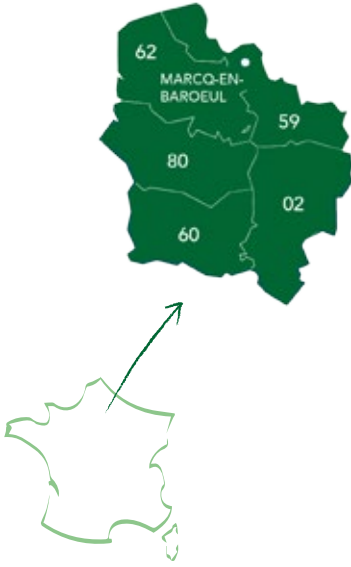
« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. »

Frédéric DUTRIEZ

Président de FEDEREC Hauts-de-France



- 66% d'entreprises de moins de 20 salariés
- environ 4026 employés
- 3,67 Mt CO₂ eq & 15,9 TWh économisées grâce au recyclage
- environ 9,83 Mt de déchets collectés et recyclés (9,5% du total national) *



Bilan 2018

L'année 2018 a été marquée par l'élection du nouveau Président régional, Frédéric DUTRIEZ, administrateur de longue date de FEDEREC Hauts-de-France et dirigeant de l'entreprise Lumiver, spécialisée dans la collecte le traitement et la valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques et transit des déchets dangereux. Le passage de témoin entre Bertrand DOOLAE GHE, président sortant et son successeur, lors de l'Assemblée Générale du mois de juin, a été un moment fort et symbolique sur le plan des valeurs humaines et de l'engagement des élus.

D'autres temps forts ont ponctué cette année, notamment les rencontres régionales entre les Adhérents qui restent très appréciées. Ce fut le cas de la visite de l'entreprise Wee Metallica, spécialisée dans les métaux rares, et des Ports de Lille, lieu stratégique en termes de transport et de logistique sur la métropole lilloise.

Le syndicat régional continue par ailleurs de favoriser les échanges et la coopération avec les élus et les institutionnels, en témoigne ainsi la visite de site du groupe Baudalet par la députée Jenifer TEMMERMAN en février 2018 ; l'occasion pour le syndicat de témoigner de l'importance du secteur et de ses enjeux. Cette année aura également été marquée par le dossier Ascoval. Le syndicat a suivi de près l'actualité régionale et délivré un certain nombre de messages en faveur de l'économie circulaire et du rôle du recyclage dans la région. Ce dossier est stratégique pour la région et a dominé largement l'actualité en 2018.

Le recyclage est au cœur des priorités de la Région Hauts-de-France, territoire hautement industriel. Les pouvoirs publics sont conscients du rôle majeur de la profession dans l'économie circulaire et sont aux côtés du syndicat pour accompagner le secteur. Les dossiers portés par la Fédération sont en effet nombreux et intéressent les élus régionaux : économie CO₂, plan climat, stockage des déchets, préservation des ressources naturelles.

La présence du syndicat dans la Région est une force et permet une proximité avec les élus et les permanents des institutions majeures : Conseil Régional, Direccte, Mel, Dreal, Ademe pour en citer quelques uns. Dans le cadre de ces travaux collaboratifs, le Sraddet a été adopté le 28 janvier 2019, fruit d'un travail important entre le syndicat régional et le Conseil Régional durant l'année 2018. Un processus d'enquête publique a été lancé pour 6 mois début 2019.

Perspectives 2019

FEDEREC Hauts-de-France travaille en collaboration étroite avec le Conseil Régional. Celui-ci souhaite porter une expérimentation territoriale sur les certificats de recyclage en s'appuyant sur l'expertise de la Fédération. Nous sommes très heureux de porter cette initiative qui pourrait être déterminante à terme pour nos entreprises en matière de fiscalité et de compétitivité. Le changement d'Opco est également une priorité pour notre syndicat régional et nous ferons en sorte de participer aux évolutions de la formation grâce à notre réseau régional de branches industrielles. Par ailleurs, je souhaite que nous puissions augmenter le nombre de nos Adhérents et partenaires afin de démultiplier notre influence ; un important travail sera également réalisé dans ce sens.

2019 sera une année riche en rencontres régionales à travers nos réunions d'informations et nos événements statutaires, nous ne devons pas perdre cet état d'esprit et cette convivialité qui caractérisent notre profession. Les dossiers sont nombreux et riches, cependant nous sommes très soudés et impliqués dans les travaux réalisés par la Fédération, élus et permanents. Aussi, c'est avec conviction et enthousiasme que notre syndicat régional continuera à faire rayonner les entreprises et leurs collaborateurs dans un contexte économique et social qui nécessite plus que jamais notre investissement.

« FEDEREC Nouvelle-Aquitaine s'inscrit comme l'organisation professionnelle représentant les entreprises de recyclage de la région auprès des pouvoirs publics, dans le cadre de l'ensemble des démarches d'économie circulaire entreprises sur le territoire. »

Diane VIDALIES
Présidente de FEDEREC Nouvelle-Aquitaine



116
entreprises
pour 215
sites

- 72% d'entreprises de moins de 20 salariés
- environ 2806 employés
- 1,36 M_t CO₂ eq & 8,44 TWh économisées grâce au recyclage
- environ 8,81 M_t de déchets collectés et recyclés (8,5% du total national) *

Bilan 2018

FEDEREC Nouvelle-Aquitaine a vocation à animer la vie du syndicat en région et être un relais pour la représentation et la défense des intérêts de nos Adhérents. Pour mener à bien cette mission, un nouveau Conseil d'Administration, qui représente l'ensemble des filières, a été élu le 29 juin. Composé de 13 membres, nous avons eu le plaisir d'accueillir 4 nouveaux administrateurs pour ce mandat, ce qui crée une belle dynamique. Dans le but de favoriser les échanges entre Adhérents, nous avons opté pour une Assemblée Générale bi-régionale et nous avons eu le plaisir de coupler notre manifestation à l'AG de la région Occitanie, ainsi qu'à la Journée des Partenaires sur le site des établissements Decons à Aucamville (31). Ce format a séduit les participants puisqu'ils étaient près de 200 à cette occasion.

Autre relais d'importance, la Commission Jeunes (CJ) Nouvelle-Aquitaine présidée par Frédéric FAGES, forte de ses 14 membres, est notre vivier pour le futur. La CJ organise des réunions et visites de sites tout au long de l'année, et est également en charge de l'organisation de la Plénière de Printemps. Le 22 mars, c'est à Angoulême (16) qu'ils ont proposé une visite de la société William Sabatier Recyclage, suivie d'une intervention sur l'Évaluation environnementale et la présentation du logiciel CO₂.

Puis, lors de la Plénière d'automne, le 16 novembre, nous avons poursuivi notre campagne de communication avec l'organisation de la Conférence de Presse sur les chiffres régionaux du recyclage 2017. Ces actions nous permettent de poursuivre nos actions de lobbying. L'ADEME, Aquitaine Croissance Verte, l'AREC, le Conseil Régional, Nouvel'R et plusieurs journalistes locaux et nationaux ont répondu présents lors de cette matinée.

Enfin, nos actions de lobbying, avec le Conseil d'Administration et le Groupe de Travail Influence se sont déroulées tout au long de l'année. Nous avons pu, grâce à l'engagement de nos administrateurs et Adhérents, représenter FEDEREC à 21 réunions sur 2018.

Perspectives 2019

FEDEREC Nouvelle-Aquitaine regroupe 12 départements sur lesquels sont réparties près de 220 sites et 2 800 salariés. Dans le cadre de la Réforme Territoriale, FEDEREC Nouvelle-Aquitaine s'inscrit comme l'organisation professionnelle représentant les entreprises de recyclage de la région auprès des pouvoirs publics, dans le cadre de l'ensemble des démarches d'économie circulaire entreprises sur le territoire. La région Nouvelle-Aquitaine accueille de nombreuses industries de transformation du bois, notamment dans les Landes. La collecte des déchets organiques est en progression. La collecte de métaux ferreux et non ferreux est faible par rapport à la population et au PIB régional. L'activité BTP en Nouvelle-Aquitaine. Les tonnages de verres collectés augmentent dans la région au même rythme qu'au niveau national. Le verre plat représente une marge de progression.

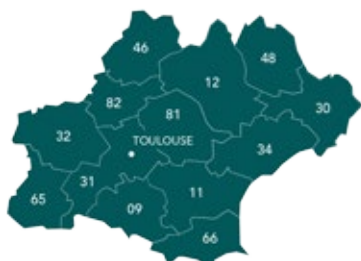
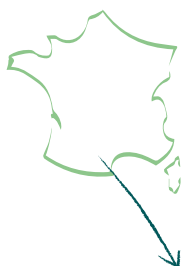
En 2019, nous poursuivrons notre travail de lobbying, notamment auprès de la région, puisque nous siégeons à la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi du plan régional de Prévention et de Gestion des déchets (PRPGD). L'approbation du PRPGD est prévue dans la courant de l'année 2019. Enfin, il faudra également rester vigilant sur la problématique des exutoires de déchets ultimes de nos Adhérents, sur les sites illégaux et/ou tout autres dossiers qui le nécessiterait, et nous continuerons à être le porte-parole de nos Adhérents auprès des autorités locales. Nous poursuivons notre collaboration avec l'Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat (AREC) dans le cadre de l'enquête annuelle destinée à collecter les données chiffrées des entreprises de la Convention Collective.

En début d'année, chaque Administrateur s'est fixé un objectif de recrutement pour 2019. Nous souhaitons développer le nombre d'adhésion pour créer une dynamique au sein de la région et être le plus représentatif possible sur l'ensemble du territoire. Au vu du succès des manifestations bi-régionales, qui attirent beaucoup de participants, nous renouvellerons l'opération dans les années à venir.

« La mise en place du plan régional des déchets est l'occasion pour les professionnels de s'impliquer et faire vivre cette initiative sur notre territoire. »

Olivier DALLE

Président de FEDEREC Occitanie



116

entreprises
pour 205
sites

- 68% d'entreprises de moins de 20 salariés
- environ 2097 employés
- 0,84 Mt CO₂ eq & 7,11 TWh économisées grâce au recyclage
- environ 7,51 Mt de déchets collectés et recyclés (7,3% du total national) *

Bilan 2018

L'année 2018 a été rythmée par la fin des travaux du PRPGD (Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets) dont la consultation publique est prévue en 2019 et la mise en place du plan d'actions d'économie circulaire avec la création de groupes de travail ciblés sur des sujets régionaux de l'économie circulaire. Notre syndicat régional est membre de la gouvernance aux côtés des acteurs institutionnels, professionnels et associatifs en Occitanie. Cette reconnaissance importante montre l'implication de FEDEREC Occitanie sur son territoire en faveur de l'économie circulaire.

Des moments de convivialité ont également été présents avec l'organisation de notre Assemblée Générale et notre habituelle Journée des Partenaires en commun, cette année avec le syndicat voisin FEDEREC Nouvelle-Aquitaine. Cet événement a été un succès, avec plus de 200 personnes présentes, Adhérents comme partenaires, et a permis le rapprochement des Adhérents entre les deux régions.

Nous nous sommes également retrouvés en fin d'année pour renouveler le conseil d'administration et la présidence du syndicat. À cette occasion Olivier DALLE a succédé à Etienne CHAZELLE.

Perspectives 2019

Plusieurs enjeux apparaissent en 2019 avec les premières échéances des objectifs réglementaires de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, notamment en terme de réduction progressive des déchets envoyés en enfouissement. Cela va demander une forte implication des entreprises pour promouvoir nos métiers et accompagner les pouvoirs publics vers le développement de la valorisation matière par des débouchés pour les Matières Premières issues du Recyclage et la valorisation énergétique avec le CSR. Il faudra également être attentif à ce qui se fait à l'étranger en matière d'innovations et de réglementation.

FEDEREC Occitanie souhaite garder ce lien privilégié avec les différents acteurs régionaux entamé lors des travaux du plan régional des déchets, et tout particulièrement avec les autres fédérations professionnelles, en accord avec le rapprochement de ces fédérations au niveau national.

Un autre point important est la formation de nos salariés pour le développement de nos entreprises. Pour cela, nous devons promouvoir l'offre de FORMAREC, relancé récemment qui apporte de la compétence et du savoir-faire avec des formations de qualité.

En 2019 c'est l'année de la conférence de presse sur les chiffres régionaux. Nous espérons une fois encore rassembler autour des chiffres de la profession qui nous apporte une visibilité et légitimité auprès des pouvoirs publics.

Pierre-Yves BARBAZANGES
Président de FEDEREC Ouest



- 80% d'entreprises de moins de 20 salariés
- environ 926 employés
- 0,76 Mt CO₂ eq & 5,23 TWh économisées grâce au recyclage
- environ 2,38 Mt de déchets collectés et recyclés (6% du total national) *

Bilan 2018

L'Assemblée Générale de FEDEREC OUEST s'est tenue le 5 juillet 2018 à La Baule (44) et a réuni une cinquantaine de participants. Les interventions de Jean-Michel BUF (vice-Président économie circulaire de la région Pays de la Loire) et François-Xavier DE BLIGNIERES (Chef du Service de l'Économie des Ressources de la Région Bretagne) ont permis de faire un point sur les travaux PRPGD des régions Pays de la Loire et Bretagne. La veille, une trentaine de personnes ont participé à la visite de la centrale d'EDF à Cordemais (44). FEDEREC OUEST suit de près ce projet de conversion de la centrale vers un mix de combustibles Déchets verts / Déchets de bois / CSR, et fait le lien avec les Adhérents susceptibles de devenir demain les fournisseurs de ces combustibles.

Une réunion a par ailleurs été organisée le 14 novembre 2018 sur Rennes (35). Une quarantaine de personnes étaient présentes et ont assisté à la Conférence de Presse présentant les Chiffres régionaux 2017 du recyclage. À cette occasion, FEDEREC OUEST a signé un partenariat avec l'OEB (Observatoire de l'Environnement en Bretagne) en présence de Thierry BURLLOT, vice-Président chargé de l'environnement, eau, déchets, biodiversité et climat de la région Bretagne et Membre du Groupement d'intérêt public Bretagne dont dépend l'OEB. Le partage avec les autres structures permet de mettre en avant les acteurs industriels du recyclage pour mieux faire connaître ce qui existe aujourd'hui et participer à structurer les filières en déficit d'exutoires. Une visite du site PAPREC TRIVALO Le Rheu (35) dédié à la collecte, au tri et à la valorisation de la collecte sélective des déchets ménagers, a clôturé la matinée.

FEDEREC OUEST a poursuivi en 2018 son investissement dans le suivi des travaux des Plans régionaux de prévention et gestion des déchets (PRPGD) et Schémas Régionaux Biomasse (SRB). Les membres du GT Influence régional ont participé à la vingtaine de réunions et apporté de nombreuses contributions sur les filières et thématiques transverses : listing des entreprises de recyclage, limites SPGD, CSR, Biomasse, Papiers-Cartons, BTP. La problématique de saturation des ISDND a notamment nécessité des actions FEDEREC OUEST auprès des DREAL et Conseils Régionaux des 2 régions sur le dernier trimestre 2018.

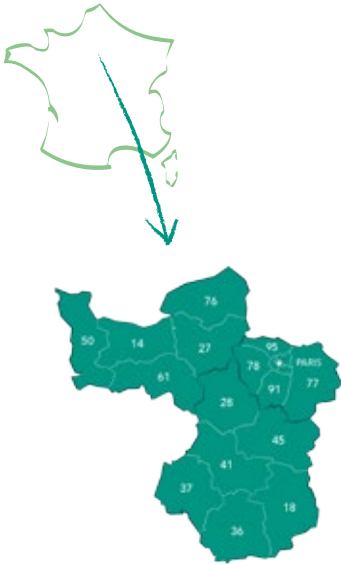
Perspectives 2019

Les 2 dernières années ont notamment été des bonnes années pour les métaux ferreux et métaux non ferreux, ainsi que pour les DND et déchets du bâtiment, du fait de la forte activité du bâtiment dans les 2 régions et de l'évolution démographique positive. En revanche, des difficultés ont été relevées pour certaines filières comme les papiers-cartons et plastiques qui ont été impactés par la fermeture mi-2017 des frontières de la Chine, ce qui a généré une saturation du marché européen et donc français. Le besoin de développement des exutoires matières et énergétiques fait donc partie des messages récurrents des professionnels auprès des pouvoirs publics.

FEDEREC OUEST va s'investir dans les derniers travaux de finalisation des Plans déchets et Biomasse des 2 régions, ainsi que participer à la mise en œuvre de certaines actions en faveur de l'économie circulaire. La thématique de saturation des ISDND sera suivie de près, de même que le projet de conversion de la centrale EDF de Cordemais et Le Havre. Une ou plusieurs rencontres seront organisées pour mieux définir le cahier des charges des combustibles attendus et les gisements associés.

Enfin, FEDEREC OUEST continuera ses actions sur la thématique Emplois et Formation, avec la volonté de donner de la visibilité aux métiers du recyclage et participer à la rencontre des potentiels candidats avec les entreprises qui recrutent. J'invite l'ensemble des administrateurs et Adhérents à s'impliquer dans les actions suivies par la Fédération afin de participer à faire de nos régions des territoires innovants et performants en matière d'économie circulaire. Des élections sont d'ailleurs prévues en septembre 2019 au sein de FEDEREC OUEST et nous accueillerons toute nouvelle personne souhaitant s'investir.

Albert AZOUBEL
Président de
FEDEREC Région Parisienne



→ environ 4596 employés
• Chiffres-clés en Ile de France



→ environ
1454
employés



→ environ
1168
employés

• Chiffres-clés en Normandie
• Chiffres-clés en Centre-Val de Loire

Bilan 2018

En toute fin d'année 2017, nous avons signé une convention de financement avec le « Port autonome de Paris » qui vise à l'amélioration des activités portuaires à caractère industriel. Nous avons également participé au financement de la Journée Mondiale du Recyclage (Global Recycling Day) qui s'est déroulée pour la première fois le 18 mars 2018 à l'initiative du Bureau International du Recyclage (BIR).

En mai, nous avons organisé le 25^e Trophée Golf FEDEREC à Evian. En plus de nos fidèles participants, de nouveaux Adhérents ont répondu présents, ainsi que plusieurs prospects qui ont par la suite adhéré à notre Syndicat. Cette belle manifestation a permis des échanges professionnels en dehors des réunions formelles. En juin, notre Assemblée Générale s'est déroulée dans la Région Centre-Val de Loire à Augerville-la-Rivière (45). Nous recevions cette année comme intervenant un ancien négociateur du GIGN, Monsieur Bernard THELLIER, sur le thème « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». 80 Adhérents avaient fait le déplacement.

Le 30 octobre, nous avons présenté les chiffres 2017 de l'Observatoire Statistique de FEDEREC. Il a été constaté que les chantiers du Grand Paris entraînaient une augmentation du gisement des déchets du BTP (prolongement des lignes de métro, du projet EOOLE par exemple) et par conséquent du flux interrégional de déchets de chantier.

Début 2019, nous avons visité le site du groupe GEBETEX co-dirigé par Jean-Mayeul Bourgeois, nouvel administrateur depuis juin 2018 au sein de notre conseil d'administration. Je remercie d'ailleurs nos administrateurs de leur engagement à nos côtés.

Perspectives 2019

Les PRPGD sont finalisés pour la plupart des régions et seront soumis à consultation publique dans le courant de l'année. Cette phase est importante et déterminante pour les politiques locales qui seront menées par la suite sur la gestion des déchets.

En 2018, nous avons convoqué 4 conseils d'administration, ce qui nous a permis de pouvoir étudier les dossiers d'admission de nouveaux Adhérents et de suivre au plus près les actualités de la région.

Du vendredi 24 au dimanche 26 mai, notre traditionnel Trophée Golf aura lieu à Mougins (06). À cette occasion et pour la première fois de son histoire le Trophée Golf sera couplé à une Assemblée Générale régionale, en l'occurrence FEDEREC Sud-Méditerranée. Ce rassemblement permettra d'exploiter les synergies communes et de mettre en valeur le passeport FEDEREC qui permet à chaque adhérent de pouvoir assister à toutes les assemblées générales régionales.

Notre Assemblée Générale se déroulera le 19 juin à l'Auberge du Jeu de Paume à Chantilly (60) à la Maison de Sylvie. En clôture de notre réunion, nous aurons l'honneur d'accueillir, le chef étoilé, mondialement connu, Pierre GAGNAIRE. En octobre, nous prévoyons une deuxième visite de site.

Je vous invite à consulter notre site qui reprend nos actualités et toutes les informations de notre syndicat régional : www.federec-rp.com

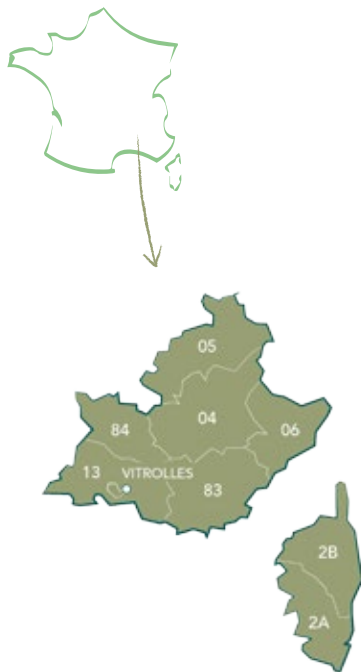
FEDEREC

SUD-
MÉDITERRANÉE

« Construire un syndicat toujours plus fort avec un ancrage régional puissant et une audience élargie est un défi de tous les jours. »

Sandra ROSSI

Présidente de FEDEREC Sud-Méditerranée



77

entreprises
pour 144
sites

- 77% d'entreprises de moins de 20 salariés
- environ 1837 employés
- 1,12 Mt CO₂ eq & 5,98 TWh économisées grâce au recyclage
- environ 7,04 Mt de déchets collectés et recyclés (6,8% du total national) *

Bilan 2018

L'année 2018 a été marquée par les actions menées autour du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets. Le groupe de travail a répondu aux sollicitations de la Région. Nous avons assisté aux différentes réunions des commissions consultatives de suivi du plan de la gestion des déchets de la région PACA, en étroite collaboration avec les différents services, la Région, Préfecture, DREAL, ADEME en suivant de très près l'évolution de ce plan.

Du fait de la saturation des installations de stockage des déchets non dangereux, notre région est sous tension depuis le dernier trimestre. Plusieurs actions ont été entreprises auprès des élus. Le Président de la Région qui est particulièrement sensible à ce sujet suit de très près l'évolution de ce dossier.

Nous avons également travaillé dans deux directions, d'une part la priorité est de fournir un service de qualité à tous nos Adhérents et partenaires et d'autre part, différentes réunions d'information, visites de sites, notamment le textile, ont permis de mêler information et convivialité tout au long de l'année.

FEDEREC Sud-Méditerranée rassemble des entreprises implantées en région PACA et CORSE. Notre tissu d'Adhérents est majoritairement composé de TPE et PME indépendantes, généralement investies dans le recyclage et le négoce des métaux ferreux et non ferreux. Aujourd'hui, nous accueillons de plus en plus d'entreprises traitant d'autres flux tels que déchets du bâtiment, déconstruction automobile, palette et bois, papiers-cartons, plastiques, textiles, solvants et les CSR (Combustibles Solides de récupération).

La région PACA représente 7.5 % de la population française pour 7.1 % du PIB national et regroupe 8 départements dans lesquels sont réparties 77 entreprises, soit 144 sites et environ 1 837 salariés.

La Corse représente 0.5 % de la population pour 0.4 % du PIB national. Cela constitue un maillage important au service des politiques environnementales régionales.

Notre production de recyclage, prenant en compte l'ensemble des filières, a représenté pour l'année 2017, 7 millions de tonnes de matières collectées avec un impact environnemental direct.

En effet, la valorisation de cette activité a généré 1,12 Mt CO₂ économisés et une réduction de consommation d'énergie d'un volume de 5,98 Twh. Notre implication forte auprès des régions nous a permis d'apporter notre contribution à l'élaboration du plan régional.

Perspectives 2019

En 2019, nous poursuivrons et développerons les liens engagés auprès des instances institutionnelles régionales. Nous continuerons d'organiser des réunions thématiques, des projets de visites de sites en Italie et en Corse et des bourses syndicales sur les différents sujets d'actualité.

Enfin, l'année 2019 est une année importante pour notre région, synonyme d'élection.

Une nouvelle équipe d'administrateurs sera en effet élue lors de l'Assemblée Générale du 24 mai au ROYAL MOUGINS.





**ANTICIPER
LES MUTATIONS
DE
DEMAIN.**

12
FILIÈRES DE
RECYCLAGE

The bottom of the page features a series of thin, wavy, reddish-brown lines that create a sense of movement and flow, extending across the width of the page.

Erwan LE MEUR
Président de FEDEREC BTP



40,4 Mt

de déchets issus du bâtiment collectés en 2017



1777 M€

de chiffre d'affaires en 2017



Bilan 2018

L'année a été marquée par la publication de la Feuille de Route Économie Circulaire gouvernementale qui questionne la gestion des déchets du Bâtiment sur trois aspects :

- Étude de la mise en place d'une filière à Responsabilité Élargie des Producteurs ou de la reprise gratuite de certains déchets du Bâtiment ;
- Amélioration de la traçabilité et de la connaissance du gisement de déchets issus du Bâtiment (révision du diagnostic déchets avant démolition ou réhabilitation) ;
- Lutte contre les dépôts sauvages.

FEDEREC BTP a été force de proposition sur ces trois axes afin de défendre les actions s'étant progressivement mises en place dans la profession et de ne pas perturber cette dynamique vertueuse.

FEDEREC BTP a continué de défendre la nécessité de dialogues pluri acteurs localement, via un conventionnement tripartites, pour coordonner la fermeture des déchèteries exploitées par les Collectivités, le déploiement des déchèteries professionnelles et les agences de distribution de matériaux de construction obligées d'organiser la reprise des déchets du Bâtiment (article 93 de la LTECV: Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte).

S'inscrivant dans une actualité forte concernant la valorisation de déchets inertes (notamment dans le cadre des travaux du Grand Paris), FEDEREC BTP a réaffirmé son souhait de voir se développer le recours aux Matières Premières issues du Recyclage. En association avec le SEDDRé et la SGP (Société du Grand Paris), et soutenu par l'ADEME Île-de-France, FEDEREC BTP a développé le label RECYTERRE qui a pour objectif d'identifier les plateformes d'acceptation et de traitement des terres en mesure de garantir les sécurités géotechniques et environnementales des terres recyclées.

Perspectives 2019

FEDEREC BTP souhaite continuer à collaborer de manière constructive avec les organisations professionnelles impliquées sur les enjeux des déchets liés aux activités Bâtiments et Travaux Publics. Les sujets majeurs suivants se dégagent :

- Poursuite de la coordination entre les acteurs publics et privés pour améliorer la gestion circulaire des déchets du Bâtiment. Notamment,
 - Déploiement de la charte « Artisans Engagés Déchets » avec la FNADE et la CAPEB,
 - Contribution aux travaux collaboratifs menés dans le cadre du projet DEMOCLES,
 - Déploiement d'engagements pour la croissance verte sur des flux de déchets issus du Bâtiment ;
- Création d'un module de formation pour les « diagnostiqueurs déchets », porté par FORMAREC, l'organisme de formation rattaché à FEDEREC ;
- Poursuite de la réflexion sur la prise en compte de critères de réemploi et de recyclabilité des matériaux intégrés dans les bâtiments neufs, au travers du partenariat avec DOMOLANDES et d'une participation au projet « Bâtiment et Économie Circulaire » piloté par le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) pour la FBE (Fondation Bâtiment Énergie) ;
- Travail avec la CRAMIF, l'INRS et la FNADE sur la gestion du risque d'exposition à l'amiante sur les sites acceptant les déchets du Bâtiment ne souhaitant pas recevoir des déchets amiantés.
- En tant que partenaire du projet européen INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen RE C², FEDEREC BTP continuera à animer plusieurs actions visant à identifier ou créer des synergies à l'échelle du territoire en matière de gestion des déchets.





Focus dossiers

- **PROJET DE LOI ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET AMÉLIORATION DE LA GESTION DES DÉCHETS DU BÂTIMENT ;**
- **CRÉATION DU LABEL RECYTERRE POUR VALORISER LES PLATEFORMES DE RECYCLAGE DES TERRES ET RÉPONDRE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DES TRAVAUX SUR LE GRAND PARIS ;**



Chiffres-clés

- **185.3** millions de tonnes : quantité de déchets des travaux publics produite en France en 2014 (dont **97%** d'inertes)
- **46** millions de tonnes : quantité de déchets du bâtiment produite en France en 2014 (dont **73%** d'inertes et **21,5%** de non-dangereux non-inertes)
- **60% à 74%** des déchets de chantier sont valorisés (hors terrassement TP)

*Source : Extrapolation d'enquêtes nationales publiées par le SOES 2014

Cycle de vie

Production de Matières
Premières issues du
Recyclage, inertes,
(gravas, terre) ou non
(bois, plâtre)

Fabrication de produits

Utilisation
sur les chantiers
du BTP

Collecte par un
professionnel du recyclage

Tri des déchets
du bâtiments
et des travaux publics



Olivier FERT
Président de
FEDEREC Déconstruction Automobile



87,3 %

Taux de recyclage et de réemploi



94,5 %

Taux de recyclage et de valorisation



Bilan 2018

En 2018, l'ensemble des professionnels agréés au recyclage des Véhicules Hors d'Usage (VHU) a pu bénéficier du succès rencontré par la prime à la conversion mise en place depuis le 1^{er} janvier 2018 : le volume de véhicules à recycler a en effet été bien plus important que d'accoutumé.

Ce constat global est néanmoins à nuancer dans un contexte moins propice à la récupération de pièces sur ces véhicules mis au rebut.

« La pièce de réemploi (PIEC) reste plus que jamais la pierre angulaire de l'équilibre économique de la filière Véhicules Hors d'Usage, dans un contexte globalement favorable (décret et arrêté PIEC).

Il n'en demeure pas moins qu'il est indispensable de réussir à faire sortir la PIEC du statut de déchets pour pouvoir notamment en toute sérénité, poursuivre la commercialisation à l'export des pièces issues du traitement des VHU.

La profession doit poursuivre son industrialisation pour mieux exploiter le potentiel de réemploi et de recyclage des volumes de VHU liés à la prime à la conversion » Olivier FERT - Président de FEDEREC Déconstruction Automobile.

Perspectives 2019

- Veille sur l'élargissement du périmètre de la REP aux deux roues, voitures et quad ;
- Participation aux travaux de révision de la directive VHU : FEDEREC, avec l'aide de EuRIC (European Recycling Industries Consideration), suit de près les actualités relatives à la révision de la directive VHU et participe aux événements sur ce sujet. La Fédération est notamment associée au Comité de Pilotage d'une étude commandée par l'ADEME auprès de DELOITTE, visant à étudier l'ensemble des dispositifs existants dans le monde pour orienter les VHU vers la filière légale. Les données de cette étude pourront orienter l'évolution de la filière, et sera d'ailleurs traduite en anglais pour alimenter les réflexions en cours dans le cadre de la révision de la directive.
- Suivi de la mise en œuvre de la Feuille de Route pour l'Économie Circulaire et du projet de loi Économie circulaire ;
- Veille relative à l'impact technico-économique des nouvelles technologies (véhicules électriques) et des substances nouvellement réglementées (POP) sur l'équilibre économique de la filière ;
- Suivi des actualités sur la pièce de réemploi
- Participation au comité VE et contribution notamment à la refonte des critères d'irréparabilité technique des véhicules.





Focus dossier

→ DÉCLARATION DE LA PRISE EN CHARGE DES VÉHICULES EN FIN DE VIE DANS LE SYSTÈME D'IMMATRICULATION DES VÉHICULES (SIV)

La fermeture physique des guichets des préfectures en charge de l'immatriculation des véhicules a permis à la filière Déconstruction Automobile de FEDEREC d'établir des contacts avec la Délégation à la sécurité routière du Ministère de l'Intérieur, et, ainsi, de suivre les évolutions des procédures dématérialisées impactant les activités de prise en charge des véhicules en fin de vie. Ce dialogue a notamment aidé à lever la majorité des difficultés rencontrées par les centres VHU dans une évolution de l'outil SIV, en cohérence avec la réglementation.



Chiffres-clés 2017

- En moyenne, ont été extraits par les CVHU avant broyage :
 - **218,95 kg** de déchets, matières et pièces ont été extraits des VHU (soit environ **20%** de la masse d'un VHU)
 - **71,6 kg** (hors batteries et pneus) étaient destinés à la réutilisation
- En moyenne, les broyeurs ont recyclé **735 kg** de matières par VHU et ont valorisé énergétiquement **62,3 kg** de matières par VHU.
- Chaque CVHU doit travailler la complémentarité avec les broyeurs situés à proximité pour garantir l'atteinte des **95%**

*Source : Rapport annuel ADEME 2017

Cycle de vie

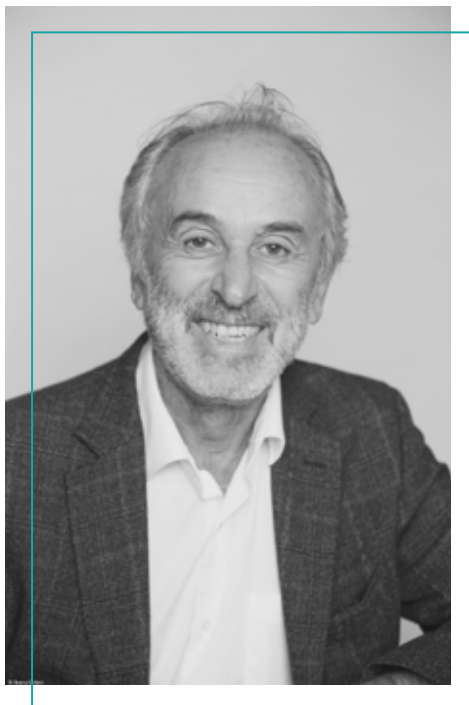


« Grâce au travail des adhérents et des permanents de la Fédération, FEDEREC DEEE est aujourd'hui un partenaire incontournable de la Filière REP DEEE. »

Jean-Pierre PARISI
 Président de FEDEREC
 Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

Vie de la filière

La filière DEEE est caractérisée par des évolutions permanentes des réglementations entraînant un besoin d'adaptation continue des entreprises qui montrent leur capacité à accompagner cette filière.



Bilan 2018

La filière DEEE est étroitement impactée par l'évolution des marchés des filières plastiques, métaux ferreux et non ferreux : comme chaque année la tendance économique est donc fortement liée aux fluctuations que connaissent ces matières.

La situation est plus spécifique sur les plastiques issus des DEEE, puisque l'obligation de tri de ces matières pour en extraire les fractions contenant des retardateurs de flamme bromés engendre des coûts additionnels, réduisant leurs marges ce qui peut conduire à limiter les investissements pourtant indispensables pour rester au niveau d'exigence des réglementations.

Perspectives 2019

- Valider le principe d'une nouvelle méthode de calcul des indices plastiques DEEE ;
- Poursuivre l'implication de FEDEREC au niveau européen ;
- Accompagner les entreprises concernant les évolutions liées à l'open scope ;
- Suivre les travaux du COMES (Comité sur les Métaux Stratégiques) dans un contexte de crises successives des métaux ;
- Suivre la révision du règlement européen sur les POP (Polluants Organiques Persistants) ;
- Suivre les travaux de normalisation européens sur l'éco-conception.





Focus dossiers

LES TRAVAUX DU COMITÉ D'ORIENTATIONS OPÉRATIONNELLES

FEDEREC participe aux travaux du Comité d'Orientations Opérationnelles, instance paritaire réunissant éco-organismes et organisations professionnelles représentatives qui permet d'avancer sur les problématiques concrètes. Les sujets à venir concernent notamment la prise en charge des piles et batteries des flux de DEEE professionnels, la confidentialité des données, les risques incendies et les indices plastiques.

CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

La confidentialité des données représente un enjeu majeur pour la préservation du savoir-faire des entreprises, et les organisations professionnelles sont préoccupées par la potentielle divulgation de données sensibles ou de leur utilisation à d'autres fins que la traçabilité par les EO (éco-organismes). Une Charte d'engagement du COO (Comités d'Orientations Opérationnelles) pour la gestion des données a été rédigée par FEDEREC, et sera prochainement validée.

RISQUES INCENDIES

Un Groupe de Travail Déchets dangereux dans les flux DEEE a été constitué et le projet, piloté par OCAD3E, a été lancé en février 2018. Les objectifs sont notamment de déployer des campagnes de sensibilisation et de signalétiques au sein des collectivités locales et de lancer un observatoire de départs de feu, ainsi qu'une réflexion sur la chaîne de logistique. Ce sujet reste à suivre.

EXTERNALISATION DES INDICES PLASTIQUES

Depuis 2016, FEDEREC externalise l'élaboration des indices de variations des prix de vente des plastiques issus de 3 catégories de DEEE (GEMF : Gros Électroménager Froid, PAM, écrans). Ces indices, publiés par KPMG dans la presse spécialisée depuis mai 2017, constituent les valeurs de référence des contrats passés entre les entreprises de recyclage et les EO. Suite à la baisse importante des prix de vente des fractions plastiques, les EO ont souhaité revoir le mode de calcul de cet indice en scindant les coûts liés aux prestations (transport, tri, traitement) de celui de la vente de la partie non bromée. L'évaluation de cette nouvelle méthode est en cours.

BALLONS D'EAU-CHAUDE (BEC)

Les BEC sont un sujet suivi à la fois par ESR, la filière DEEE et la Commission Broyeurs de FEDEREC. Le broyage des BEC contenant des gaz fluorés devrait être réalisé dans des installations similaires à celles du GEMF. Or, il n'existe pas encore en Europe des sites de traitement disposant d'un procédé technique adapté pour procéder au traitement de ces BEC. FEDEREC suit ce sujet de très près en lien avec le MTES.

ELABORATION D'UN KIT PRATIQUE « SYSTÈMES INDIVIDUELS »

En mars 2018, la filière DEEE a décidé de créer un groupe de travail sur les systèmes individuels. L'attente des membres de FEDEREC portait notamment sur la définition d'un argumentaire dont le but est d'aider les producteurs, s'ils le souhaitent, à mettre en place un système individuel pour la gestion des DEEE professionnels. L'externalisation d'une mission avec un consultant a été décidée et un kit FEDEREC est actuellement en création.

LANCEMENT D'UNE ÉTUDE DE LA FILIÈRE DE TRAITEMENT DES DEEE EN FRANCE

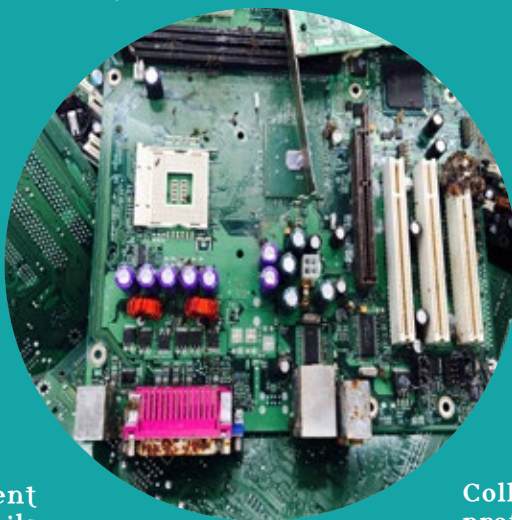
Initiée en 2018 à la demande de FEDEREC, l'étude est destinée à faire un état des lieux de la filière DEEE en France et d'évaluer les capacités de traitement actuelles et à horizon 2023. La Fédération, aidée par le bureau d'études Terra, intervient au sein du Comité de Pilotage. La première partie du travail a permis de mettre en corrélation les besoins de la filière et les capacités existantes. La seconde partie, doit proposer des pistes d'amélioration.

Cycle de vie

Transformation par les industries consommatrices en demi-produits



Dépollution, tri et traitement par catégorie d'appareils - production de Matières Premières issues du Recyclage (métaux, plastiques)



Fabrication de produits électriques et électroniques

Utilisation



Collecte en fin de vie par un professionnel du recyclage auprès de la grande distribution, des déchèteries publiques et de détenteurs du tertiaires

« Même si nous pensons qu'à terme, cela aura pour effet de relancer le développement de nouvelles techniques de recyclage, sur notre territoire, et de retrouver une partie de la valeur ajoutée, les coûts de recherche et développement sont capitalistiques et ne peuvent être mis en place instantanément. »

Marie-Pierre MESCAM
Présidente de FEDEREC Métal



12,8 Mt

Volume des métaux collectés
en 2017 (+5,7%)



2,229
Milliards €

de chiffre d'affaires en 2017



12,3 Mt

Volume des métaux vendus
en 2017 (+6%)



Bilan 2018

L'année 2018 fut riche, tant sur le point de vue économique que politique et nombre de dossiers ont demandé une attention particulière. Marie-Pierre MESCAM a été réélue pour 3 ans à la présidence de la filière.

Comme annoncé, le premier semestre 2018 a connu une activité soutenue. Le second semestre a été plus compliqué, suite à la fermeture de la Chine à certains déchets et aux mesures protectionnistes mises en place assorties de taxes douanières qui perturbent les flux. Même si les prix de matières ferreuses n'ont que peu fluctué, les volumes de la collecte se contractent.

La filière automobile connaît quant à elle quelques difficultés dues notamment aux nouvelles normes imposées sur les moteurs. La crise des ISDND (Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux) vient ajouter un paramètre supplémentaire à la diminution des volumes collectés, du fait de la fermeture de certaines installations de transformation de métaux.

Perspectives 2019

Suite à la rupture du barrage minier au Brésil, le minerai de fer a vu son cours s'apprécier de 25 % sur le dernier quadrimestre. Cet élément explique également le maintien des prix sur cette période. FEDEREC suit de près les décisions politiques issues de la loi de finances pour 2019 et le projet de loi Économie Circulaire. Nous travaillons actuellement sur l'établissement des critères de labélisation de centre de tri performant et prenons part aux dossiers sur l'émergence de nouvelles filières à Responsabilité Élargie des Producteurs.

Nous sommes force de propositions et devons être un acteur clé dans la prise de décision, compte tenu de notre représentativité.

Par ailleurs, FEDEREC suit le sujet Ascométal depuis 2017 et le syndicat régional FEDEREC Hauts-de-France a adressé un à Xavier BERTRAND lors de la procédure de reprise du site d'Ascoval, dont le sort est toujours en suspens. L'affaire reste à suivre.





Focus dossiers

→ SATURATION DES CAPACITÉS DES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX

Suite à une série de mesures pour réduire l'enfouissement et à l'augmentation globale des déchets à gérer, les sites des entreprises du recyclage accumulent des déchets ultimes. Depuis l'automne 2018, FEDEREC rencontre différents échelons politiques et administratifs pour résoudre cette crise. À cela s'ajoute une collaboration étroite avec A3M pour mieux connaître les difficultés des industries consommatrices. Des communiqués de presse ont été publiés et la Fédération échange régulièrement avec le Ministère pour que l'industrie du recyclage ne soit pas pénalisée par la situation.

→ COBALT

En 2017, une évolution de la classification du cobalt a été envisagée (Règlement européen CLP) selon le critère de dangerosité cancérigène avec une concentration limite initiale de 0.01%. En lien avec les fédérations européennes, une analyse des impacts socio-économiques de cette reclassification a donc été menée. Les impacts directs pour les filières de recyclage des aciers au carbone et inoxydables sont importants : la sidérurgie européenne, pour maîtriser le contenu en cobalt de ses produits, pourrait stopper l'incorporation de métaux issus du recyclage. Grâce à l'action d'EuRIC le seuil de 0.1% a été proposé au vote par la Commission Européenne. Un vote du Comité REACH était prévu le 7 mars 2019, mais aucune décision n'a été retenue sur le seuil. La prochaine réunion du Comité aura lieu en avril 2019.

Cycle de vie

Transformation par les usines consommatrices des MPIR en demi-produits*

*usines sidérurgiques, en particulier les fours électriques, pour fabriquer de l'acier. Les principaux aciers fabriqués au four électrique sont des aciers spéciaux pour l'automobile, des ronds à béton et des poutrelles pour le secteur de la construction et du bâtiment, ainsi que des laminés marchands destinés à l'industrie mécanique.



Tri, préparation et conditionnement des MPIR

Fabrication de produits et biens de consommation



Utilisation



Collecte en fin de vie par un professionnel du recyclage (chutes neuves de transformation, ferrailles de récupération)



Patrick KORNBERG
Président de FEDEREC Métaux non ferreux



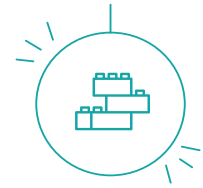
1,97 Mt

Volume des MNF collectés
en 2017 (+3,9%)



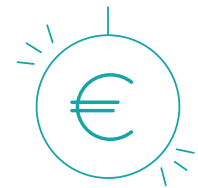
1,87 Mt

Volume des MNF vendus
en 2017 (+10%)



3 MILLIARDS €

de chiffre d'affaires



Bilan 2018

Malgré la décision du Gouvernement chinois de réduire les licences d'importation des métallurgistes, l'activité est restée stable en 2018. Nous pouvons néanmoins noter une baisse du cours de l'aluminium au troisième trimestre 2018 en raison de la transition en cours dans le secteur automobile.

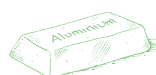
En effet, les véhicules électriques consomment beaucoup moins de pièces fondues en aluminium secondaire : 25%, contre 56% dans les moteurs thermiques. Pour la vente du cuivre, la fin d'année a été un peu plus difficile en raison de la saturation de marchandises chez les affineurs. Le bilan de l'année est correct, mais la crainte d'une forme de volatilité demeure.

À relever également : un léger essoufflement des ventes dans le secteur automobile.

Perspectives 2019

L'année 2019 sera marquée par de nouveaux blocages de la part de la Chine sur certains produits (notamment le laiton mêlé) et par les incertitudes géopolitiques en Europe (Brexit, élections européennes ...) mais la situation économique restera favorable à la filière.

Par ailleurs, les crises successives des métaux ont amené les industriels à lancer une alerte auprès du Ministre de l'économie et des finances. Bruno LE MAIRE souhaite ainsi mettre en place un ensemble d'actions pour sécuriser l'approvisionnement en métaux critiques. FEDEREC participera aux échanges.





Focus dossiers

→ HARMONISATION EUROPÉENNE DE L'INTERDICTION DU PAIEMENT EN ESPÈCES

FEDEREC mène toujours une action active sur l'harmonisation européenne de l'interdiction du paiement en espèces, en initiant des rencontres avec plusieurs parties prenantes (éco-organisme, OCLDI, industrie des transports, Aluminium France, A3M ...) pour concevoir une stratégie d'influence commune. Une position de la Fédération est en cours de rédaction et sera envoyée au chef du cabinet du Ministère de l'économie.

→ RECYCLAGE DES MÉTAUX STRATÉGIQUES

À travers le Comité pour les métaux stratégiques (COMES), FEDEREC participe activement à la réflexion menée par les milieux institutionnels et académiques sur le recyclage des métaux critiques. L'année 2018 a été marquée par les crises successives des métaux et les questions relatives aux métaux stratégiques nécessaires à la transition énergétique. Pour 2019, la Fédération souhaite prendre part à la mise en place d'un ensemble d'actions pour sécuriser l'approvisionnement en métaux critiques.

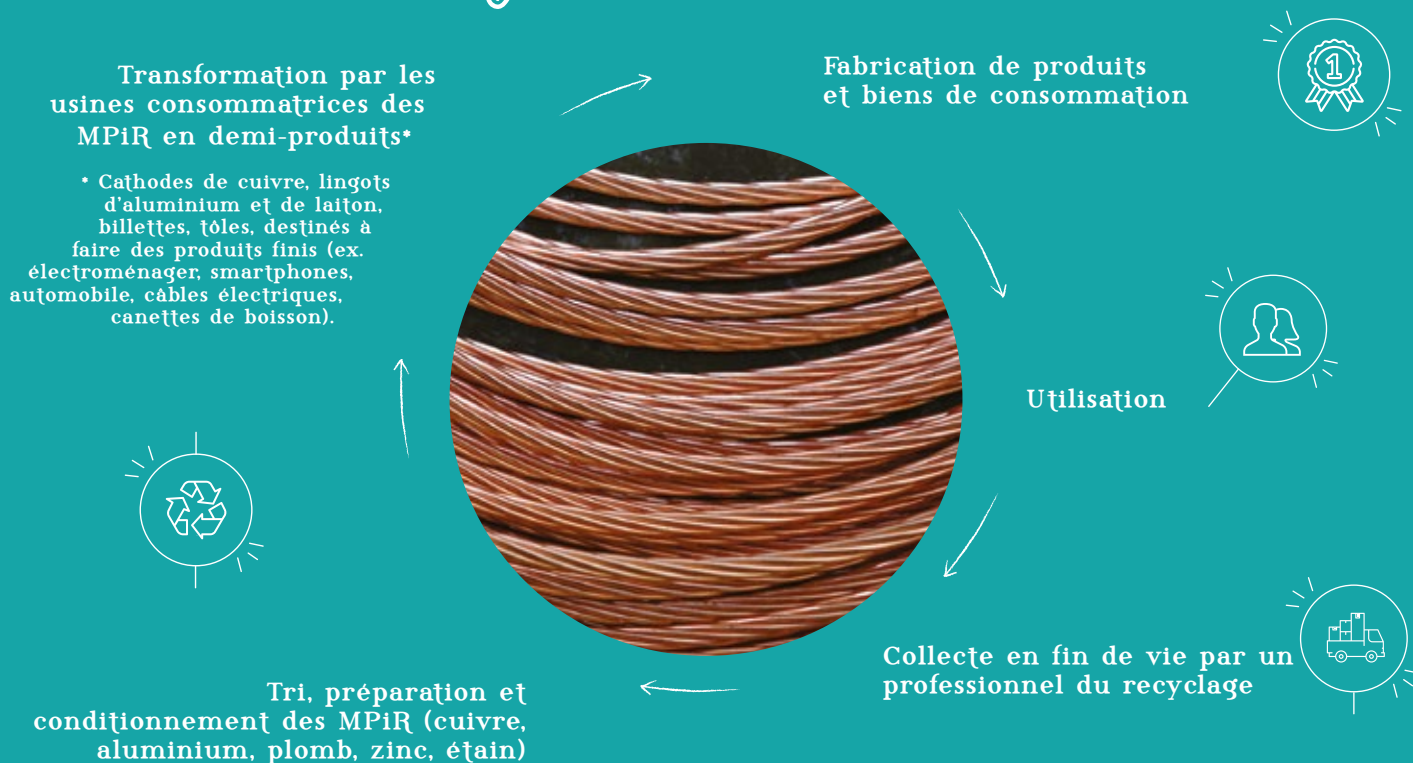
→ VOLS DE MÉTAUX

L'Office Central de Lutte contre la Délinquance Itinérante (OCLDI) a présenté à FEDEREC les résultats des opérations de contrôle de sites de recyclage de métaux dans le cadre d'une démarche d'EUROPOL au niveau européen (été 2018). Le partenariat entre FEDEREC et l'OCLDI concernant les alertes vols de métaux est toujours actif, et fonctionne de façon concrète (à titre d'exemple, un professionnel a contacté l'enquêteur suite à une alerte concernant un vol de batteries).

→ FORMATION

Après la rédaction d'un guide pratique sur les achats en détail, FEDEREC développe actuellement une formation sur la réglementation et les risques liés à cette activité. Des formations seront mises en place, à destination des salariés, managers, commerciaux, responsables d'exploitation et autres sur les matières et le marché des métaux non-ferreux.

Cycle de vie

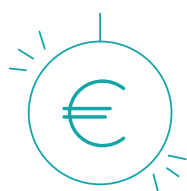


« Nous espérons que le développement de nouvelles unités nous place à l'aube d'un changement de situation concernant la valorisation des bois de recyclage. »

Pascal LÉON

Président de FEDEREC Palette & Bois


169 M€

 de chiffre d'affaires en 2017
 (hors palettes)

6,4 Mt

 collectées en 2017
 (hors palettes)

10%

 des bois recyclés sont exportés,
 notamment par manque de
 débouchés sur le territoire
 français


Bilan 2018

Les 7 premiers mois de l'année 2018 ont marqué une rupture dans l'évolution à la baisse des conditions de marché de la filière Palettes & Bois. En effet, une reprise de la consommation des ménages a impacté positivement l'activité de fabrication de panneaux de particules. Par conséquent, les entreprises de recyclage du bois ont pu saisir cette opportunité pour réguler les stocks en présence sur les plateformes depuis de nombreux mois.

Cette euphorie a brutalement pris fin au 1er septembre, les fabricants de panneaux disposant d'un stock de bois suffisant pour répondre à la demande qui dès lors a fortement baissé. La durée de ce cycle haussier n'aura malheureusement pas été suffisamment importante pour voir les cours du bois recyclé remonter. Les derniers mois de 2018 traduisent de nouveau des conditions d'activité difficiles, qui ne s'amélioreront vraisemblablement pas dans les premiers mois de 2019. La situation demeure cependant moins critique qu'en 2017 avec des niveaux de stocks normaux.

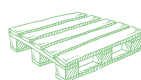
L'activité de reconditionnement de la palette est également difficile, mais pour des raisons contraires. Dans un contexte de très forte conjoncture (reprise de la consommation, augmentation du prix du bois forestier), le marché s'est fortement tourné vers les reconditionneurs, qui ne sont plus en mesure d'honorer l'intégralité de leurs commandes. La hausse constatée du prix de vente des palettes reconditionnées ne comble pas le manque à gagner.

Perspectives 2019

Deux appels à projet très attendus (BCIAT et CRE 5.3) vont être publiés, et devraient avoir pour conséquence l'émergence en 2020 / 2021 de plusieurs installations fortement consommatrices de bois déchet. D'autres projets d'envergure vont entrer en fonctionnement, notamment un panneautier au Luxembourg, et deux installations de fabrication de dés de palettes à partir de bois recyclé.

Par ailleurs, le nouvel indice bois déchet devra être rendu public dans le premier semestre de l'année, et fera l'objet d'une publication trimestrielle après validation des données par un consortium d'acteurs concernés par son utilisation.

Enfin, FEDEREC Palettes & Bois demeurera active dans la phase 2 et 3 des travaux du CSF, l'Engagement pour la Croissance Verte signé en 2017, ou encore le suivi du projet ECOCOMBUST de conversion de la centrale à charbon de Cordemais et du Havre vers de la biomasse.





INDICE BOIS DE RECYCLAGE

Depuis le 1er septembre 2017, FEDEREC a lancé un nouvel indice portant sur le bois de recyclage. Les caractéristiques de cet indice diffèrent de celui aujourd'hui administré par FEDEREC (périodicité, périmètre, données renseignées...) et en font un indice plus robuste et plus représentatif.

Ainsi, cette nouvelle mercuriale a fonctionné dans sa phase expérimentale depuis le 4ème trimestre 2017 jusqu'au 31 décembre 2018, renseigné dans un premier temps par les entreprises de FEDEREC, puis par toutes les entreprises de recyclage en France dans un second temps. Ces indices «matière» et «énergie» seront diffusés dès 2019.

ETUDE VALOPAL

FEDEREC a intégré le Comité de Pilotage de VALOPAL, une étude financée par l'ADEME et France Bois Forêt. Son objectif est de quantifier les flux de palettes tout au long de la vie du produit, depuis l'acquisition par le détenteur jusqu'au reconditionnement des palettes ou la valorisation (matière ou énergie) des bois qui en sont issus. Dans le cadre de cette étude, les adhérents de FEDEREC ayant une activité de reconditionnement ou de broyage de palettes usagées ont été enquêtés en tant que maillon incontournable du cycle de vie des palettes.

CSF BOIS DÉCHETS

Dans le cadre de la deuxième phase des travaux du Comité Stratégique de la Filière Bois portant sur les déchets de bois, les adhérents de FEDEREC ont pu contribuer par une participation active à l'avancée des réflexions sur les caractérisations des bois issus de la REP DEA (Responsabilité Elargie du Producteur sur les Déchets d'Eléments d'Ameublement). Les résultats de ces caractérisations physico-chimiques devraient permettre de mieux connaître le contenu des bois issus de la REP DEA, et la création d'une nouvelle classification des bois déchets.

Cycle de vie

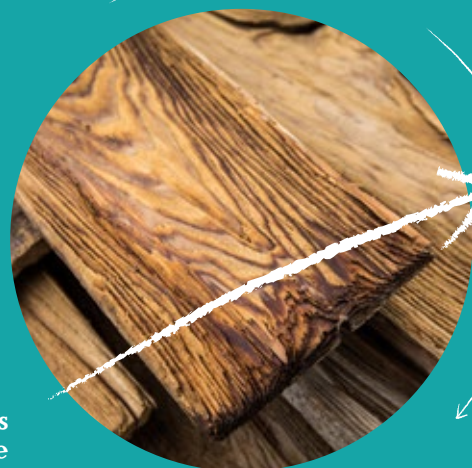
Sylviculture et exploitation forestière



Transformation du bois en fonction de l'usage (panneaux, bâtiment, bois pour l'industrie, charpente, pâtes...)



Utilisation et vie du bois



Consommation en énergie (chaufferie ou unité de valorisation énergétique)



Traitement et réparation du bois de recyclage

Collecte par un professionnel du recyclage

Sylviculture et exploitation forestière



Fabrication de palettes

Utilisation des palettes



Collecte par un professionnel du recyclage



Réparation des palettes (environ 40% par rotation)

Fin de vie des palettes (valorisation énergétique ou valorisation matière sous forme de panneaux de particules)

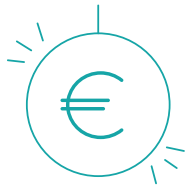
« Une année 2018 marquée par l'impact des restrictions d'importation chinoises qui ont fortement déstabilisé le marché et conduit les professionnels du recyclage à s'adapter à cette situation d'excédent de l'offre. »

Pascal GENNEVIÈVE

Président de FEDEREC Papiers-Cartons

918 M€

de chiffre d'affaires en 2017



7,3 MT

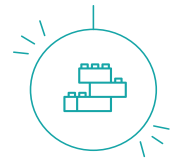
papiers-cartons collectés en 2017



1,9 Mt

d'excédent par rapport à la
consommation des usines en
France

82,2%

de taux de récupération
(moyenne européenne de 72,5%)

Bilan 2018

L'année 2018 a été particulièrement compliquée pour les entreprises de recyclage de Papiers-Cartons qui ont dû s'adapter à de nouvelles conditions de marché. Jusqu'en 2017, La Chine consommait une grande partie des excédents européens de carton de recyclage (+15%). En 2018, les restrictions d'importation de la Chine ont entraîné une saturation du marché européen du carton et une chute des prix (-50%). La France, qui exportait ses excédents essentiellement en Europe et peu en Chine (~5%), a subi un « dégât collatéral », ses clients européens ne pouvant absorber la totalité de ses flux.

Le début d'année a été critique avec des difficultés d'écoulement des cartons, notamment pour les « Papiers-Cartons Mêlés » issus des collectes sélectives des ménages. Au cours de l'année, les professionnels ont fait face à ces difficultés et se sont adaptés :

- De nouvelles filières d'exportation ont été développées pour écouler les excédents.
- De nombreux opérateurs ont produit une qualité « premium », conforme aux exigences du nouveau standard chinois (taux d'impuretés <0,5%) et ont pu exporter en Chine.
- Des plans d'amélioration de la qualité des matières issus du tri des collectes sélectives des ménages ont été mis en place. Mais ces flux sont de plus en plus contaminés en entrée de centre de tri, notamment par l'extension des consignes de tri.

La demande domestique de Papiers-Cartons de Recyclage est restée soutenue toute l'année, à la fois de la part du secteur de l'emballage et du secteur graphique, ce qui a aidé à traverser cette période difficile. La demande des « belles sortes » s'est accrue, en lien avec l'augmentation du prix de la pâte. Le marché et la profession ont fait preuve d'une certaine forme de résilience.

Perspectives 2019

En Europe, le démarrage de nouvelles capacités papetières laisse prévoir un risque de surcapacité de production (PPO) qui se traduit déjà par une baisse du prix des bobines de papier (PPO) entraînant une tendance baissière des prix de papiers-cartons de recyclage. La guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine entraîne une diminution des ventes de produits chinois, et donc une baisse des besoins en matériaux d'emballages. La Chine réduit donc ses importations de fibres de recyclage, ce qui affecte les ventes de la « qualité premium » européenne.

En Europe, les démarrages et les projets de nouvelles capacités de production dans le secteur de l'emballage devraient contribuer à réduire l'excédent de fibres, mais les usines papetières européennes ne pourront pas absorber la totalité des tonnages de PCR produits en Europe.

Quelques enjeux 2019 de la filière papiers-cartons :

- Trouver de nouveaux débouchés en remplacement de la Chine, afin d'assurer le recyclage de la totalité des tonnages fibres de recyclage ;
- Poursuivre les efforts de tri et la différenciation par la qualité des matières triées ;
- Mettre en œuvre, avec les parties prenantes, les plans d'action pour améliorer la qualité des « papiers-cartons mêlés et papiers graphiques » issus de la collecte sélective des collectivités de plus en plus affectée par la dégradation de la qualité des matières entrantes ;
- Veiller à ce que la mise en œuvre du principe de la REP sur les déchets d'emballages industriels et commerciaux ne prive pas les Adhérents de FEDEREC de la relation avec leurs clients/fournisseurs et de l'accès à la matière ;
- Intensifier la collecte et le recyclage des papiers de bureau imposés aux entreprises de plus de 20 salariés par le « Décret 5 flux » du 10 mars 2016, qui constitue une opportunité de croissance ;
- Poursuivre et développer le dialogue avec l'industrie papetière sur certains sujets techniques ainsi que sur les perspectives d'évolution du marché.





Focus dossiers

- ➔ **PROJET DE RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR (REP) SUR LES DÉCHETS D'EMBALLAGES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX (DEIC)** : préservation des relations commerciales directes (B2B) et de l'accès à la matière.
- ➔ **RÉVISION DE LA NORME EN 643** : FEDEREC n'est pas demandeur de cette révision, mais participe aux préparations et négociations sur les évolutions.
- ➔ **COLLABORATION AVEC COPACEL SUR LES RISQUES QUE REPRÉSENTENT LES « PETITES BALLES »** : la concertation du groupe de travail lancé en 2017 a abouti à un accord qui sera publié en 2019.
- ➔ **PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ** : À la suite d'une concertation avec CITEO, le maintien du versement des soutiens est conditionné à ce plan.



Faits marquants

- ➔ **Sortie du Statut de Déchets (SSD)** : Fin 2018, la filière papiers-cartons de FEDEREC a pris la décision de demander la sortie du statut de déchet des Papiers-Cartons de recyclage (PCR) comme d'autres pays européens, afin de faciliter les échanges intracommunautaires nécessaires à la valorisation des PCR collectés et triés en France.
- ➔ **Participation au Salon Pollutec 2018** : Lors du salon Pollutec, FEDEREC a organisé une table ronde sur l'impact des restrictions d'importations chinoises sur le marché du recyclage. Une des interventions concernait les papiers-cartons.
- ➔ **Participation aux travaux d'ERPA** : FEDEREC a participé activement aux travaux d'ERPA, la branche Papiers-Cartons de la confédération européenne EuRIC, notamment sur la norme d'échantillonnage et sur le « point de mesure » du recyclage.

Cycle de vie

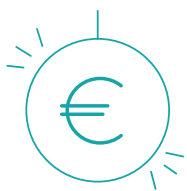


Christophe VIANT
Président de FEDEREC Plastiques



196 M€

de chiffre d'affaires en 2017



900 Mille t

de matières collectées en 2017



Bilan 2018

L'année 2018 a commencé sous de mauvais auspices avec la fermeture effective de la Chine au 1er Janvier 2018 :

- L'exportation vers la Chine devenant quasi nulle, les filières plastiques se sont réorientées vers les pays d'Asie du Sud-Est sans toutefois être durables.
- La limitation des déchets dans les installations de stockage et les incinérateurs a également contribué aux difficultés rencontrées.

Dans ce contexte de fortes tensions du début d'année 2018, la filière s'est adaptée et commence à s'organiser.

- Nous trions d'avantage nos plastiques ce qui en améliore les qualités et en limite les volumes.
- Des projets de tri ou de régénération se développent, des investissements se lancent.
- On assiste en France et en Europe, à une relocalisation de la granulation. Les moyennes et basses qualités sont principalement impactées, les plastiques de bonnes qualités, industriels et techniques sont relativement épargnés.

Le marché de la collecte sélective résiste mais subi les mêmes contraintes que les marchés industriels :

- Le PET clair connaît une forte demande et une hausse des prix grâce aux incitations politiques à l'intégration, et aux engagements d'éco-conception. Pour le PEHD, la tendance est similaire, mais dans une moindre mesure.
- Le PET foncé connaît des difficultés à la vente car une importante partie des volumes était orientée vers le marché de la fibre, en Chine. Les autres capacités de production ont alors rapidement été saturées. On peut ajouter à cette difficulté la présence importante de PET opaque dans les balles, qui en dégrade la qualité.
- Le traitement des films issus de l'extension des consignes de tri continue d'être déficitaire faute d'exutoires suffisants.

Perspectives 2019

- Contestation de l'arrêté qui met en place le flux développement et sa gestion : FEDEREC et le SNEFID contestent la légalité de cet arrêté via un recours devant le Conseil d'Etat.
- Accompagnement et développement de solutions pour le recyclage des films plastiques issus de la collecte sélective.
- Stimuler l'incorporation :
 - Détermination et concertation autour du mécanisme incitatif d'incorporation de matière plastique recyclée : les certificats d'incorporation matière ;
 - Favoriser le développement d'obligation, de bonus/malus
- Partage d'informations sur la recyclabilité des produits plastiques et de bonnes pratiques (notamment sur les bioplastiques) ;
- Poursuite de l'implication dans la lutte contre la pollution plastique des océans ;
- Suivi de la proposition de la Norvège de modification de la Convention de Bâle. (Cf. p.25)





- ➔ **AMÉLIORATION DES INDICES FEDEREC :** Nous avons homogénéisé les indices afin de garantir une représentativité du marché en intégrant les usines.
- ➔ **PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DE CONCERTATION SUR L'ÉVOLUTION DES STANDARDS PLASTIQUES, DANS LE CADRE DE L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI ;**
 - Objectif de modification du cahier des charges ;
 - Accord de FEDEREC sur le principe de création d'un nouveau « flux développement » composé, notamment, des plastiques issus de l'extension des consignes de tri ;
 - Opposition de FEDEREC à l'intégration du PET foncé dans le flux développement et à la gestion proposée de ce Flux Développement dont FEDEREC est exclu.
- ➔ **PET OPAQUE ET SOUTIEN POUR SON RECYCLAGE**
Les accords entre les fédérations et CITEO se sont arrêtés fin 2017. À la suite de la mobilisation de FEDEREC, ils ont été prolongés à partir du deuxième semestre 2018. Sans solutions concrètes, le PET opaque demeure problématique.
- ➔ **CLASSIFICATION DES DÉCHETS DANS LA CONVENTION DE BÂLE** (Cf. p.25 sur les TTD)



Faits marquants

- ➔ Les labellisations pour la reprise fédération ont été renouvelées pour 2018-2020
- ➔ Création de la branche européenne des plastiques, au sein de EuRIC
- ➔ Participation à la FREC et aux engagements volontaires sur l'incorporation de plastique recyclés
Au début de l'année 2018, FEDEREC a poursuivi son implication dans les travaux de la Feuille de Route pour l'Économie Circulaire. La Fédération a ensuite activement participé aux réunions visant à faire émerger des engagements volontaires des metteurs en marché sur l'incorporation de matière plastique recyclée. En juin 2018, FEDEREC s'est engagée via la Confédération des métiers de l'environnement (CME).
- ➔ Travail sur le recyclage et la valorisation des plastiques biodégradables/compostables dont la conclusion est la non-recyclabilité
- ➔ Engagement dans la lutte contre des plastiques dans les océans
En 2018, FEDEREC s'est associée à Expédition MED pour analyser la recyclabilité des plastiques issus des océans lors d'une campagne de collecte sur la côte méditerranéenne française au printemps 2018. À Lyon, en novembre, lors du salon Pollutec, FEDEREC a organisé une conférence sur ce sujet et a dévoilé les résultats de l'étude de caractérisation initiée.

Cycle de vie



FILIÈRE SOLVANTS

« L'activité de régénération de solvants est un exemple d'économie circulaire et mériterait d'être mieux connue de l'ensemble des partenaires de la filière. »

Fabien DESPORT
Président de FEDEREC Solvants



67,7 M€

de chiffre d'affaires en 2016



136 800 t

de solvants collectées en 2016



Bilan 2018

Dans la continuité du dernier trimestre 2017, l'activité de régénération de solvants s'est montrée plutôt stable au premier semestre 2018, conséquence directe d'une reprise de l'activité industrielle. Ce regain ne s'est pour autant pas confirmé dans la durée, l'activité s'étant sensiblement ralentie dès la rentrée de septembre notamment dans l'industrie automobile, suscitant de l'inquiétude car ce secteur fonctionnait bien depuis 2 ans. Ces variations d'activités rendent le marché peu lisible.

On a assisté par ailleurs à des hausses de prix pour l'élimination des déchets de la distillation (vers l'incinération), ne laissant aux entreprises que 2 choix : augmenter les prix au détriment des clients ou bien réduire la marge. D'une manière générale en Europe, les incinérateurs de déchets dangereux voient leurs capacités saturées. À court terme, on ne prévoit pas de changement radical ou de stratégie d'ouverture.

Ainsi, plusieurs augmentations concomitantes impactent fortement la profession et pourront aboutir à une répercussion sur les coûts :

- Prix de l'énergie (gaz, fuel)
- Prix du transport (augmentation de l'indexation gasoil)
- Prix des réactifs (soude, charbons actifs...)
- Prix du traitement (incinération) des déchets/culots de distillation

Perspectives 2019

L'année 2019 est attendue dans la continuité du dernier trimestre 2018 avec une activité industrielle stabilisée. Le taux de charge des incinérateurs incitera les producteurs de déchets à rechercher des exutoires alternatifs, particulièrement pour les déchets valorisables. Toutefois les flux de solvants qui pourraient être remis sur le marché, seront à n'en pas douter, plus difficiles à valoriser.

Les membres du SYRES ont décidé dès la fin de l'année 2018 de se mettre en ordre de marche afin de mener une réflexion sur les bénéfices d'une meilleure communication de l'activité. En 2019, des groupes de travail pourront être organisés afin de définir les moyens de communication et les cibles les plus stratégiques.





Focus dossier

→ **BREF**

En 2018, les conclusions sur les meilleures techniques disponibles (MTD) pour le traitement des déchets et ce, au titre de la directive relative aux émissions industrielles (directive IED) sont parues au Journal Officiel de l'Union Européenne.

Dans ce contexte, le SYRES s'est réuni à plusieurs reprises afin de travailler à la rédaction d'un guide visant à accompagner les professionnels de la régénération de solvants à mettre en œuvre les meilleures techniques disponibles définies.

Ce guide sera partagé dès 2019 aux pouvoirs publics afin de recueillir leurs avis sur son contenu.

Cycle de vie



FILIÈRE TEXTILES

« La filière textile est forte du savoir-faire des opérateurs de tri qui permet à plus de 50% des déchets textiles d'être réutilisés. Une meilleure valeur doit être apportée à la part non réutilisable, issue du tri, pour permettre à la filière de faire face efficacement aux fluctuations du marché. »

Mehdi ZERROUG
Président de FEDEREC Textiles



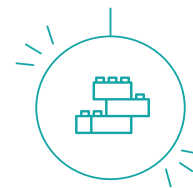
223 kt

de textiles collectés
en 2017



59%

des Textiles triés sont
destinés à la réutilisation



Bilan 2018

L'année 2018 s'est déroulée d'une manière générale dans un climat de tension, tant sur les conditions de marché qui sont demeurées difficiles, que sur les relations entre les différents acteurs de la filière.

Globalement, les prix de vente demeurent bas notamment en raison de la grande quantité de textiles disponibles à la collecte, et la concurrence des produits de faible qualité en provenance d'Asie s'amplifie. L'arrêté du 19 septembre 2017 portant augmentation du barème de soutien à la pérennisation du tri des textiles usagés (dont FEDEREC avait salué la parution car il répondait à un réel besoin pour l'équilibre économique des entreprises) a fait l'objet d'une dénonciation par l'éco-organisme Eco TLC qui a attaqué ledit texte devant le Conseil d'Etat. Face à une telle crise, FEDEREC Textiles s'est rapprochée des autres fédérations concernées et ont produit un mémoire juridique défendant l'arrêté en soutien aux ministères de la Transition Ecologique et Solidaire et de l'Economie et des Finances.

La décision du Conseil d'Etat n'ayant pas été rendue, les entreprises de la collecte et du tri des textiles n'ont à ce jour aucune garantie que les soutiens versés ne devront pas être remboursés, ce qui a pour effet néfaste de geler tout investissement et développement de l'activité. Les travaux de rédaction du cahier des charges de l'éco-organisme pour sa nouvelle période d'agrément n'ont pas démarré en 2018, soulevant l'inquiétude des entreprises membres de FEDEREC.

Enfin, l'arrêté portant Sortie du Statut de Déchet pour les produits préparés en vue de leur réutilisation est sorti. Cet arrêté concerne plusieurs flux de déchets dont les textiles destinés à être réutilisés. Le marché international demeure très tendu malgré une demande constante. Certaines décisions destinées à réduire la fluidité des

échanges de produits issus du tri ont pu être modifiées grâce aux efforts de communications développés par les opérateurs auprès des institutions politiques de pays importateurs, notamment de l'Union des pays d'Afrique de l'Est, de l'Ukraine, ou de la Bulgarie.

L'offre abondante due à l'émergence de l'activité de tri en provenance de plusieurs pays, notamment de la Chine exportatrice mais non importatrice, les difficultés de paiement générées par une parité monétaire défavorable pour certains pays importateurs, la parité Euro-Dollar ou les incertitudes liées au Brexit sont autant d'éléments impactant la bonne santé de la filière textile et notamment de la réutilisation.

Perspectives 2019

En 2019 s'achèvera la mission de KPMG sur le coût net du tri pour les années 2016 et 2017. Ces informations seront communiquées aux ministères de tutelle de la filière et pourront servir de base aux discussions sur le nouveau cahier des charges d'agrément.

Les derniers éléments de la Sortie du Statut de Déchet chiffons ayant été demandés, celle-ci devrait paraître dès le début de l'année 2019. FEDEREC Textiles envisage en 2019 de travailler directement avec les metteurs sur le marché de vêtements via des groupes de travail restreints afin de gagner en efficacité.





Focus dossiers

→ LETTRE DE MISSION INTERMINISTÉRIELLE

Par suite du contentieux opposant Eco TLC et ses ministères de tutelle, ces derniers ont décidé de missionner 4 personnes de leurs effectifs afin de travailler à un rapport sur l'état des lieux et l'avenir de la filière des TLC en France. FEDEREC Textiles a donc au cours de l'année, été à plusieurs reprises auditionnée et questionnée sur les problématiques et enjeux de la filière. Le rapport a été rendu en octobre, et une présentation orale de ses conclusions a été proposée aux Adhérents de FEDEREC Textiles en décembre.

→ POURSUITE DES TRAVAUX DE L'OBSERVATOIRE DES COÛTS NETS DU TRI

Dès 2017, Eco TLC a choisi de ne plus effectuer la mission qui lui incombait d'administrer un observatoire permettant d'exprimer quels étaient les coûts nets engendrés par une tonne de textiles triée dans un centre de tri conventionné par Eco TLC. Au regard de l'importance de cette information et de sa capacité à traduire un contexte de marché, FEDEREC a choisi de poursuivre ces travaux en déléguant la mission à la société KPMG qui garantit ainsi la neutralité des données fournies et consolidées.

Cycle de vie



« La filière CSR souffre toujours d'un manque important de débouchés. »

FILIÈRE VALORDEC

8,4 TWh en 2025

objectif de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie pour la production de chaleur à partir de CSR



30 900 kt

de déchets organiques collectés en 2017



Jean-Pierre LUTHRINGER
Président de FEDEREC VALORDEC



100 MW par an

objectif de puissance annuelle obtenue à partir de CSR, qui sera soutenue par les appels à projet ADEME



2400

bateaux déconstruits : objectif de la filière DBPS en 2020



Bilan 2018

L'année 2018 a été très active pour VALORDEC avec comme principaux travaux :

- La conduite de l'étude (benchmark et essais sur site) sur les technologies émergentes de la filière CSR (Combustibles Solides de Récupération), et plus particulièrement les technologies de pyrogazéification
- Les travaux de la filière biodéchets dans le cadre du groupe de travail Pacte de Confiance issu de la Feuille de Route pour l'Économie Circulaire,
- Les travaux préfiguratifs de la filière à Responsabilité Élargie des Producteurs sur les Déchets de Bateaux de Plaisance et de Sport (DBPS). FEDEREC se positionne aujourd'hui comme représentant des entreprises qui collecteront et traiteront les bateaux en fin de vie.

L'année 2018 a été marquée par deux réunions accompagnées de visites sur les sites d'EDF à Cordemais (juillet) et de la plateforme technologique Insavalor-Provademse (Lyon en septembre), mais également par le renouvellement complet du Conseil d'Administration et du Bureau de la Filière, qui a vu Jean-Pierre LUTHRINGER, Président sortant, être réélu pour un second mandat.

Perspectives 2019

Les filières représentées par VALORDEC sont économiquement complexes et les chaînes de valeur sont toujours en pleine évolution/structuration. La filière CSR souffre toujours d'un manque important de débouchés sur le territoire, ce qui freine la production, puisque les capacités installées sont environ deux fois supérieures à la production réelle des entreprises de recyclage. Des dispositifs de soutien seront nécessaires, à minima à l'investissement, pour accompagner le lancement de la filière. La pérennisation des appels à projets de l'ADEME dans le cadre de la PPE (qui sera adoptée en 2019), est dans cette optique, une excellente nouvelle.

La filière biodéchets peine à se développer en raison des difficultés à capter le gisement à la source auprès des industriels et du secteur tertiaire. La valorisation des matières organiques issues du traitement peine également, en fonction des besoins des agriculteurs, à trouver des exutoires de qualité. La filière de recyclage des DBPS, aujourd'hui à l'état embryonnaire, devrait fortement se développer en 2019 avec la mise en place des premiers marchés financés par l'éco-organisme APER. À cette occasion, l'équilibre économique théorique défini par les acteurs de la filière sera mis à l'épreuve.

En 2019, FEDEREC VALORDEC prévoit de finaliser l'étude sur les technologies émergentes de consommation de CSR et de travailler sur le modèle économique de la filière dans le cadre des travaux du nouveau Comité Stratégique de Filière Transformation et Valorisation des Déchets.

FEDEREC VALORDEC continuera également à défendre les intérêts de la filière de recyclage des déchets organiques, impactée par une réglementation en pleine évolution, qui pourrait par exemple empêcher le co-compostage des déchets verts et des boues de STEP, activité largement pratiquée par ses entreprises adhérentes.

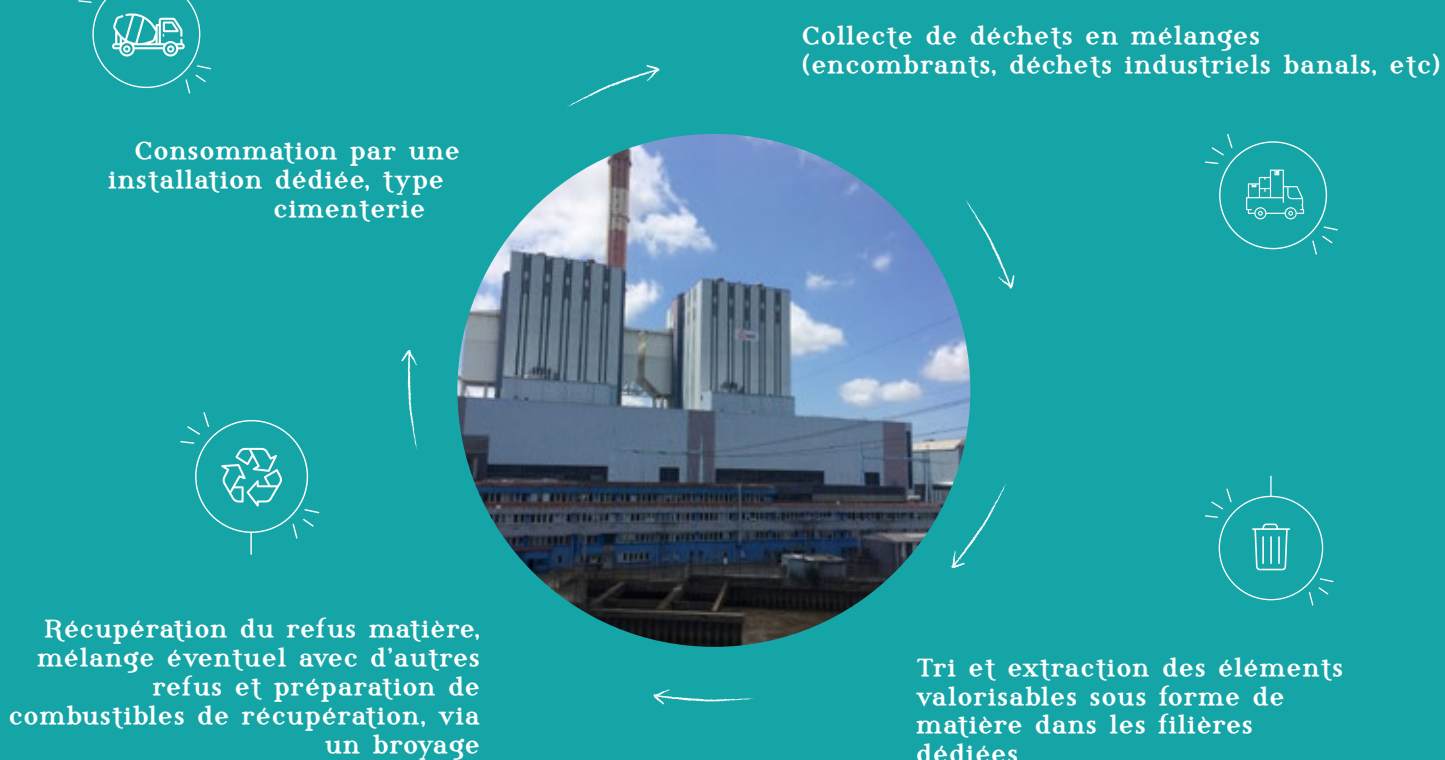




Focus dossiers

- ➔ **ETUDE FEDEREC SUR LES TECHNOLOGIES ÉMERGENTES DE CONSOMMATION DE LA FILIÈRE CSR**
- ➔ **LANCEMENT DE LA REP DBPS ET TRAVAUX COMMUNS AVEC L'APER**
- ➔ **TRAVAUX SUR LA QUALITÉ DES RETOURS AUX SOLS DE MATIÈRES FERTILISANTES ET LE CO-COMPOSTAGE**

Cycle de vie



Jacques ROLLAND
Président de FEDEREC Verre



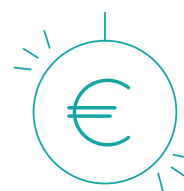
2,34 Mt

de verre d'emballage recyclé en
2017 (source CSVMF)



103 M€

de chiffre d'affaires en 2017



Bilan 2018

L'évènement majeur de cette année 2018, pour FEDEREC Verre, est le lancement de la **filière de recyclage de Verre Plat** fin de vie issu du Bâtiment après un an de travaux suite à la signature de **l'Engagement pour la Croissance Verte relatif au Verre Plat issu de déconstruction et de rénovation**. Cet engagement, dont FEDEREC Verre a été à l'initiative, est aujourd'hui pris communément entre les producteurs de produits verriers représentés par la Chambre Syndicale des Fabricants de Verre Plat (CSFVP), le Pôle Fenêtre de la Fédération Française du Bâtiment (via la FFPV), les métiers de la déconstruction et gestionnaires de déchets issus du BTP, détenteurs du gisement (via le SEDDRé et FEDEREC BTP) et les recycleurs de verre, producteur de calcin (via FEDEREC Verre), ainsi qu'avec l'État (via le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et le Ministère de l'Économie et des Finances). **Il va permettre à la filière de se structurer au niveau national.**

Durant cette première année depuis la signature de l'ECV,

- les signataires se sont mis d'accord sur la description de critères indispensables lors de la collecte du verre plat pour permettre son recyclage, rassemblés dans **une charte d'engagement** ;
- **une cartographie des points de collecte et de regroupement** des acteurs engagés est accessible sur <http://recyclageverreplat.com> ;
- les signataires ont lancé l'étude technico-économique de faisabilité de la filière de recyclage de verre plat en fin de vie.

La filière de verre d'emballage a bénéficié ces dernières années d'actions de communication efficaces menées par les éco-organismes en charge de superviser la filière, et a pu voir une augmentation légère mais continue de la collecte et des tonnages valorisés. L'amélioration de la qualité des gisements collectés et les investissements réalisés par les usines de traitement des Adhérents de FEDEREC Verre dans des équipements de plus en plus performants, permet de proposer un calcin d'une qualité toujours plus élevée.

Perspectives 2019

Le Conseil d'Administration de FEDEREC Verre a élu Jacques ROLLAND à la présidence de la Filière. Dans la lignée du mandat de Matthieu SZOSTAK, précédent Président, FEDEREC Verre poursuivra les travaux engagés ces dernières années.

Le développement de l'activité de collecte et de traitement du verre plat est une priorité, en intégrant de plus en plus d'acteurs dans la démarche. Les membres de FEDEREC Verre sont d'ores et déjà engagés dans la conception d'outils, co-crésés avec l'ensemble des professionnels parties prenantes de l'Engagement pour la Croissance Verte, ce qui va permettre :

- Une meilleure visibilité de la Filière et des conditions de sa pérennité ;
- Une meilleure traçabilité et une augmentation des gisements de verre plat captés ;
- Une meilleure qualité de ces gisements.

Dans la continuité des travaux menés en 2017, le travail sur la qualité des conteneurs et le projet de créer un label FEDEREC va se poursuivre en 2018, avec à termes, un objectif de révision de la norme française existante.





Focus dossiers

- LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ DE RECYCLAGE DE VERRE PLAT
- AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DU GISEMENT DE VERRE D'EMBALLAGE
- ETUDE SUR LA QUALITÉ DES CONTENEURS



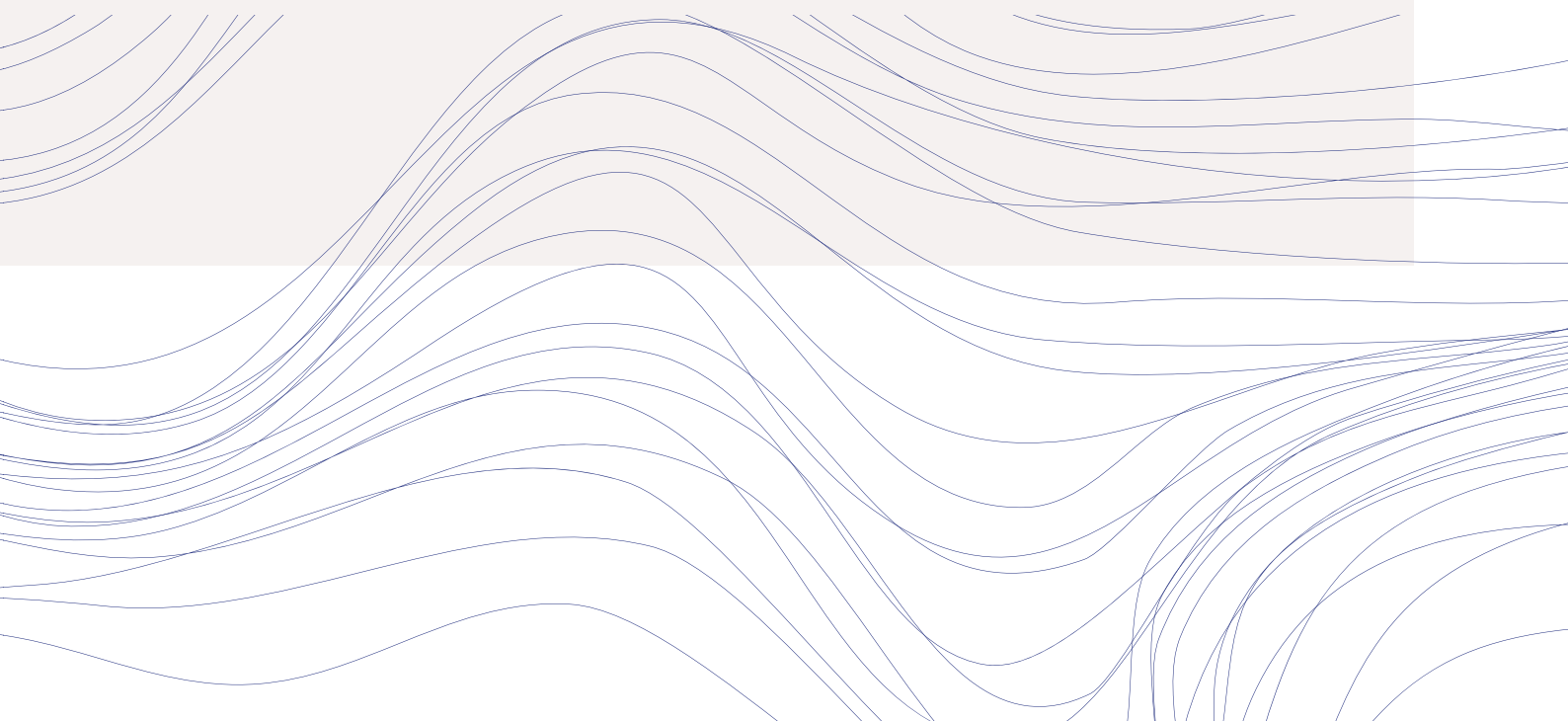
Chiffres-clés Verre Plat

- **6 400 tonnes** de verre plat de déconstruction bâtiment collectées en 2018 (source : ECV Verre Plat)
- **200 000 tonnes** de gisement annuel de verre plat de déconstruction estimé en France (source FEDEREC)
- **40 000 tonnes** : objectif de gisement de verre plat de déconstruction français collecté et trié annuellement d'ici la fin de l'ECV en 2021 --> dont 50% à réintroduire dans les fours float

Cycle de vie



**COMMISSIONS
& GROUPES DE
TRAVAIL**



TEMPS FORTS 2018

- 1^{ère} Journée Mondiale du Recyclage
- Nocturnes FEDEREC
- Pollutec LYON, le salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement
- Cocktail annuel FEDEREC
- Communication digitale
- Communication print
- Relations médias
- Club Partenaires



Jean-Luc PETITHUGUENIN
Président de la Commission
Communication

« Expliquer, expliquer encore est un enjeu stratégique pour notre profession vis-à-vis des clients et des pouvoirs publics. »

1^{ÈRE} JOURNÉE MONDIALE DU RECYCLAGE

FEDEREC ambassadrice en France du Global Recycling Day initié par le BIR

- 1 conférence de Presse
- 1 page dédiée dans le Journal du Dimanche diffusé à 174 578 exemplaires
- 25 spots sur France Info
- 4 sondages sur Twitter et + de 130K tweets affichés
- 4 Quizz sur Facebook et + de 150K personnes atteintes
- 2 jeux-concours
- 2 films avec 84K vues
- 24 retombées médias

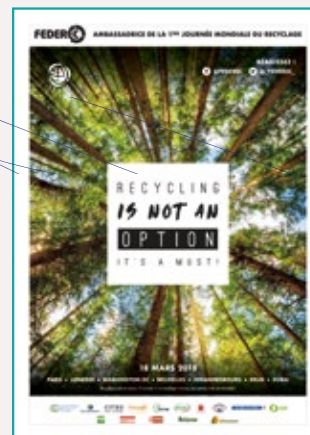


IMAGE
CONQUÊTE
FIDÉLISATION
NOTORIÉTÉ

NOCTURNES FEDEREC

FEDEREC a organisé 3 tables rondes en présence d'experts et de personnalités sur des sujets d'actualité ayant rassemblé près de 250 personnes

- Métaux rares & transition énergétique avec Guillaume Pitron
- Recyclage & lutte contre le dérèglement climatique avec Audrey Pulvar
- Entreprises du recyclage : quel indicateur pour valoriser votre impact environnemental et sociétal avec BIOM

COCKTAIL ANNUEL FEDEREC

Soirée de networking rassemblant près de 400 professionnels du recyclage à la Coupole du Printemps Haussmann

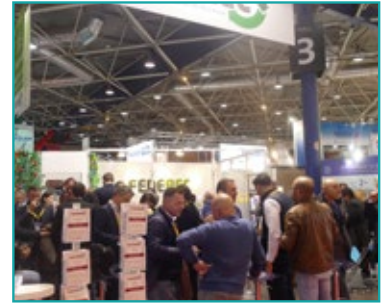


POLLUTEC LYON,
le salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement

Membre du Comité de pilotage de Pollutec, FEDEREC est présente à travers un stand et une programmation riche en contenus

- 1 stand au cœur du Village du Recyclage
- 20 tables rondes et près de 800 participants
- 2 conférences plénières

- Lancement des Trophées Innovation Recyclage, en partenariat avec Jean-François CESARINI, député LREM du Vaucluse et sous la co-présidence d'Audrey PULVAR et de Arnaud LEROY



CLUB PARTENAIRES

Le Club Partenaires FEDEREC est un réseau d'entreprises sélectionnées par la Fédération dans le but d'apporter des solutions d'équipements et de services auprès des Adhérents FEDEREC. Sa mission est de construire des partenariats durables basés sur une expertise unique et de créer des synergies entre les différents acteurs du secteur.

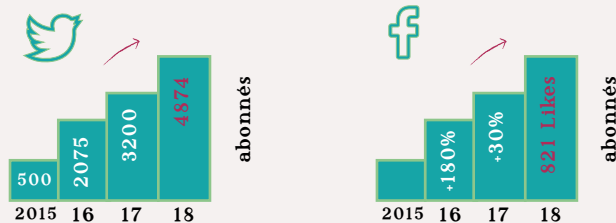


Le Pôle Communication pilote, anime et développe le Club Partenaires, qui se composait de 53 membres en 2018.

COMMUNICATION DIGITALE

L'ère du digital pousse les entreprises à s'orienter vers des formes communicatives innovantes. FEDEREC développe ces nouveaux leviers de communication afin d'interagir et de se positionner auprès du grand public et des décideurs.

RÉSEAUX SOCIAUX



FILMS MÉTIERS



LA COMMUNICATION PRINT, un incontournable de la communication d'entreprise



Newsletter



Annuaire FEDEREC



Le marché du recyclage en 2017



Les chiffres-clés du recyclage

RELATIONS MÉDIAS : Gagner en visibilité, faire parler de soi, se positionner, le monde des médias demeure l'un des leviers de notoriété.

- 324 retombées presse : - 73 % presse pro - 27 % presse GP - 87 % couverture Nationale - 13 % couverture régionale



44 %
site web



44 %
presse écrite



8 %
Agences de presse
& Newsletter



4 %
Tv & Radio

La Commission Broyeurs de FEDEREC représente 90% des broyeurs français et assure leur représentation en France et en Europe.

CHIFFRES-CLÉS 2017

67,9% des broyeurs ont atteint leur objectif de 3,5% de réutilisation et de recyclage sur la partie non métallique (TRR) et 73,6% atteignent l'objectif de 6% de réutilisation et de valorisation sur la partie non métallique (TRV) fixé par la réglementation relative à la filière VHU.

La part de broyeurs ayant atteint l'objectif de réutilisation et recyclage des matières non métalliques est relativement stable (67,9% en 2017 contre 67,4% en 2016). Concernant l'objectif de réutilisation et de valorisation, plus de la moitié des broyeurs ayant transmis une déclaration en 2016 et 2017 ont augmenté leur performance.

Source : Rapport Annuel ADEME 2017



Alban GROSVALLET

Président de la Commission Broyeurs

« La Commission est particulièrement attentive aux travaux réalisés sur les analyses chimiques ou biologiques susceptibles de changer la caractérisation des résidus de broyage. »

Bilan 2018

LE CONTEXTE DE SATURATION DES CAPACITÉS DE STOCKAGE EN FIN D'ANNÉE 2018, A EU UN RÉEL IMPACT SUR LES INSTALLATIONS DE BROYAGE DE DÉCHETS MÉTALLIQUES POUVANT ALLER JUSQU'À LA SUSPENSION DE LEUR ACTIVITÉ.

Perspectives 2019

SUIVRE LES ACTUALITÉS RELATIVES À LA RÉVISION DE LA DIRECTIVE VHU ET PARTICIPER AUX ÉVÈNEMENTS SUR CE SUJET

La Fédération est notamment associée au Comité de Pilotage d'une étude commandée par l'ADEME auprès de DELOITTE, visant à étudier l'ensemble des dispositifs existants dans le monde pour orienter les VHU vers la filière légale. Cette étude, riche en information, pourra aider à orienter l'évolution de la filière ;

SUIVRE L'ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION DES POP ET LEURS IMPACTS

POURSUIVRE LES ACTIONS DE PRÉVENTION DES RISQUES

relatifs à la présence non désirée de bouteilles sous pression sur les sites de récupération et de broyage des métaux ;

ŒUVRER DANS LE SENS D'UNE HARMONISATION DES RÈGLES

de calcul de l'atteinte des taux réglementaires de la filière VHU au niveau européen.



Focus dossiers

VALORISATION DES RÉSIDUS DE BROYAGE

Les broyeurs innovent et investissent afin d'améliorer leur performance de recyclage et de réduire la part de déchet ultime. La Commission est particulièrement attentive aux travaux réalisés sur les analyses chimiques ou biologiques susceptibles de changer la caractérisation des résidus de broyage, ou plus largement des procédés de traitement. En 2018, le règlement du 8 juin 2017, modifiant l'annexe III de la directive déchets en ce qui concerne la propriété dangereuse HP14 « Écotoxique » est entré en vigueur. Selon ce règlement, lorsqu'il est procédé à un essai pour déterminer si un déchet possède la propriété HP14, il convient d'appliquer les méthodes adéquates ou d'autres méthodes d'essai et lignes directrices reconnues au niveau international. Est précisé que lorsqu'une propriété dangereuse d'un déchet a été évaluée à la fois au moyen d'un essai et d'après les concentrations de substances dangereuses, ce sont les résultats de l'essai qui doivent primer. Ce choix méthodologique peut entraîner des résultats différents et FEDEREC, appuyée par EuRIC, œuvre pour obtenir une harmonisation de méthodes de calcul à l'échelon européen.

PARTICIPATION À LA RÉVISION DU BREF DÉCHETS

La directive relative aux émissions industrielles a été étendue au traitement mécanique de déchets métalliques. Les conclusions du Best REFERENCE document » (BREF) spécifiant les meilleures techniques disponibles du secteur en Europe sont entrées en vigueur le 17 août 2018. La Commission Broyeurs est restée mobilisée toute l'année pour confronter les problématiques françaises avec celles des acteurs des autres États membres et anticiper l'impact de cette réglementation sur la mise en conformité des installations de broyage. FEDEREC a notamment proposé, au travers de son organisme de formation rattaché FORMAREC, une formation dédiée à cette mise en conformité.

DÉCHETS ISSUS DES BATEAUX DE PLAISANCE ET DE SPORT

CHIFFRES-
CLÉS

- Agrément filière REP 2019-2023
- Objectifs déconstruction 2019 :
- 2400 bateaux
- Avec 25% de plus de 6 mètres



Olivier LE FICHOUS
Président
de la Commission DBPS

« La Commission DBPS a commencé à travailler avec les metteurs sur le marché pour que la mise en oeuvre de cette filière se forme dans les temps et dans les meilleures conditions possibles pour les Adhérents. »

Bilan 2018

L'ANNÉE 2018 A ÉTÉ RICHE EN ÉCHANGES ET RÉUNIONS DE TRAVAIL POUR UNE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DE LA FILIÈRE REP EN 2019. LES NOMBREUX ÉCHANGES AVEC LES METTEURS SUR LE MARCHÉ ONT ÉTÉ CONSTRUCTIFS POUR QUE LA FILIÈRE RÉPONDE AUX BESOINS À LA FOIS DES USAGERS ET DES OPÉRATEURS DE DÉCONSTRUCTION. ON A VU ÉGALEMENT CERTAINS CONSEILS RÉGIONAUX SE SAISIR DU SUJET ET AVOIR LA VOLONTÉ D'ACCOMPAGNER LA BONNE MISE EN PLACE DE LA FILIÈRE SUR LEUR TERRITOIRE.



Perspectives 2019

Les enjeux à venir sont cette première année de test qu'est l'année 2019, avec la montée en puissance progressive de la filière REP : 2400 bateaux à déconstruire en 2019 jusqu'à 6100 en 2023, année de fin de premier agrément. L'APER a d'ailleurs été agréé le 21 février 2019 comme Eco-Organisme et a lancé un appel d'offres auprès des opérateurs pour un lancement effectif des déconstructions en avril 2019.

La question des débouchés pour les coques en composite reste une préoccupation majeure. Pour le moment, il y a peu de débouchés en valorisation matière, mais des évolutions sont visibles. Plusieurs projets émergent par exemple pour le recyclage des éoliennes avec la même problématique de composite, mais sur un volume bien supérieur aux DBPS.

Il y a également une partie du budget de l'Eco-Organisme dédié spécifiquement à des projets R&D dont le recyclage fait partie. De notre côté, la Commission DBPS entame des travaux avec l'ADEME et la filière plastiques de FEDEREC sur le sujet.

La Commission internationale, présidée par Olivier FRANCOIS, suit de très près les évolutions réglementaires prises au niveau européen, ou mondial.

Cette réglementation est de plus en plus présente dans nos métiers : le tournant s'est produit dans les années 2000, jusque-là, nos préoccupations étaient essentiellement d'ordre économiques et commerciales.

Depuis lors, la réglementation environnementale s'est imposée comme un pilote de nos activités tant en choix de nos investissements que dans l'organisation de nos exploitations. Il est indispensable pour la filière des entreprises du recyclage de faire entendre sa voix en faisant le lien avec le Bureau International du Recyclage (BIR) et de la Confédération Européenne des industries du recyclage (EuRIC).



**Olivier
FRANCOIS**
Président
de la Commission
Internationale



Focus dossiers

DECISION DE LA CHINE DE LIMITER L'IMPORTATION DE CERTAINS DECHETS

La décision du Gouvernement chinois de limiter certaines importations de MPIR a été renforcée en 2018. Elle a fortement impacté les activités des entreprises du recyclage. Une coordination internationale fut nécessaire, en lien avec EuRIC, le BIR et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Pour en savoir plus sur ce dossier et les actions de FEDEREC (cf. page 25)

RECLASSIFICATION DU COBALT

À la demande des Pays-Bas, une évolution de la classification du cobalt a continué d'être discutée en 2018 (Règlement européen CLP). EuRIC, soutenue par FEDEREC, a mené de nombreuses actions pour faire valoir les risques pour la filière du recyclage. Pour en savoir plus (cf. page 51).

RÉVISION DE LA CONVENTION DE BÂLE

En septembre 2018, dans le cadre de la Conférence of Parties (COP) de la Convention de Bâle, la Norvège a proposé des modifications significatives pour les transferts de déchets plastiques qui pourraient s'avérer dangereuses pour la filière du recyclage. Pour en savoir plus (cf. page 25)

Bilan 2018

PAQUET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les travaux de la Commission Internationale ont majoritairement porté en 2018 sur l'élaboration du Paquet économie circulaire de l'UE, puis de sa transposition en droit français. Adopté en mai 2018, le Paquet économie circulaire prévoit des objectifs européens harmonisés et ambitieux qui doivent impulser une réelle performance du recyclage en Europe, notamment :

- Recyclage à 65% d'ici 2035 des déchets municipaux
- Seuls 10% des déchets municipaux acceptés en décharge
- Obligation de tri à la source des biodéchets d'ici 2023

Le paquet fixe des règles minimales de REP comme la définition par les États membres d'objectifs quantitatifs et qualitatifs de gestion des déchets à atteindre, la mise en place d'un système de reporting des données sur la collecte et le traitement des déchets, ou encore l'égalité de traitement des producteurs. Enfin, le paquet tend à harmoniser les règles de calcul des taux de recyclage. Ces dispositions seront transposées par la loi économie circulaire qui devrait être adoptée d'ici la fin d'année 2019.

DIRECTIVE PLASTIQUES À USAGE UNIQUE

Les plastiques sont entrés en 2018 dans une grande tourmente médiatique avec les accumulations de déchets flottants découverts dans les océans, et l'émotion induite dans l'opinion publique. Les conséquences politiques et donc réglementaires ne se sont pas faites attendre, et il est aujourd'hui impossible de savoir jusqu'où iront les mesures d'encadrement pour cette famille de matières... Dans la continuité de la stratégie plastique adoptée par la Commission européenne, les instances européennes ont abouti à un accord le 18 décembre 2018 sur le contenu de la Directive relative à l'utilisation des plastiques à usage unique. Après une validation au sein de chaque institution, ce texte devrait entrer en vigueur dans le courant de l'année 2019. Quelques dispositions sont significatives pour le secteur du recyclage :

- 90% de collecte des bouteilles en plastique d'ici 2029
- 25% d'incorporation de plastique recyclé dans les bouteilles PET d'ici 2025
- 30% d'incorporation de plastique recyclé dans les bouteilles en plastique d'ici 2030

C'est une dynamique applaudie par notre filière. Le développement des débouchés des Matières Premières issues du Recyclage est un maillon indispensable de l'économie circulaire.

VALEUR LIMITE DE CONCENTRATION DE DECABDE

La Commission européenne avait pour mission de définir un seuil limite de décaBDE et de rédiger un guide technique sur la gestion des déchets contenant cette substance. Les discussions européennes ont abouti à une valeur limite de 1000 mg/kg, et une clause de réexamen prévoit la possibilité pour la Commission d'adopter une proposition législative visant à abaisser cette valeur à 500 mg/kg dans un délai de deux ans à compter de l'entrée en vigueur du règlement. Le texte doit être adopté avant la fin de la mandature.

Perspectives 2019

RÉVISION DE LA DIRECTIVE SUR LE RECYCLAGE DES VHU

En mars 2019, la Commission européenne a lancé officiellement les travaux de refonte de la directive VHU : en effet, en 2016-2017, la commission avait déjà constaté la « disparition » de plusieurs millions de VHU en Europe chaque année, et en avait conclu que la directive mise en place en 2000 présentait de graves dysfonctionnements. C'est donc un très gros travail qui nous attend pour les mois à venir qui mobilisera naturellement les filières « démolisseurs » et « broyeurs » de FEDEREC, en relation étroite avec notre confédération européenne EuRIC, le volet « international » sur un tel sujet sera déterminant pour défendre les intérêts de notre industrie.

Le 26 mai, des élections européennes seront suivies par la mise en place d'une nouvelle Commission européenne : quel sujet sera alors prioritaire? Aucune certitude sur ce point, il est néanmoins assez probable que l'urgence climatique s'impose au-dessus de toute autre considération. Quel rapport avec notre métier ? Les conséquences seront nombreuses : tout d'abord la chasse au CO₂ passera devant tout le reste, et cela encouragera, au moins dans un premier temps l'usage des matières recyclées, puisque la preuve est maintenant faite que le recyclage est un levier immédiat de réduction des émissions de CO₂. À moyen terme, c'est plus délicat, réduire le CO₂ par le recyclage ne suffira pas, il faut remettre en cause l'organisation même de la production et de la consommation : en particulier, notre métier qui s'est considérablement développé sur la montagne de déchets issus depuis les années 60 de la « société de consommation », va voir cette source de matière se tarir rapidement.

Si nous avons jusqu'à maintenant essentiellement été à la remorque des initiatives réglementaires qui ont surgi de partout depuis 20 ans, il serait vraiment nécessaire d'inverser le processus et de construire une ligne stratégique de propositions qui s'inscrive dans les évolutions en cours que l'on observe à travers le monde, tant sur le plan économique que sur celui des aspirations des peuples : c'est en tout cas le fond du travail de la Commission Internationale de FEDEREC, à laquelle vous êtes tous invités à participer.

La Commission Jeunes de FEDEREC a pour vocation de rassembler les jeunes entrepreneurs ou salariés des entreprises membres de FEDEREC.

Son organisation est régionalisée, avec 6 Commissions Jeunes régionales qui ont leur activité propre et dont les membres se retrouvent régulièrement lors des réunions de la Commission Jeunes Nationale. Ces échanges sont régulièrement associés à une visite de site et des moments de convivialité.

La Commission Jeunes s'est également fixé l'objectif de faire connaître et promouvoir les métiers du recyclage, tout en permettant à ses participants de travailler sur les évolutions du métier et de se tourner vers l'avenir.



Sébastien MARCHETTO
Président de la Commission Jeunes

« La Commission Jeunes de FEDEREC organisera, avec l'appui des équipes de la Fédération et d'une agence spécialisée, une campagne de communication digitale à l'occasion de la Journée Mondiale du Recyclage. »

Bilan 2018

AVRIL 2018 :

Réunion d'Information et visite du Recyparc SCHROLL à Colmar

MAI 2018 :

Concours Je Filme le Métier qui me Plaît- remise des prix de la catégorie

« les métiers du recyclage, une ressource pour la planète ».

CLAP D'OR : «Déchets + Tri = un avenir pour la planète»

CLAP D'ARGENT : «La pizza abandonnée...»

CLAP DE BRONZE : «Trions, chauffons, éclairons»

MAI 2018 :

Réunion et visite d'Alcyon valorisation à Bollène

NOVEMBRE 2018 :

Soirée Pollutec organisée par la Commission Jeunes de FEDEREC Centre & Sud-Est

DÉCEMBRE 2018- JANVIER 2019 :

Réalisation du Film Métiers « Chauffeur Multibenne », chez Sclavo Environnement à Fréjus (83)

NOVEMBRE 2018 - MARS 2019 :

Organisation par la Commission Jeunes d'une campagne digitale pour la Journée Mondiale du Recyclage



Perspectives 2019

JOURNÉE MONDIALE DU RECYCLAGE

La Commission Jeunes de FEDEREC organisera, avec l'appui des équipes de la Fédération et d'une agence spécialisée, une campagne de communication digitale, entièrement réalisée sur les réseaux sociaux, dont l'objectif sera de promouvoir le recyclage de manière ludique et décalée. La campagne consistera à « détourner » des Posts Instagram de 100 influenceurs, en transformant des objets présents sur la photo par ce qu'ils deviendront une fois recyclés.

Cette opération, permettra à FEDEREC de communiquer sur le devenir de plusieurs objets du quotidien (téléphone, carton de livraison, livre, vêtements, etc...). La campagne digitale se déploiera également sur l'ensemble des réseaux sociaux (Facebook, Twitter) avec là encore une belle visibilité pour les métiers du recyclage.

CONCOURS JE FILME LE MÉTIER QUI ME PLAÎT 2019

FEDEREC remettra à nouveau le prix de la catégorie « les métiers du recyclage, une ressource pour la planète » au Grand Rex, lors d'une cérémonie parrainée par Jean DUJARDIN.



JE FILME LE MÉTIER
QUI ME PLAÎT®

La Commission Prospective & Innovation de FEDEREC a pour vocation de rassembler les Adhérents lors de réunions sur des thématiques relatives aux enjeux actuels et futurs du recyclage.

L'objectif visé par ces échanges lors des Commissions, est d'avoir un regard sur le marché, son fonctionnement et ses nouveaux acteurs.

Après un cycle de 3 ans de réunions et la rédaction d'un guide sur le futur des métiers du recyclage, la commission s'est concentrée en 2017 et 2018 sur les innovations numériques et les acteurs qui les portent, nouveaux entrants dans le secteur.



Nicolas BEQUAERT
Président de la
Commission Prospective & Innovation

« Mettre en relation les producteurs de déchets avec des prestataires de collecte et de gestion de déchets. »

Bilan 2018

L'ANNÉE 2018 A ÉTÉ MARQUÉE PAR UNE CONTINUITÉ DES TRAVAUX SUR LES OUTILS NUMÉRIQUES ET LES PROBLÉMATIQUES DE CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES FOURNIES.

L'audition de l'entreprise Carrefour a permis de comprendre l'état d'avancement des grandes entreprises de distribution sur cette problématique et leurs besoins en matière de gestion des déchets.

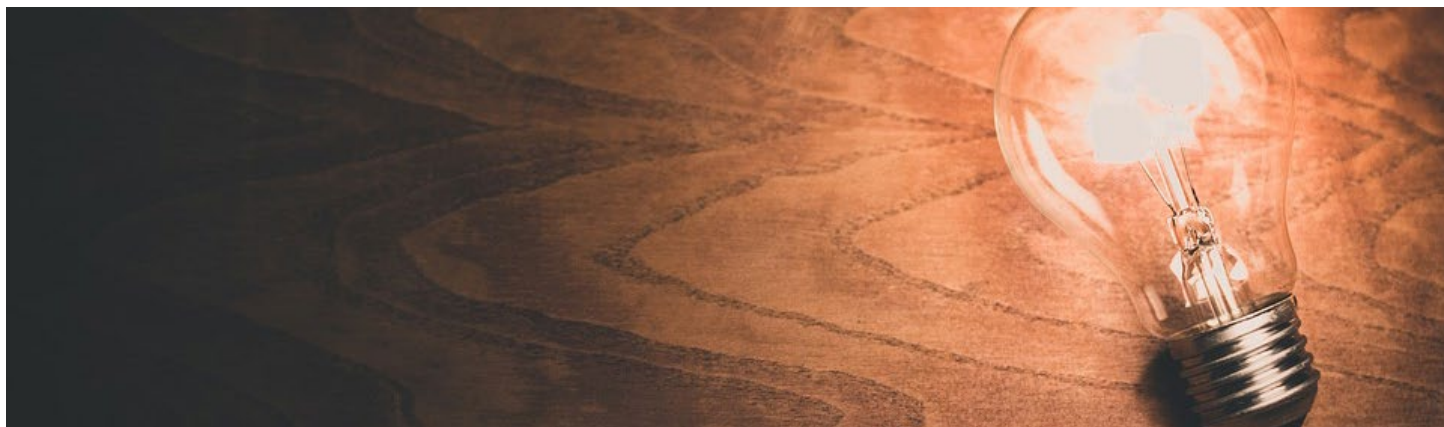
L'audition d'autres gestionnaires de plateformes numériques a également été à l'ordre du jour des travaux menés, avec notamment l'audition d'acteurs qui souhaitent mettre en relation les producteurs de déchets avec des prestataires de collecte et de gestion de déchets.

Perspectives 2019

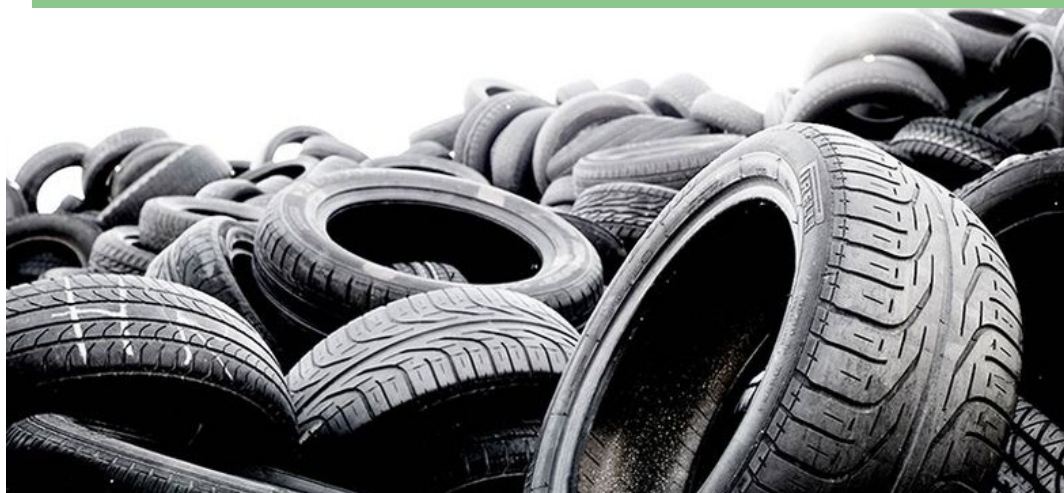
OUTILS DE TRI, OUTILS ROBOTIQUES ET COBOTIQUES

En 2019, la Commission travaillera sur les évolutions récentes des outils de tri, et l'arrivée d'outils robotiques et cobotiques dans les métiers du recyclage.

Des auditions d'acteurs spécialisés sont prévues afin de présenter aux adhérents de FEDEREC les dernières innovations mises en place sur les centres de tri français et étrangers.



Le groupe de travail dédié au recyclage des pneumatiques est constitué d'entreprises représentatives des différentes étapes de la filière (collecte, tri, préparation en vue de la réutilisation, broyage, granulation). Il se réunit pour échanger autour des actualités de la filière et des difficultés rencontrées sur le terrain, en vue de partager et d'harmoniser les bonnes pratiques.



Bilan 2018

SORTIE DU STATUT DE DÉCHET DES PNEUS DESTINÉS À LA RÉUTILISATION

Après de nombreux mois d'attente, l'année 2018 a été marquée par la publication en décembre de l'arrêté portant sortie du statut de déchet des produits et articles préparés en vue de leur réutilisation, dont les pneumatiques. Attendu depuis 2015, ce sujet était primordial pour permettre une fluidification de l'exportation des pneumatiques réutilisables, l'essentiel des débouchés se trouvant hors du territoire national.

Dans ce contexte, plusieurs échanges se sont tenus entre l'administration et les professionnels de la filière afin de travailler à l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques à mettre en œuvre pour que les pneumatiques usagés soient considérés comme des produits d'occasion dans le cadre de leur export.

À la demande des pouvoirs publics, une liste des pays destinataires de pneumatiques a été fournie par FEDEREC, afin que lesdits pays puissent être contactés par le Pôle National sur les Transferts Transfrontaliers de Déchets. En effet, la Sortie du Statut de Déchet ne peut être effective que si le pays qui reçoit les colis de pneumatiques destinés à la réutilisation reconnaît la SSD mise en place sur le territoire français. Le cas échéant, les pneus devront conserver leur statut de déchets.

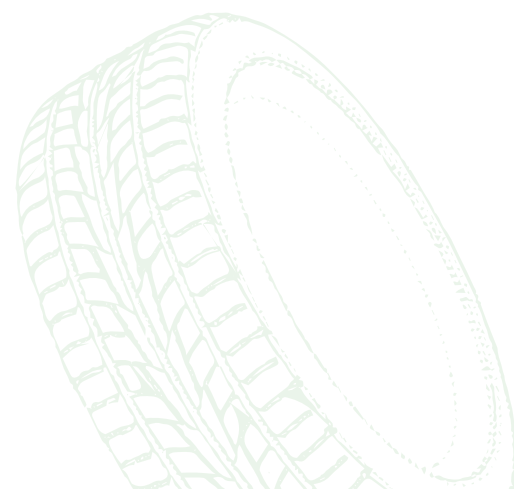
Perspectives 2019

RÉFLEXION SUR LES TRAVAUX DE NORMALISATION

La classification actuellement utilisée par la profession gagnerait à faire l'objet d'une « officialisation » en passant par un processus de normalisation, particulièrement dans le contexte de la mise en œuvre de la SSD. ALIAPUR ayant déjà la charge d'un groupe de travail sur les pneumatiques usagés non réutilisables au sein de l'AFNOR, FEDEREC se rapprochera de l'éco organisme en 2019 afin de commencer à travailler sur le sujet.

MÉCANISATION DES COLLECTES

Les Adhérents de FEDEREC souhaitent également travailler en 2019 sur les problèmes de santé au travail causés par la manutention répétée de pneumatiques. Les troubles musculosquelettiques et arrêts de travail liés à des collectes non mécanisées très éprouvantes représentent une problématique quotidienne dans l'activité des collecteurs.





Bilan 2018

Depuis 2017, post-Grippe Aviaire, les cartes avaient été redistribuées dans la filière du Canard et de l'Oie. Les normes de Biosécurité ont structuré les organisations de la filière longue comme de la filière courte, les investissements ont été lourds et tous ont du modifier leur système de production. Même si nous avons connu une reprise plutôt rapide de la production ce n'est que fin 2018 que nous avons vu une réelle augmentation de la production, qui ne dépasse cependant pas les 60 millions de canards par an. L'absence des produits frais à cette période a causé du tort à la filière, pour qui il est aujourd'hui difficile de re-gagner ses parts de marché.

Mécaniquement, le marché des Plumes et Duvets a connu une baisse de l'offre. Quant à la demande, elle est restée stable au niveau Mondial et Européen mais connaît une baisse progressive et continue en France. Certaines Organisations mettent à mal cette Matière Première naturelle en donnant des informations tronquées aux consommateurs ce qui poussent les distributeurs à diminuer les commandes.

LES PLUMES ET DUVETS RÉGÉNÉRÉS, ISSU D'ARTICLES DE SECONDE MAIN RECYCLÉS

Le recyclage des Plumes a toujours existé et est une activité fondatrice de la Récupération. Cependant, il y a environ une petite dizaine d'années, les Matières Plumes et Duvets Recyclés ont connu une réelle et forte restructuration avec un marché plus scindé que dans le passé ; avec une vraie définition de la demande. Les prises en compte du Développement Durable, les cahiers des charges déterminés par l'Economie Circulaire, Le upcycling ...devenant des notions intégrées et intégrantes des pratiques dans les entreprises et pour les particuliers, les Plumes et Duvets Recyclés ont pu enfin trouver leur place sur le marché du rembourrage, mettant en valeur leurs caractéristiques intrinsèques.

En 2017, l'éco organisme ECO MOBILIER a lancé les Eco-Innovations Challenges, dans lesquels étaient intégrés les couettes et oreillers (REP DEA Couettes et Oreillers). Au 1^{er} Janvier 2019, le projet consiste à mettre en place une organisation en matière de Recherche et le Développement afin de trouver de nouvelles applications innovantes des matières post-consommation. D'un point de vue de la gestion globale c'est une grande première ! Et c'est le moment.

Effectivement, même si la filière Textile est bien organisée en France, ce n'était pas le cas concernant les articles Plumes au niveau de la Collecte et du Tri, en comparaison avec d'autres pays Européen.

De plus, les plumes recyclées sont une matière dont la caractérisation est très importante. Le taux de refus peut devenir rapidement très important, la sélection et la qualité conforme des matières sont essentiels dans le recyclage des articles et pour, *in fine*, la pérennisation du marché. Aujourd'hui, nous connaissons une très forte baisse de la qualité des articles Plumes et une diminution de l'offre. Certainement liée d'une part à une consommation massive d'articles de faible qualité. D'autre part, à une prise en charge des articles post-consommation à améliorer.

Perspectives 2019

C'est le lancement de l'APPEL D'OFFRE 2020 par ECO MOBILIER qui va définir les acteurs de la collecte, du tri, de la préparation et de la valorisation des articles Couettes et Oreillers en France. La gestion globale des articles textiles Couettes et Oreillers s'insère dans une démarche économiquement intelligente et assoie la Branche Plumes et Duvets Recyclés. Le grand défi de cet appel d'offre sera de trouver les intervenants, les méthodes et les circuits préservants des matières.





Le GT REP de FEDEREC, créé en juillet 2017, est présidé par Jean-Pierre PARISI (qui préside également la filière DEEE) pour traiter les thématiques transverses aux différentes filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP) et réfléchir aux enjeux stratégiques, comme celui de la gouvernance. Suite à la création de la CME (Confédération des Métiers de l'Environnement) en 2018, ces thématiques sont principalement discutées en lien avec la Confédération.

Bilan 2018

FEDEREC CONTRIBUE AUX TRAVAUX MENÉS SUITE À LA PUBLICATION DE LA FEUILLE DE ROUTE ÉCONOMIE CIRCULAIRE (FREC)

Jacques VERNIER, président de la commission des filières de Responsabilité Élargie des Producteurs, a remis le 14 mars 2018 un rapport sur l'ensemble des filières REP.

Ce rapport recommande notamment **la création ou l'extension de plusieurs filières REP**, idées qui ont été ensuite reprises dans la FREC, notamment dans la mesure 29 « En concertation avec les acteurs concernés, instruire le déploiement de nouvelles filières REP dans le secteur des jouets, des articles de sport et de loisirs et des articles de bricolage et de jardin afin de réduire le volume des ordures ménagères résiduelles et développer l'activité de réemploi et de réparation en lien avec l'économie sociale et solidaire » (Cf page 24).

FEDEREC a contribué à l'ensemble de ces travaux depuis leur lancement et a notamment **alerté sur le risque que le périmètre envisagé pour les nouvelles REP pourrait faire doublon avec des REP déjà en place et perturber les dispositifs existants développés par les entreprises de recyclage.**

FORMATION SUR LES REP

Un module de formation « Les REP, comment s'y retrouver ? » a été développé en lien avec l'organisme de formation FORMAREC et fait désormais partie du catalogue de formations.

Perspectives 2019

> **PRODUIRE UN FLYER PÉDAGOGIQUE À DESTINATION DES ADHÉRENTS : « LES REP, COMMENT ÇA MARCHE ? »**

> **ACTUALISER NOTRE LIVRE BLANC DE 2012**



4.

**LE CLUB
PARTENAIRES
FEDEREC.**

Aktid

AKTID conçoit et réalise des solutions de tri et de valorisation de déchets clé en main et sur mesure, qui intègrent des équipements et des systèmes d'exploitation d'un haut niveau de qualité technique et de performances pour les exploitants. Collecte sélective, ordures ménagères, déchets industriels, déchets de chantier et production de combustibles solides de récupération, nos solutions et notre savoir-faire couvrent l'ensemble des déchets solides non dangereux.

Avec une expérience de plus de 20 ans dans la réalisation de projets industriels complexes, AKTID a acquis un niveau d'expertise unique. Ses équipes accompagnent les clients tout au long de leur projet de site neuf ou à revampier, depuis la définition de leur cahier des charges jusqu'à l'atteinte des performances attendues. Sa culture d'entreprise, basée sur le respect de ses engagements, l'innovation et la recherche permanente du meilleur bilan économique font d'AKTID un leader du marché en constante croissance.

WWW.AKTID.FR
AKTID@AKTID.FR



La technologie brevetée **alertgasoil™** permet de diminuer jusqu'à 30% les émissions de gaz à effet de serre grâce à la réduction de la consommation de carburant : suppression des vols et des gaspillages, contrôle de la consommation en temps réel, optimisation des pleins, éco-conduite complète, mesure et maîtrise de l'empreinte carbone, localisation des véhicules, etc. Son système réside dans la perception de mouvements du stock de carburant en réservoir grâce à la combinaison de plusieurs outils technologiques dans l'univers du Big Data :

- Plus de 10 capteurs connectés
- Un système informatique embarqué
- Une application web

En plus de ses nombreuses fonctionnalités, la solution apporte un avantage concurrentiel sur les critères environnementaux lors des réponses aux appels d'offres publics.

Première solution de mesure et de contrôle des réservoirs en France (350 clients, 20 000 réservoirs équipés...), et en expansion à l'international (Etats-Unis, Benelux, Italie, Maroc, Côte d'Ivoire...), l'innovation alertgasoil™ est d'ores et déjà la référence mondiale de la gestion du poste carburant.

WWW.ALERTGASOIL.COM
A.BENROS@ALERTGASOIL.COM

LE CLUB PARTENAIRES FEDEREC EST UN RÉSEAU D'ENTREPRISES SÉLECTIONNÉES PAR LA FÉDÉRATION DANS LE BUT D'APPORTER DES SOLUTIONS D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICES AUPRÈS DES ADHÉRENTS FEDEREC. SA MISSION EST DE CONSTRUIRE DES PARTENARIATS DURABLES BASÉS SUR UNE EXPERTISE UNIQUE ET DE CRÉER DES SYNERGIES ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU SECTEUR.



Arden Equipment un leader français qui s'engage en faveur de l'environnement et de la sécurité.

Créée en 1956, Arden Equipment le fabricant des équipements pour Travaux Publics a ouvert son offre de produits à de nombreux secteurs dont la démolition, le recyclage, le terrassement, la reprise de matériaux et d'autres. L'ensemble des 190 collaborateurs d'Arden Equipment s'engage dans une démarche globale visant à garantir la qualité des produits tout en agissant dans le respect de la sécurité et de l'environnement avec des concepts novateurs tels que l'Arden Jet destiné à réduire les poussières.

WWW.ARDEN-EQUIPMENT.COM
DANIEL.DUPUY@ARDEN-EQUIPMENT.COM



Depuis l'année 2000, les équipes experts d'**Ar-Val** s'emploient à relever le défi d'un monde plus propre, en optimisant le tri et le traitement des déchets ménagers et industriels, en offrant des solutions durables et en concevant des process à la pointe de la technologie.

Ar-Val utilise du matériel et matériaux de qualité et est vigilante sur la sécurité et la consommation énergétique de ses équipements. Nous innovons en permanence et concevons avec nos clients, des centres de tri et traitement sur mesure, évolutifs et capables de s'adapter aux éventuelles modifications de flux à traiter.

Le savoir-faire et l'expérience d'Ar-Val dans le domaine du tri s'appliquent également aux ordures ménagères, déchets industriels banals, aux déchets de chantier, bâtiment et travaux publics.

Conscient des enjeux économiques et logistiques liés à l'exploitation d'un centre de tri, Ar-Val a développé un service dédié au suivi et accompagnement des usines après réalisation, ainsi qu'un pôle informatique qui développe des outils connectés (logiciels et applications) permettant de collecter et analyser les données, de piloter et de mesurer en continu les performances du process.

WWW.AR-VAL.FR
COMMERCIAL@AR-VAL.FR



Le cuivre est notre activité principale. **Aurubis** est le premier groupe de cuivre intégré en Europe et le plus important recycleur de cuivre au monde.

Aurubis produit du cuivre de haute pureté et de haute qualité à partir de concentrés de cuivre et de recyclage de matériaux et le transforme en produits intermédiaires. Les déchets de cuivre et divers autres matériaux de recyclage sont ainsi réintroduits dans le cycle économique.

Nous produisons chaque année plus de 1 million de tonnes de cathodes de cuivre commercialisables. Ils sont transformés au sein du Groupe en fil machine, fils spéciaux, billettes et plateaux, produits laminés, bandes et profilés de cuivre ainsi que des alliages de cuivre. En outre, nous produisons des métaux précieux tels que l'or et l'argent et une gamme d'autres produits, par exemple l'acide sulfurique et le silicate de fer, en tant que sous-produits de la production de cuivre.

Nous développons notre position de leader sur le marché avec une approche responsable de l'environnement, des personnes et des ressources.

WWW.AURUBIS.COM
K.GARCIA@AURUBIS.COM



Concessionnaire Caterpillar sur l'ensemble du territoire français, **Bergerat Monnoyeur** propose une gamme de machines et des services dédiés aux applications industrielles, traitement des déchets et recyclage. Plus de 300 matériels & outils sont proposés pour répondre aux attentes de productivité et de sécurité de nos clients (pelles de manutention, chargeuses sur pneus ou chaînes, télescopiques, compacteurs à déchets...).

Respectant les dernières normes en matière d'émissions polluantes, nos machines sont proposées neuves, d'occasions mais aussi en location courte, moyenne et longue durée. Avec plus de 40 ateliers et 1000 techniciens mobilisables à tout moment (soir et weekend compris), notre réseau de distribution intégré a pour objectif d'assurer un service de qualité sur l'ensemble du territoire national.

Enfin, notre bureau d'études offre la possibilité de customiser nos matériels pour les rendre toujours plus productifs & adaptés aux métiers de l'environnement.

WWW.BM-CAT.FR
PHILIPPE.LE_ROY@B-M.FR



La société **BERTHOLD FRANCE** SAS basée à Thoiry dans les Yvelines regroupe les activités de vente et de service après-vente. Nous commercialisons des appareils de mesure et d'analyse utilisés dans de nombreux procédés industriels. En tant que partenaire du recyclage, nous vous proposons :

- Le portique de détection de la radioactivité GammaScan®.

Il y a plus de 20 ans, notre société a spécialement développé un système permettant de contrôler la radioactivité dans les chargements de véhicule entrant ou sortant de site. Le système a pour but de détecter les rayonnement gamma émis.

- Des instruments de comptage et de radioprotection tels que : Radiamètre, Dosimètre et Spectromètre Portable.

Berthold vous propose des solutions pour détecter la présence de sources radioactives. L'identification de la radioactivité est faite par mesure des rayonnements gamma émis. Les dosimètres/débitmètres de dose de BERTHOLD TECHNOLOGIES, permettent de détecter de manière fiable et rapide toute augmentation du débit de dose afin de protéger le personnel sur le lieu de travail.

- Un système de prévention incendie pour protéger les zones à risque telles les broyeurs, filtres, les convoyeurs et les zones de stockage.

Notre partenaire Firefly® dispose d'une large gamme de détecteurs et différentes solutions d'extinction. Détection des flammes, d'étincelles et de particules chaudes dès 250°C.

WWW.BERTHOLD.FR
REYNALD.JOBIN@BERTHOLD.COM



BERTIN TECHNOLOGIES, filiale du Groupe CNIM, s'appuie sur sa longue expérience d'innovation pour développer, produire et commercialiser dans le monde entier des systèmes et des instruments innovants.

Pour répondre aux demandes des professionnels du recyclage mais aussi à ceux de la sidérurgie, de la pétrochimie ou de toutes autres industries spécialisées, Bertin offre un ensemble d'instruments de détection de la radioactivité dédiées aux applications industrielles.

Avec l'expertise de Saphymo, intégrée au groupe en 2015, Bertin a su développer des solutions de pointe pour le contrôle de contamination, la protection des travailleurs et la surveillance radiologique de l'environnement, notamment au travers de :

- Portiques de détection de radioactivité
- Radiamètres portables
- Balises de surveillance radiologique de l'environnement (air, eau et sols)
- Maintenance préventive et curative.

WWW.BERTIN-INSTRUMENTS.FR
IRFAN.HASAN@BERTIN.FR
ALEXANDRE.VEITMANN@BERTIN.FR



BOLLEGRAAF RECYCLING SOLUTIONS est depuis plus de 57 ans un des leaders mondiaux pour les solutions de tri de déchets. BOLLEGRAAF est l'un des derniers ensembliers à maîtriser entièrement dans ses propres usines la fabrication de ses équipements (cribles, convoyeurs, Presses à Balles,...) ce qui permet à BOLLEGRAAF de garantir la qualité de ses équipements et les délais de livraison. L'expérience acquise sur plus de 460 centres de tri, permet à nos ingénieurs et nos techniciens de vous proposer des solutions clefs en mains sur mesure, de machines et des installations adaptées à vos besoins. De plus, un service après-vente performant vous propose des interventions rapides et efficaces.

Les contrats de maintenance proposés par Bollegraaf RS vous permettent de garantir un maximum de disponibilité de vos équipements. La qualité, la fiabilité et l'innovation que l'on retrouve dans nos équipements et nos centres de tri, ont pour but unique de vous apporter l'outil de travail le plus rentable possible. BOLLEGRAAF sera votre partenaire pour tous vos projets de CSR, DIB, DEEE, CS, TRI Compostage, déchets de chantier.

Les contrats de maintenance proposés par Bollegraaf RS vous permettent de garantir un maximum de disponibilité de vos équipements.

La qualité, la fiabilité et l'innovation que l'on retrouve dans nos équipements et nos centres de tri, ont pour but unique de vous apporter l'outil de travail le plus rentable possible. BOLLEGRAAF sera votre partenaire pour tous vos projets de CSR, DIB, DEEE, CS, TRI Compostage, déchets de chantier.

WWW.BOLLEGRAAF.COM
C.DARIDON@BOLLEGRAAF.COM



La société **BOTTARO** est présente sur le marché depuis plus de 50 ans et elle est spécialisée dans la production de dérivés du fil machine : fil de fer recuit noir, galvanisé, fil d'acier clair. Bottaro se développe au niveau national, européen et international. Les améliorations continues de la capacité de production et de la technologie ont conduit à une croissance également dans le secteur de la protection de l'environnement. La société Bottaro accorde aussi une grande attention à la sauvegarde de la sécurité et de la qualité du travail des opérateurs et son activité est régie par un code éthique.

Nous sommes certifiés ISO 9001: 2000. Notre système informatique moderne et notre laboratoire nous permettent d'offrir à nos clients les certificats d'essai du matériel conformément à la réglementation.

WWW.BOTTARO.ORG
MARCO@BOTTARO.ORG



BULK .ID, fournit des solutions innovantes pour le tri et la séparation de flux de matières dans des applications variées et dans différentes filières du recyclage (métaux ferreux et non ferreux, DEEE, verre, bois, plastiques, tri des fractions fines, mâchefers d'incinération etc.). Pour atteindre ses objectifs d'excellence, BULK .ID collabore de manière exclusive avec des constructeurs d'équipements de renom en Allemagne, et conçoit ses solutions en impliquant ses clients à chacune des étapes de la conception de la solution (principe « Open box »), de la réalisation des essais chez ses partenaires, jusqu'à la mise en service et la mise en exploitation de l'installation de séparation. En termes d'équipements de séparation, BULK .ID est à même de fournir des équipements pour divers types de séparations :

- Séparation magnétique (aimants overbands, poulie magnétique, séparateur à courants de Foucault)
- Séparation par détection (tri optique proche infra-rouge, couleur, forme, détection métaux, rayons X, combinaison de signaux)
- Séparation aéraulique (séparateurs de parties lourdes, séparateur Zig-Zag)
- Séparation densimétrique (tables densimétriques)

Par ailleurs, BULK .ID dispose de son propre service après-vente afin d'assurer réactivité et performance dans l'entretien préventif et curatif des installations de ses clients.

Enfin, intégrée au groupe familial LYBOVER, et en s'appuyant sur les différentes sociétés du groupe, BULK .ID peut également proposer la fourniture des équipements connexes aux machines de séparation :

- Trémie de stockage et d'alimentation des matières,
- Equipements de convoyage, d'alimentation et d'évacuation des matières

WWW.BULKID.FR
INFO@BULKID.FR



Calix-Conseil est un cabinet de conseil indépendant créé en 2001. Nous accompagnons nos clients dans les domaines de :

- L'environnement : Diagnostics Sol, dossiers ICPE, diagnostics réglementaires, veille réglementaire et ISO 14001 (conseil et formation) ;
- La qualité et l'organisation : Certification de service et ISO 9001 (conseil et formation)
- La santé-sécurité-risques : document unique, RISQUE CHIMIQUE, GESTES ET POSTURES, diagnostics réglementaires, veille réglementaire et ISO 45001 (conseil et formation) ;
- Le développement durable : STRATEGIE, ETUDE, ISO 26000 (conseil et formation) ;
- Le management en ressources humaines : Coaching, GPEC

Nos consultants sont des spécialistes reconnus des démarches d'organisation et de management et notre savoir-faire est reconnu par les organismes de certification tels que : AFNOR, SGS-ICS, VERITAS...

Organisme de formation accrédité, nous sommes également certifiés ISO 9001 depuis 2005

WWW.CALIX-CONSEIL.EU
GDEBODARD@CALIX-CONSEIL.COM



Depuis 1994, la société **Cell-Data International** travaille au niveau mondial dans le secteur des métaux en tant que fournisseur de services de cotations du London Metal Exchange, en proposant des prestations et des outils qui répondent aux exigences des fonderies, des entreprises de production et des recycleurs.

Avec un réseau international de plus de 2000 clients en 45 pays, dont plus de 130 clients en France, Cell-Data International est partenaire de plusieurs associations telles que : BIR, FEDEREC, VDM, FER, GREMI, ASSOMET, ASSOFRMET.

On propose une gamme de services modulables pour répondre au mieux aux exigences de nos clients et on est disponible à étudier des combinaisons à prix avantageux. On assure une information fiable et complète, une mise à jour constante des contenus en plus d'une assistance totale.

Par ailleurs, il est possible de tester gratuitement et sans aucun engagement nos services pendant deux semaines afin de les évaluer.

WWW.CELL-DATA.IT
MARKETINGESTERO@CELL-DATA.IT



CHRONO Flex, spécialiste du flexible hydraulique depuis plus de 20 ans, vous accompagne sur tous vos besoins de dépannage en urgence, en maintenance préventive, d'achat de pièces et accessoires professionnels.

Grâce à son centre de relation client basé à Saint Herblain (44) et ses 270 camions ateliers répartis sur toute la France, elle assure plus de 100 000 interventions par an, sur tous types de flexibles et tous types de machines/moteurs.

Engagée dans une démarche d'amélioration continue avec ses clients, partenaires et collaborateurs, CHRONO Flex a développé de nouvelles solutions facilitant la communication. Une demande d'intervention peut aujourd'hui être déclenchée via le numéro unique 0826 10 5000 ainsi que depuis l'Espace Client et son application.

Soucieux de la qualité de ses prestations et de son impact sur l'environnement, CHRONO Flex travaille avec de nombreux partenaires agréés pour assurer la traçabilité et le traitement de ses déchets.

Le responsable commercial métier environnement ainsi que tous les équipiers CHRONO Flex se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions et vous rencontrer.

WWW.CHRONOFLEX.FR
ESPACECLIENT.CHRONOFLEX.COM
CONTACT@CHRONOFLEX.COM



Depuis 70 ans, **COPEX** conçoit, fabrique et commercialise des équipements performants pour le recyclage et la valorisation de tous types de déchets solides.

Partenaire privilégié des recycleurs de ferrailles et métaux, des aciéristes et des fondeurs, l'entreprise propose une large gamme de presses et cisailles hydrauliques pour le traitement des déchets métalliques, métaux ferreux et non ferreux.

COPEX est aussi renommée pour ses solutions de compactage innovantes permettant la mise en balle de la quasi-totalité des matériaux compressibles tels que : OMR, DIB, CSR, DEEE, bois énergie, fibres végétales et textiles, papiers-cartons, aluminium, ferraille légère, encombrants...

WWW.COPEX.COM
CONTACT@COPEX.COM



HSM conçoit, fabrique et commercialise depuis 1971 des produits et installations pour le compactage de déchets recyclés ainsi que pour la destruction de papier ou de supports électroniques de données.

HSM est fidèle à sa revendication «Made in Germany» et vise à combiner précision, durabilité et un bon rapport qualité-prix pour le bénéfice des utilisateurs. Tous les produits du Secteur HSM Environnement ont un objectif : la manipulation écologique et économique des déchets pour un recyclage rentable.

La philosophie « Great Products, Great People » réunit HSM et ses partenaires commerciaux dans le monde entier.

WWW.HSM.EU
FRANCE@HSM.EU



INDDIGO est un cabinet de conseil et d'ingénierie en développement durable.

Depuis 30 ans, INDDIGO accompagne les acteurs publics et privés vers le développement durable, de la stratégie à la mise en œuvre, à toutes les échelles, des grands territoires aux équipements.

Notre expertise dans les déchets, l'énergie, le bâtiment, la mobilité, l'urbanisme, le transport maritime et fluvial et la biodiversité nous permet de répondre aux besoins en :

- Economie circulaire : réduction et valorisation des flux de déchets et d'énergie,
- Stratégie et planification territoriale: schéma directeur et développement économique,
- Aménagement urbain et construction: écoquartiers, ville durable, smart city, bâtiments à énergie positive,
- Services urbains de propreté et déplacement : collecte et valorisation des déchets, plan de déplacement, pôles multimodaux, vélo urbain,
- Transports : aménagements portuaires, transport fluvial, maritime et ferré.

Entreprise de conviction, innovante et indépendante, INDDIGO regroupe plus de 210 collaborateurs sur l'ensemble de la France métropolitaine. Chez INDDIGO, l'innovation apparaît dans toutes les fonctions de l'entreprise, autant pour les services et les produits, que les méthodes et techniques de travail jusqu'à l'organisation et la gouvernance.

WWW.INDDIGO.COM
S.GUMUCHIAN@INDDIGO.COM



Depuis de nombreuses années **JANSEN Legioblock** apporte à ses clients des solutions complètes pour la construction d'espaces de stockage et de tri modulables.

JANSEN Legioblock est pionnier et leader européen de la fabrication de blocs béton pour construire des murs modulables.

Ces blocs, certifiés CE, sont produits avec également des matériaux de construction recyclés, ce qui fait de la société un acteur à part entière de la filière recyclage.

La sécurité et la durabilité des constructions sont essentielles dans la démarche de JANSEN Legioblock. Cette démarche consiste à proposer les meilleures solutions, en apportant conseil et expérience en amont des projets, avec étude et visite du site, puis de vérifier ces solutions avec des calculs statiques complets.

Ces espaces et cases créés peuvent être livrés et mis en place rapidement, et peuvent être équipés de toits de différents types.

Les blocs, pouvant être proposés avec de nombreuses options, sont également certifiés pare-feu 4 heures.

WWW.LEGIOBLOCK.COM
CONTACT@LEGIOBLOCK.COM



Créée en 1945 par Joseph Cyril Bamford, **JCB** est une entreprise multinationale britannique, fabriquant d'engins et de matériels.

JCB produit plus de 320 types de machines comme des pelles, chargeuses, chariots télescopiques, mini-pelles, etc. Le groupe compte 23 usines dans le monde, à travers l'Asie, l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud.

JCB France distribue à travers son réseau de concessionnaires la gamme JCB WASTEMASTER, un ensemble de machines et équipements de manutention dédiés aux métiers du recyclage et de l'environnement.

WWW.JCB.FR
FRANCE.JCBMARKETING@JCB.COM



KADANT PAAL propose des solutions de compactage et d'optimisation des transports afin de réduire l'impact environnemental et les coûts de transport liés au recyclage des déchets. Kadant PAAL est reconnu parmi les leaders Européens des fabricants de presses à balles, presses à coffre, presses à porte ou presses à paquets. Nous travaillons principalement avec l'industrie du recyclage, qu'ils soient des sociétés indépendantes, des grands groupes, des collectivités locales ou des industries.

Fiabilité, rentabilité et accompagnement local par le biais d'un service après-vente structuré sont quelques atouts qui font de Kadant PAAL un partenaire privilégié pour tous vos besoins de compactage.

Kadant PAAL est également partenaire du fabricant Allemand HUSMANN pour la fourniture de compacteurs, rouleaux compacteurs ou stations de transfert de déchets.

WWW.COMDEC-KADANTPAAL.FR
COMMERCIAL.KADANTPAAL@KADANT.COM



KERLOG conçoit et développe des solutions logicielles et matérielles à destination des métiers de la récupération et du recyclage des déchets. Leader en France et dans les DOM TOM, KERLOG compte plus de 3 000 utilisateurs. KERLOG est le seul éditeur de logiciel à être certifié ISO9001.

S'appuyant sur son expertise de plus de 15 ans du métier et sa vision novatrice de l'informatique, KERLOG développe de nouveaux outils afin d'améliorer le management et les performances de ses clients.

KERLOG dispose d'une large gamme de solutions logicielles, applications mobiles et bornes, afin de répondre à l'ensemble des besoins du métier. Son logiciel EcoREC est un logiciel modulaire permettant de s'adapter aux besoins de chaque métier : récupérateurs et collecteurs de déchets mais aussi aux industriels et aux collectivités locales.

Les solutions KERLOG vous permettent d'assurer la traçabilité des déchets et d'être conforme à la réglementation en vigueur. Nos consultants-métier vous accompagnent au quotidien dans la mise en place de ces outils.

WWW.KERLOG.COM
CHRISTELLE.BERT@KERLOG.COM



Leader du conseil, de l'audit et de l'expertise comptable, **KPMG France** est membre de KPMG International, réseau de cabinets indépendants exerçant dans plus de 150 pays grâce à près de 210 000 professionnels.

En France nos 9 600 collaborateurs experts interviennent auprès de grands groupes français ou internationaux, des ETI et des groupes familiaux, ou encore des PME/TPE et des start up dans tous les secteurs d'activité.

Avec près de 240 implantations réparties sur le territoire, KPMG offre l'ensemble des avantages attachés à un cabinet de proximité et en particulier une bonne connaissance du tissu économique local.

WWW.KPMG.FR
LAMOUCAS@KPMG.FR



La société **Lefort France** fait partie intégrante du groupe Lefort. Il s'agit de l'unique distributeur agréé en France pour la vente et le service après-vente des machines Lefort. Implantée depuis 2014, elle offre non seulement une réactivité accrue pour le marché français, mais également des réponses adaptées.

Le groupe Lefort est une entreprise familiale fondée en 1947 et spécialisée dans la conception et la fabrication de tout type de broyeurs, cisailles et presses hydrauliques destinés à l'industrie du recyclage des métaux.

La totalité de notre fabrication est intégrée : de l'ingénierie à la fourniture de machines sur mesure ou d'installations fabriquées en série. Chaque machine portant le nom de Lefort est fabriquée dans nos usines belges, dont la superficie totale dépasse 65 000 mètres carrés.

WWW.LEFORT.COM
F.EZZAT@LEFORT.COM



Depuis plus de 60 ans, **Liebherr** est associée à un large éventail de produits et de prestations haut de gamme qui évoluent sans cesse. Le lien étroit avec la pratique, la maturité technologique affirmée ainsi que les exigences de qualité toujours très élevées assurent à nos clients une somme d'avantages dans tous les champs d'application des produits. En plus des grues à tour de différents types et différentes tailles ainsi que des grues mobiles de construction, la gamme des engins de construction comprend également les engins de terrassement avec des pelles hydrauliques, pelles sur pneus, boteuses, chargeuses sur chenilles, chariots télescopiques et tombereaux.

Pour la manutention de matières et de marchandises les plus diverses, liebherr propose une grande diversité de machines et de technologies réalisées sur mesure. Outre des produits spécialement développés pour ce but d'utilisation, liebherr propose également des machines modifiées à partir de différentes séries de machines de chantier liebherr.

WWW.LIEBHERR.COM
INFO.LFR@LIEBHERR.COM



M.A.C ENVIRONNEMENT est la société agréée par MACPRESSE EUROPA pour assemblée par MACPRESSE EUROPA pour assurer les montages et le service après-vente en France, Belgique et au Luxembourg. M.A.C ENVIRONNEMENT gère le stock de pièces détachées pour ces pays. Détentrice d'une formation spécifique aux matériels MACPRESSE EUROPA, M.A.C ENVIRONNEMENT assure les relations commerciales entre MACPRESSE EUROPA et ses clients Français, Belges et Luxembourgeois.

WWW.MAC.ENVIRONNEMENT.COM
MAC@MACENVIRONNEMENT.COM



Avec une quarantaine de sites en France et en Europe et plus de 3000 salariés, le **Groupe Mauffrey** est un acteur majeur du transport routier, ferroviaire, fluvial et maritime depuis plus de 50 ans. La diversité de la flotte de véhicules dédiés au vrac (Citerne liquide, Citerne pulvée, Benne renforcée, Camion remorque poly-bennes, FMA) positionne le Groupe Mauffrey en partenaire privilégié des sociétés de recyclage. Nous nous engageons également en faveur de l'environnement en réduisant son empreinte carbone : Camion-gaz, Label Objectif CO2, bridage des camions et calcul de l'empreinte carbone.

Transport, Externalisation de parc, location de matériel avec conducteur, le Groupe Mauffrey optimise la gestion de vos flux. Notre maillage national offre une forte proximité avec vous partout en France. L'expertise de nos équipes vous apporte à chacun des solutions sur mesure.

WWW.MAUFFREY.COM
RICHARD.PARMENTIER@MAUFFREY.COM



Le groupe **Manitou** : partenaire durable d'un monde qui innove.

Acteur dans l'environnement depuis plus de 20 ans, nous connaissons vos problématiques industrielles liées aux métiers de la valorisation des matières, du traitement des eaux et des énergies renouvelables. Nous vous apportons des solutions en termes de sécurité, de gestion des flux et de productivité.

Le groupe Manitou conçoit et produit une gamme complète de machines de manutention : chariots élévateurs, télescopiques, nacelles autoportées, chargeuses compactes, chargeuses articulées télescopiques. Déclinées sous les marques Manitou et Gehl, elles sont réputées pour leur fiabilité, leurs performances et leur robustesse. En France, notre réseau de 36 concessionnaires vous offre plusieurs solutions d'achat, de financement et de location à courte, moyenne et longue durée. Fort de 90 agences, notre réseau vous garantit un suivi de proximité sans égal, indispensable à votre activité : service après-vente, full service, formations. Avec des capacités de levage de 0,5 à 33 tonnes et des hauteurs de travail de 4 à 43,3 mètres, Manitou aura la solution à chacun de vos besoins de manutention.

WWW.MANITOU.COM
ENVIRONMENT@MANITOU-GROUP.COM



Créé en 1979, **MEDIMAT** est spécialisé dans la vente, le service après-vente et la maintenance de matériels à destination des acteurs du BTP, de l'industrie et de l'environnement.

MEDIMAT appartient depuis 2018 au groupe RH FINANCES et propose une offre complète de produits et de services dans la division « Travaux Publics, Carrières, Industrie du vrac et BTP » et la division « Concassage, Criblage, Recyclage et Environnement » ainsi qu'une offre de location par MEDIBAIL.

- Vente de matériels : MEDIMAT vous propose les plus grandes marques: Liebherr, Bell, Atlas Copco, Dynapac, et l'importation exclusive en France des marques Metso MJ, Metso Metal Recycling N'Series, Terex Finlay, Terex Ecotec, Ecostar, Screenpod et Ram.

- Location de matériels par MEDIBAIL : MEDIBAIL vous propose une offre de location de matériels pour les artisans, les entreprises de BTP, les carrières, les mairies, les collectivités, les professionnels de l'environnement, avec un service de location courte et longue durée.

- SAV & Pièces détachées : Travailler avec MEDIMAT, c'est l'assurance d'avoir des équipes après-vente réactives et efficaces, avec un réseau intervenant à partir d'ateliers à proximité de vos chantiers et des fourgons spécialement équipés.

Le service et la qualité sont inscrits depuis toujours dans les gènes du groupe. MEDIMAT est certifié Label SE+ par la Fédération professionnelle DLR (Distributeurs, Loueurs et Réparateurs de Matériels de BTP et de Manutention)

Nos nombreux Clients référencés exercent dans les métiers des Travaux Publics, du Terrassement, de la Canalisation, du Dragage, des Carrières, des Sablières, de la Démolition, de la Ferraille, de la Manutention du vrac, de l'Industrie, de la Gestion, du Traitement et de la valorisation des déchets, métiers dans lesquels la compétence du groupe MEDIMAT est très largement reconnue et appréciée.

WWW.MEDIMAT.FR
FLORENT.REY@MEDIMAT.FR



Ensemblier reconnu dans le domaine du tri des déchets solides, **Néos** conçoit, réalise et met en service des centres clés en main en proposant des procédés qualitatifs et performants, innovants et compétitifs.

Avec 25 ans d'expérience et plus de 100 installations références sur le territoire français, les équipes de Néos mettent au service de la satisfaction des clients leurs compétences en mécanique, électricité-automatisme, conduite de travaux et d'interventions et gestion projet

Qu'il s'agisse de collecte sélective, d'ordures ménagères, de déchets industriels, de déchets du BTP ou de mâchefers, Néos accompagne tous les opérateurs du tri des déchets, publics ou privés, de l'avant-projet jusqu'à la mise en service, sur de nouvelles installations comme sur des modernisations de sites existants.

WWW.NEOS-SOLUTIONS.COM
CONTACT@NEOS-SOLUTIONS.COM



NPK® France S.A.S.
A Division of Nippon Paints (Nippon Paints Co., Ltd. - Osaka, Japan)

NPK vous avez le chantier, nous avons la solution.

NPK France est une filiale de NPK Japon, nous sommes constructeurs d'outils de démolition et recyclage depuis 100 ans, notre siège social est à Limoges et nous avons aussi 3 agences (région Ile-de-France, Rumilly, Nîmes). Nous sommes aussi distributeur de la bounty (constructeur de cisaille à ferraille).

WWW.NPK-FRANCE.FR
THIERRY.LAMBERT@NPK-FRANCE.COM



Olympus propose des produits et des services destinés à soutenir les experts industriels et scientifiques dans leurs actions en santé et sécurité des individus. Les solutions industrielles comprennent des systèmes de microscopie pour la science des matériaux, des endoscopes industriels, ainsi que des analyseurs à rayons X et des systèmes pour les procédures de test non destructives. Grâce à sa gamme d'analyseurs spectromètres par fluorescence X, est devenu un acteur incontournable dans l'analyse des métaux et notamment dans le recyclage des métaux ferreux, non ferreux, verre, bois, plastique, sol, métaux précieux et catalyseurs.

Afin de répondre aux besoins toujours plus exigeants de séparation des matières et d'apporter des solutions innovantes, nous souhaitons continuer à développer nos connaissances des problématiques du recyclage, de valorisation des métaux et de dépollution.

WWW.OLYMPUS-IMS.COM
INDUSTRIE.OFR@OLYMPUS.FR

PALFINGER France, Carrossier industriel depuis plus de 130 ans compte aujourd'hui 16 sociétés et 20 sites sur la France. Le siège du Groupe basé à Etoile sur Rhône dans la Drôme distribue trois marques : VINCENT, PALFINGER et SENNEGOBEN.

La société PALFINGER France est une société du Groupe VINCENT. Elle est leader sur le marché des matériels de manutention, distribue des grues, des bras de levage, des nacelles, des craylers de marque PALFINGER grâce à un réseau de concessionnaires dans toute la France. Les concessionnaires sont référencés pour leurs compétences techniques spécifiques liées au métier de carrossier et sur un savoir-faire maîtrisé.

WWW.PALFINGER.FR
COMMERCIAL@PALFINGER.FR



Pellenc ST est un fabricant français qui propose des équipements de tri et des services intelligents et connectés, pour le traitement des déchets et l'industrie du recyclage. Les flux triés sont issus des déchets issus des filières de l'emballage, de l'industrie, de l'électronique, de l'automobile et du bâtiment. Les technologies utilisées pour trier ces matériaux sont la spectrométrie proche Infrarouge et vision, l'induction et les rayons X.

Avec 1600 machines installées dans plus de 40 pays, Pellenc ST dispose d'un réseau de techniciens spécialement dédié à la satisfaction client. Nos équipes commerciales et notre service client portent assistance et expertise à tous nos partenaires afin d'optimiser leurs lignes de tri. Notre service après-vente répond 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et se déplace à travers le monde afin de garantir un haut niveau de performance et de disponibilité.

WWW.PELLENCST.COM
CONTACT@PELLENCST.COM



Depuis 1964, **PEUTE RECYCLING** est spécialisée dans la récupération de papier, carton et plastique en balles, en vrac ou en bobines. En tant que partenaire recyclage, nous vous offrons plus que le simple traitement de vos papiers et plastiques recyclables. En tant que partenaire recyclage, nous vous guidons tout au long du processus de recyclage. Nous vous offrons conseils et accompagnement, nous arrangeons votre chaîne logistique avec des solutions personnalisées et nous gérons les processus pour nos partenaires partout dans le monde.

WWW.PEUTE.NL
K.VANBERGEN@PEUTE.NL



REALEASE CAPITAL

accompagne depuis 30 ans les professionnels dans le financement de leurs équipements. REALEASE CAPITAL privilégie une approche flexible et compétitive, qui répond parfaitement aux besoins des PME, des grands comptes ou encore des organismes publics, dans les domaines de l'IT, de la mobilité, des biens d'équipement, de l'industrie, de la santé ou encore de l'environnement.

REALEASE CAPITAL a développé des offres dédiées pour l'industrie 4.0 permettant aux industriels dans un loyer unique d'intégrer à la fois les équipements, mais aussi les systèmes de pilotage, de contrôle, de maintenance curative ou préventive. En proposant des montages sur mesure, en phase avec le marché de l'industrie, REALEASE CAPITAL permet aux professionnels d'assurer la rentabilité de leurs investissements et leurs financements.

C'est l'alliance de l'expertise et de l'ensemble de ses savoir-faire spécifiques qui constitue la force et la valeur ajoutée de REALEASE CAPITAL aujourd'hui. Accompagnée par le fonds WCP - WEINBERG CAPITAL PARTNERS - depuis juillet 2018, REALEASE CAPITAL est l'un des leaders indépendants sur le marché du financement.

WWW.REALEASE-CAPITAL.FR
CONTACT@REALEASE-CAPITAL.FR



DONNEZ A VOS BATTERIES AU PLOMB LE MEILLEUR DU RECYCLAGE !

Acteur majeur de l'économie circulaire du plomb en France, **Recylex** collecte partout en Europe les batteries au plomb usagées. Choisir Recylex, c'est choisir la maîtrise de l'économie circulaire des batteries au plomb, à toutes les étapes : la collecte en toute confiance, le meilleur process de traitement du plomb, le seul opérateur à tenir la promesse d'un recyclage intégral et l'option environnementale la plus aboutie. Découvrez tous nos services partenaires sur : www.recylex.eu/fr/recylex

Porté par une vision industrielle au service de l'environnement, le Groupe Recylex est un spécialiste européen du recyclage du plomb, du zinc, du polypropylène ainsi que de la production de métaux spéciaux de très haute pureté. Recylex S.A., société mère du Groupe, est cotée en bourse sur Euronext Paris.

WWW.RECYLEX.FR
BAPTISTE.PLANCKAERT@RECYLEX.EU



Saint Dizier Environnement est une entreprise familiale créée en 1976 et spécialisée dans l'étude, la conception, la fabrication, le montage et la mise en service d'installations de traitement des eaux pluviales industrielles.

Fort d'un service Etudes & Ingénierie, constitué de 6 ingénieurs et de 2 dessinateurs-projeteurs, dédié aux projets de nos clients et d'une équipe commerciale répartie sur 8 secteurs géographiques en France et à l'export, Saint Dizier environnement vous apportera des réponses spécifiques, individualisées et au plus proche de vos besoins, en témoignent ses nombreuses références.

Domaines d'interventions:

- Sites de recyclage de métaux et VHU
- Sites de stockage de déchets (bois, verres, papier, cartons, pneus...)
- Sites de stockages de matériaux du BTP ou vrac
- Activité de carénage ou démantèlement de bateaux

Exemples de filières de traitement des eaux proposées :

- Filières complètes clef en main de type physico-chimique
- Décanteurs lamellaire « sur-mesure » en version enterrée ou hors-sol, associés à des fonctionnalités innovantes
- Débourbeurs séparateurs à hydrocarbures ou de graisses certifiés NF
- Unité de filtration (traitement tertiaire)
- Poste de pompage

WWW.SAINTDIZIERENVIRONNEMENT.EU
FEDEREC@SDENV.FR



SELI, votre expert du transport de vrac, partenaire depuis plus de 30 ans des entrepreneurs du recyclage. Notre entreprise familiale, leader du marché avec plus de 2 533 311 tonnes transportées par an, s'appuie sur son réseau de 9 agences en Europe et sa filiale SELI OVERSEAS, pour satisfaire aux conditions spécifiques de vos flux routiers ou maritimes. Chaque jour nous mobilisons pour nos clients plus de 300 ensembles routiers dans le cadre de partenariats innovants. Nos équipes dédiées, dans chacune de nos spécialités, Bennes, citernes, Fonds mouvants, logistiques, maritimes affichent une volonté commune : vous être utiles. Participez avec nous à la reforestation de la région Nouvelle Aquitaine en devenant parrain des pins plantés grâce à vos flux, 100 tonnes transportées = 1 pin. Déjà plus de 150 706 arbres plantés à ce jour.

WWW.SELI.FR
GROUPE@SELI.FR



Résolument tournée vers l'écologie, **SERAM** est un partenaire essentiel pour tous les professionnels du recyclage et de la valorisation. Créée en 1973, l'entreprise bénéficie d'une grande expérience et apporte des solutions adaptées aux besoins du monde du recyclage. SERAM développe et construit des grues électriques répondant parfaitement aux critères écologiques, mais également des convoyeurs métalliques pour cisailles, broyeurs, chutes d'emboutissage, centres de tri, ainsi que des tables vibrantes. Grues électriques équilibrées : nous proposons une gamme complète avec une portée allant de 12m à 35m, et une capacité de soulèvement allant de 2,67 t/mètre à 7,2 t/mètre. Nos grues ont un coût d'exploitation sensiblement réduit par rapport aux grues thermiques, et ne demandent que peu de maintenance. Convoyeurs à tablier métallique : nous proposons une large gamme de convoyeurs fixes ou orientables, d'une largeur comprise entre 900 et 2260 mm. Tables vibrantes : conçues pour réduire l'impact du produit sur le convoyeur et optimiser la séparation des fines.

WWW.SERAM.NET
SERAMSA@SERAM.NET



SMET LOCATION, un acteur de référence, une expertise multi-machines, multi-pays.

Actif depuis 2008, Smet Location se spécialise dans la location de machines mobiles sans opérateur pour le recyclage et valorisation de déchets et de la biomasse : broyeurs des différentes grandes marques, cribles, séparateurs aérauliques, concasseurs, convoyeurs etc. Smet Location dispose aujourd'hui d'un effectif de plus de 140 machines et procède à développer ses produits et services en France. Aujourd'hui une équipe en France est présente pour vous apporter toute son expérience et ses services.

Smet Location ne cesse à investir dans son parc machines et créer ainsi des solutions innovantes et adaptées à chaque projet. En suivant de près le marché en pleine évolution, l'objectif est de répondre aux demandes les plus variées et spécifiques de ses clients.

WWW.SMETLOCATION.FR
LIEVEN@SMETLOCATION.FR



SOCOR est un laboratoire d'analyses leader spécialisé dans les combustibles et l'environnement ; situé dans le Nord de la France, à côté de Douai. Notre société compte une soixantaine de collaborateurs.

Depuis plus de 70 ans, SOCOR accompagne ses clients dans le suivi analytique réglementaire tout comme dans le suivi process. Le laboratoire dispose d'un large savoir-faire mis en œuvre sur plus d'une vingtaine de matrices :

- combustibles fossiles (charbon, coke,...)
- biocombustibles (plaquettes forestières, granulés de bois, broyat de palette, bois déchiqueté, biomasse agricole, végétaux, ...)
- déchets combustibles solides (pneu, RBA, plastique,...) et liquides (huiles usagées, solvants, ...)
- CSR (Combustible Solide de Récupération)
- ordures ménagères
- résidus de combustion (cendres sous foyer, cendres volantes, MIDND, REFIOM,...)
- eaux (usées, souterraines, superficielles)
- sols, boues & sédiments
- matières premières (calcaire, pierre à chaux, gypse, ...)
- D3E
- PMUC

Notre laboratoire est accrédité ISO 17025 (www.cofrac.fr) et certifié MASE.

WWW.SOCOR.FR
CONTACT@SOCOR.FR



STCM et ECOBAT en Europe ont développé le premier système Européen de collecte de batteries et d'accumulateurs au plomb. Tous les producteurs de batteries usagées peuvent intégrer en qualité de fournisseur et /ou partenaire notre réseau respectant les dispositions légales et environnementales.

- Distributeurs de batteries.
 - Garages automobiles.
 - Entreprises industrielles du recyclage.
- Nous vous faisons profiter de notre expertise en vous apportant une sécurité juridique générale lors du traitement de vos déchets ainsi que de conditions de valorisation optimales.

Nos solutions sont modulables et personnalisables pour répondre aux attentes des producteurs de batteries usagées :

- Mise en place de plusieurs types de contenant en fonction des volumes proposés à la vente (bacs, multi-bennes, semi-remorque étanches et en inox).
- Un transport fiable vers des installations de recyclage certifiées.
- Une traçabilité.

Il en résulte une sécurité en matière de planification pour le point de collecte qui vous garantit un traitement des batteries usagées respectant les contraintes juridiques et environnementales.

Les batteries usagées seront transportées dans les fonderies de 2nd fusion de notre groupe STCM / ECOBAT pour y être traitées et recyclées dans le respect de l'environnement. Toutes nos installations de stockage et de recyclage sont étroitement surveillées (SEVESO seuil haut) et certifiées (ISO 14001/9001/50001/OHSAS 18001) en tant qu'entreprises de traitement des déchets dangereux.

Nous valorisons également tous types de déchets à base de plomb après obtention d'un certificat d'acceptation préalable (vieux plomb, tuyaux, blindage de câble, grenaille etc..).

« Collecter et traiter vos batteries ou déchets de plomb dans les meilleures conditions, notre engagement de vous satisfaire depuis plus de 60 ans »

WWW.STC-METAUX.COM
R.GUYON@STC-METAUX.COM



Depuis le 18 décembre 2018, Plastic Omnium Environnement porte la marque **SULO**, une belle histoire entrepreneuriale et humaine, marquée par l'innovation, le goût du service aux collectivités et aux entreprises, soutenues par l'engagement constant de ses équipes. Une culture industrielle forte nourrie par des valeurs de qualité, de proximité et d'écoute.

Du conteneur jusqu'aux prestations de services en passant par la digitalisation des données, nous accompagnons les collectivités locales et les entreprises pour relever l'un des grands défis environnementaux : optimiser la gestion des déchets et les valoriser dans un monde toujours plus urbanisé.

Un acteur mondial de l'économie circulaire Six mois après l'entrée en vigueur de la norme française XP X30-901*, SULO est depuis le 04 avril 2019 la première entreprise dont une usine en France a été évaluée pour son aptitude à œuvrer dans le domaine de l'économie circulaire. Les bacs roulants Circular Eco, constitués de PEHD recyclé qui intègre au minimum de 60% de matière issue de la « post-consommation ménagère » (flaconnages, bouchons...) sont la preuve concrète de l'efficacité du tri des ménages et de la réalité du recyclage de la matière plastique.

SULO, chiffres clés : 1 800 collaborateurs dans le monde, 6 usines en France, Allemagne et Espagne

WWW.SULO.COM
JULIEN.DELAMAERE@SULO.COM



Constructeur de pelle de manutention, **SENNEBOGEN** conçoit et fabrique dans ces usines Bavaroises des matériels de 17 à 390 tonnes, uniquement dédiés à la manutention. Bien que fidèle à sa philosophie de machines simples, SENNEBOGEN est à la pointe des optimisations de performance et de sobriété grâce aux moteurs de dernière génération, aux systèmes de récupération d'énergie, aux machines équilibrées et aux versions électriques disponibles sur toute la gamme.

SYGMAT, importateur exclusif en France, société du groupe Vincent, assure la distribution et le support de service de l'ensemble des gammes de SENNEBOGEN, pelles de manutention, chariot télescopique, grues et pelles à câbles. Spécialisé dans ces métiers, nous vous proposons notre expertise pour définir et optimiser vos outils de manutention ainsi que le support pour le suivi de maintenance.

WWW.SYGMAT.FR
CONTACT@SYGMAT.FR



Bien implantée en France avec ses 13 années d'existence sur le territoire et un parc installé de plus de 1 450 machines, **TOMRA France** emploie sur le territoire 23 personnes en direct et fait travailler une dizaine de sous-traitants pour assembler ses machines.

Un service de qualité associé à des machines offrant les taux de disponibilité les plus hauts du marché, vous garantissent de bénéficier de systèmes de tri toujours performants. Le Groupe TOMRA, pionnier de l'automatisation du tri des déchets, est reconnu comme un des leaders mondiaux de cette activité. Les technologies de capteurs développées par TOMRA vont du proche infrarouge aux rayons X en passant par l'analyse des couleurs et l'électromagnétisme. Tous les produits peuvent être traités, de 2 à 400 mm.

Notre entreprise propose des solutions avancées pour la reconnaissance et le tri :

- des métaux ;
- des papiers ;
- et de la quasi-totalité des plastiques, y compris les sombres, une innovation de plus !

La nouvelle gamme de machines TOMRA AUTOSORT Sharp Eye répond à l'ensemble des besoins du marché français et aux objectifs de recyclage fixés par l'Union Européenne. Sa nouvelle intégration avec convoyeur et caisson de réception devrait satisfaire les plus exigeants.

WWW.TOMRA.COM
FRTSS-INFO-FRANCE@TOMRA.COM



Plus de 40 ans de fiabilité dans la technologie de broyage ! **Untha** shredding technology, spécialiste des broyeurs quatre arbres et mono-rotor depuis 1970, se développe constamment en France avec ses solutions fiables et l'objectif de fournir à ses clients la sécurité d'avoir pris la meilleure décision en choisissant ses solutions de broyage. L'offre de qualité de ce fournisseur autrichien couvre de nombreux secteurs comme le broyage de bois, le traitement de déchets pour production de CSR, le recyclage des déchets, la destruction de dossiers et données confidentielles et toute autre application spéciale.

La France est aujourd'hui un marché important où Untha souhaite investir.

Que ce soit lors des incontournables salons Pollutec ou en tant que partenaire actif de Federec, Untha est présent lors des principales rencontres avec les acteurs majeurs du secteur.

Sur le marché français, le spécialiste UNTHA est représenté par la société PROXIREC, composée de Michel HEUZE (dirigeant), de Mathieu COURTEVILLE (représentant commercial) et de leur réseau de sous-traitants locaux pour toute intervention de maintenance.

WWW.UNTHA.COM/FR
OFFICE@UNTHA.COM



Établissement public administratif, **Voies navigables de France** assure l'entretien, l'exploitation et la modernisation de 6 700 km de fleuves, rivières et canaux navigables.

VNF a pour mission de promouvoir le développement des activités économiques liées à la voie d'eau, dont la composante majeure est le transport de marchandises et s'appuie pour cela sur sept Directions territoriales et les compétences d'environ cinq mille agents répartis sur l'ensemble du territoire.

WWW.VNF.FR
WEBMESTRE@VNF.FR



WASTEINSUR est spécialisé en conseil en gestion de risques et en courtage d'assurances des entreprises du recyclage.

Votre activité se déroule dans un contexte technique, économique et environnemental risqué.

La pérennité de votre entreprise dépend de l'analyse de vos risques et des meilleures solutions de prévention et protection et de transfert de risques aux assureurs.

WASTEINSUR répond aux besoins des entreprises du recyclage par une analyse préalable des risques avant d'établir des solutions d'assurances adaptées, compréhensibles et fiables avec :

- Nos conseils en prévention et protection
- Nos contrats sur mesure (dommages aux biens et responsabilité civile)
- Notre gestion expérimentée des sinistres

Nos fournisseurs pour la filière du recyclage sont des assureurs de premier plan à la solidité financière établie.

WWW.WASTEINSUR.FR
JEAN-LUC.PORET@WASTEINSUR.FR



Wolters Kluwer France est une filiale du groupe international d'information professionnelle Wolters Kluwer basé aux Pays-Bas et coté en bourse.

En France, l'entreprise regroupe 4 activités : Contenus juridiques, Logiciels juridiques, Formations professionnelles et Annonces et formalités légales.

Nous aidons nos clients, professionnels du Droit ainsi que les RH d'entreprise à prendre des décisions essentielles en leur apportant des solutions expertes qui conjuguent la connaissance approfondie du domaine, la technologie et des services. Dans un environnement de législations, réglementations et normes de plus en plus complexe, nous apportons aux professionnels de véritables outils pour sécuriser leur décision.

Nos marques phares sont LAMY et LIAISONS SOCIALES dont les contenus sont disponibles au sein de notre base d'information juridique en ligne Lamyline.fr

WWW.WOLTERSCLUWERFRANCE.FR
THIERRY.RAPON@WOLTERSCLUWER.COM

LEXIQUE

ADEC	Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences	FBE	Fondation Bâtiment Energie
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	FEDENE	Fédération des services Énergie Environnement
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route.	FEI	Fédération des entreprises de l'insertion
AELE	Association Européenne de libre-échange	FIP	Salon de la plasturgie
AFNOR	Association française de normalisation	FNADE	Fédération nationale des activités de la dépollution et de l'environnement
AG	Assemblée Générale	FNB	Fédération Nationale du Bois
AGEFIPH	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées	FNBM	Fédération des Négoce de Bois et Matériaux de construction
BIR	Bureau of International Recycling	GEM F	Gros Électroménager Froid
BREF	Best REference document	GT	Groupe de Travail
BTP	Bâtiment, Travaux Publics	HWE	Organisations européennes déchets dangereux
BTS	Brevet de Technicien Supérieur	ICPE	Installation classée pour la protection de l'environnement
BVQI	Bureau véritas - Organisme de certification	IPTS	European Commission, Joint Research Centre
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle	ISDND	Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux
CAPEB	Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment	LME	London Metal Exchange
CCES	La Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi	LOI NOTRE	Loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République
CCSD	Commission Consultative sur le Statut de Déchet	LTECV	Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte
CEDAP	Réseau des dirigeants d'Associations Professionnelles	MPIR	Matières Premières issues du Recyclage
CENELEC	Comité Européen de Standardisation Electrotechnique	MTD	Meilleures Techniques Disponibles
CEP	Contrat Emploi Prospective	OCLDI	Office Central de Lutte Contre la Délinquance Itinérante
CER	Centre d'Expertise du Recyclage	OM	Ordures Ménagères
CFREP	Commission des Filières de Responsabilité Élargie des Producteurs	ONG	Organisation Non Gouvernementale
CGI	Confédération du commerce de gros	OPCALIA	OPCA de branches et interprofessionnel
CIBE	Comité Interprofessionnel du Bois Énergie	PACA	Provence-Alpes-Côte d'Azur
CJ	Commission Jeunes	PCR	Papiers Cartons de Recyclage
CLP	Règlement européen sur la Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges	PEHD	Polyéthylène Haute Densité
CNE	Conseil National de l'Emballage	PET	Polytéréphtalate d'Éthylène
CNI	Conseil National de l'Industrie	PNTTD	Pôle National Transferts Transfrontaliers de Déchets
CNIS	Conseil National de l'Information Statistique	POP	Polluants Organiques Persistants
CNTE	Comité National de la Transition Écologique	PP	Polypropylène
COFACE	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	PRAEC	Plan Régional d'Action en faveur de l'Économie Circulaire
COMES	Comité sur les Métaux Stratégiques	PRPGD	Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets
COO	Comités d'orientations opérationnelles	PS	Polystyrène
COS	Comité d'Orientation Stratégique	R & D	Recherche & Développement
CPNEFP	Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation	REACH	Règlement européen concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances
CQP	Certificats de Qualification Professionnelle	REP	Responsabilité Élargie du Producteur
CQPI	Certificats de Qualification Professionnelle Inter-Branches	RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
CRE	Commission de Régulation de l'Énergie	SER/FBE	Syndicat des Energies renouvelables/France Biomasse Energie
CSF	Comités Stratégiques de Filière	SGP	Société du Grand Paris
CSIAM	Conseil National des Professions de l'Automobile	SPGD	Service Public de Gestion des Déchets
CSR	Combustible Solide de Récupération	SRBTP	Société du Grand Paris
CSTB	Centre Scientifique et Technique du Bâtiment	SSD	Sortie de Statut de Déchet
CSVMF	Chambres syndicales des Verreries Mécaniques de France	TICPE	Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits énergétiques
DBPS	Déchets issus des Bateaux de Plaisance et de Sport	TGAP	Taxe générale sur les activités polluantes
DDS	Déchets Diffus Spécifiques	TLC	Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures
DEA	Déchets d'Éléments d'Ameublement	TPE	Très Petite Entreprise
DEEE	Déchets d'équipements électriques et électroniques	PME	Petite et Moyenne Entreprise
DREAL	Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	TTD	Transferts Transfrontaliers de Déchets
ECHA	Agence européenne des substances chimiques	VGO	Valorisation Garantie des Opérateurs
EERA	Fédération européenne du recyclage des DEEE	VHU	Véhicule Hors d'Usage
EFR	Confédération européenne du recyclage des métaux ferreux	VLE	Valeurs d'émissions associées
ERPA	Association européenne de papier récupéré		
ESRG	European Solvent Recycling Group		
EURIC	Confédération européenne des industries du Recyclage		
EUROMETREC	European Metal Trade and Recycling		

